

monuments

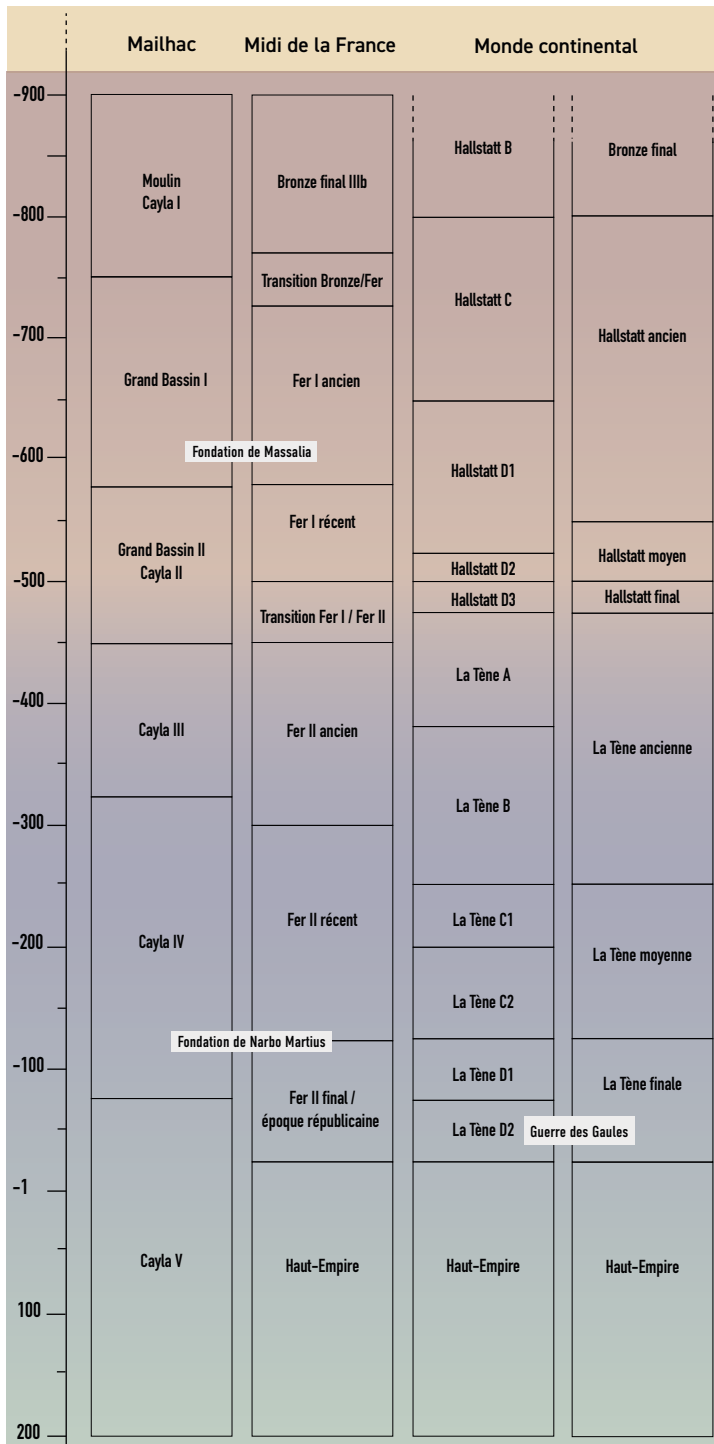


objets



Sous les vignes de Mailhac Archéologie d'un village languedocien

service régional de l'archéologie d'Occitanie
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES





Auteurs

Alexandre Beylier [AB]

Directeur du service archéologie de Sète Agglopôle Méditerranée,

UMR 5140 - ASM Montpellier

Éric Gailledrat [EG]

Directeur de recherche au CNRS,

UMR 5140 - ASM Montpellier

Olivier Ginouvez [OG]

Responsable de recherches archéologiques,

INRAP, UMR 5140 - ASM Montpellier

Jean Guilaine [JG]

Professeur émérite au Collège de France, membre de l'Institut,

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,

UMR 5608 - TRACES Toulouse

Florent Mazière [FM]

Responsable de recherches archéologiques,

INRAP, UMR 5140 - ASM Montpellier

Célia Prost [CP]

Conservatrice du patrimoine, DRAC Occitanie,

Service régional de l'archéologie,

UMR 5140 - ASM Montpellier

Corinne Sanchez [CS]

Directrice de recherche au CNRS,

UMR 5140 - ASM Montpellier

Couverture :

Odette Taffanel fouillant la tombe 162. Grand Bassin I. 1960.

Page précédente :

Vue actuelle de la plaine de Mailhac à l'emplacement de la nécropole, autour du grand bassin et du moulin, devant le dépôt archéologique.

Sous les vignes de Mailhac
Archéologie d'un village languedocien



Le nom de Mailhac occupe une place singulière au sein de la communauté des archéologues. Pour ceux qui œuvrent dans le Midi de la France, il évoque souvent des souvenirs de chantiers de fouilles, tant ils sont nombreux à y avoir fouillé au cours de leurs études ou de leur carrière. Pour les protohistoriens qui travaillent sur la Méditerranée occidentale, c'est aussi et surtout un site éponyme et majeur pour l'histoire de la recherche, qui a livré un ensemble funéraire exceptionnel et une quantité de mobilier spectaculaire.

Au sein de la direction régionale des affaires culturelles, ce nom revêt également une signification particulière depuis le don d'Odette et Jean Taffanel, en 1976. Après 40 ans de fouilles dans la commune dont ils sont natifs, ce frère et cette sœur ont en effet donné à l'État tout ce qu'ils possédaient, c'est-à-dire une dizaine d'hectares de terres sur le Cayla, la chapelle de Saint-Jean-de-Cas, un ancien couvent dans lequel ils vivaient, d'imposantes collections de mobilier archéologique et leur bibliothèque. Seules conditions : qu'ils puissent rester dans leur habitation leur vie durant, que la donation reste affectée au « service des fouilles et des antiquités » qui pourra prendre toute mesure utile à la mise en valeur du site et des collections, et que l'intégralité des collections soit conservée à Mailhac. La DRAC est ainsi devenue garante d'une partie importante du patrimoine mailhacois. Elle se doit aujourd'hui d'honorer l'engagement qu'elle a pris en acceptant ce don et de poursuivre l'action d'Odette et Jean Taffanel pour la protection de ce dernier.

Cet ouvrage, le 5^e de la collection Duo Patrimoine archéologique, est pensé comme un guide archéologique pour promouvoir ce patrimoine, en partie invisible. Il accompagne les actions engagées par la commune, comme l'organisation de conférences et la création d'un sentier pédagogique. Il présente les vestiges et l'environnement de ce territoire depuis que le bassin de l'Aude est anthropisé, à partir du V^e millénaire avant notre ère, et jusqu'à l'époque médiévale, dont les monuments sont encore bien visibles dans le village actuel et à Saint-Jean-de-Cas. La part belle est bien évidemment faite à l'âge du Fer, qui a donné sa renommée à la commune.

De nombreuses années maintenant après cette donation, il convient de réitérer notre gratitude à l'égard de cette famille qui a dédié sa vie à l'archéologie et à la protection du patrimoine en rappelant les mots que Guy Barruol, alors directeur des Antiquités historiques, adressait à Odette Taffanel dans une lettre du 6 février 1976. Il l'informait du déroulé de la journée qu'il avait organisée pour la signature de l'acte de donation et concluait :

« Je crois que nous touchons au but et je voudrais que cette journée vous soit, à votre mère, à vous et à Jean, agréable et non point une charge ; tout se passera donc dans la simplicité et l'amitié, puisqu'aussi bien seul est en jeu, par-delà nos personnes, l'avenir scientifique du site archéologique de Mailhac, qui vous doit tout. Inutile de vous redire combien nous vous sommes reconnaissants de cette donation ! »

Michel Roussel

Fig. 1a. En haut – O. Taffanel signant l'acte de donation en présence du notaire M^e Lamur.

Fig. 1b. En bas – G. Barruol, A. Bousquet, A. Nickels, Y. Solier et C. Bourely assistant à la donation Taffanel (1976).

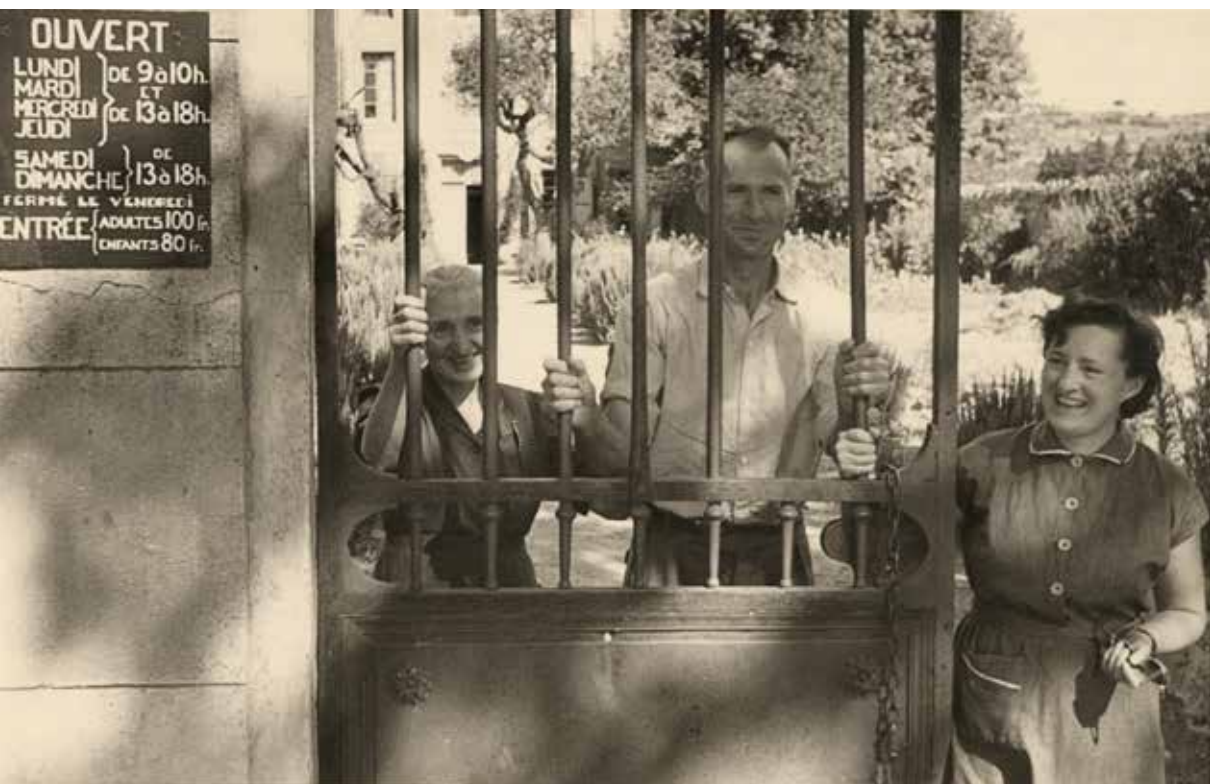


Fig. 2 - Berthe, Jean et Odette Taffanel devant le dépôt de Mailhac (1960).

Au cœur de la petite commune de Mailhac dans l'Aude, un trésor archéologique s'est révélé grâce à la passion et à l'engagement indéfectible de deux âmes dévouées : Odette et Jean Taffanel. Viticulteurs, sans formation académique initiale, mais armés d'une profonde passion pour l'histoire ancienne et l'archéologie, ils ont dédié leur vie à fouiller les mystères enfouis sous cette terre empreinte d'histoire.

Odette et Jean étaient bien plus que de simples explorateurs. Ils étaient les gardiens des vestiges d'une époque lointaine, transmettant l'essence même de Mailhac à travers les époques.

Chaque coup de pelle révélait un morceau de l'histoire ancienne de ce coin de terre méridionale, un véritable trésor pour les passionnés d'archéologie et pour la communauté locale.

La connexion des Taffanel avec Mailhac était profonde et enracinée dans leur amour pour la région. Chaque découverte était un hommage à l'histoire et à la culture locales, renforçant le lien entre le passé et le présent.

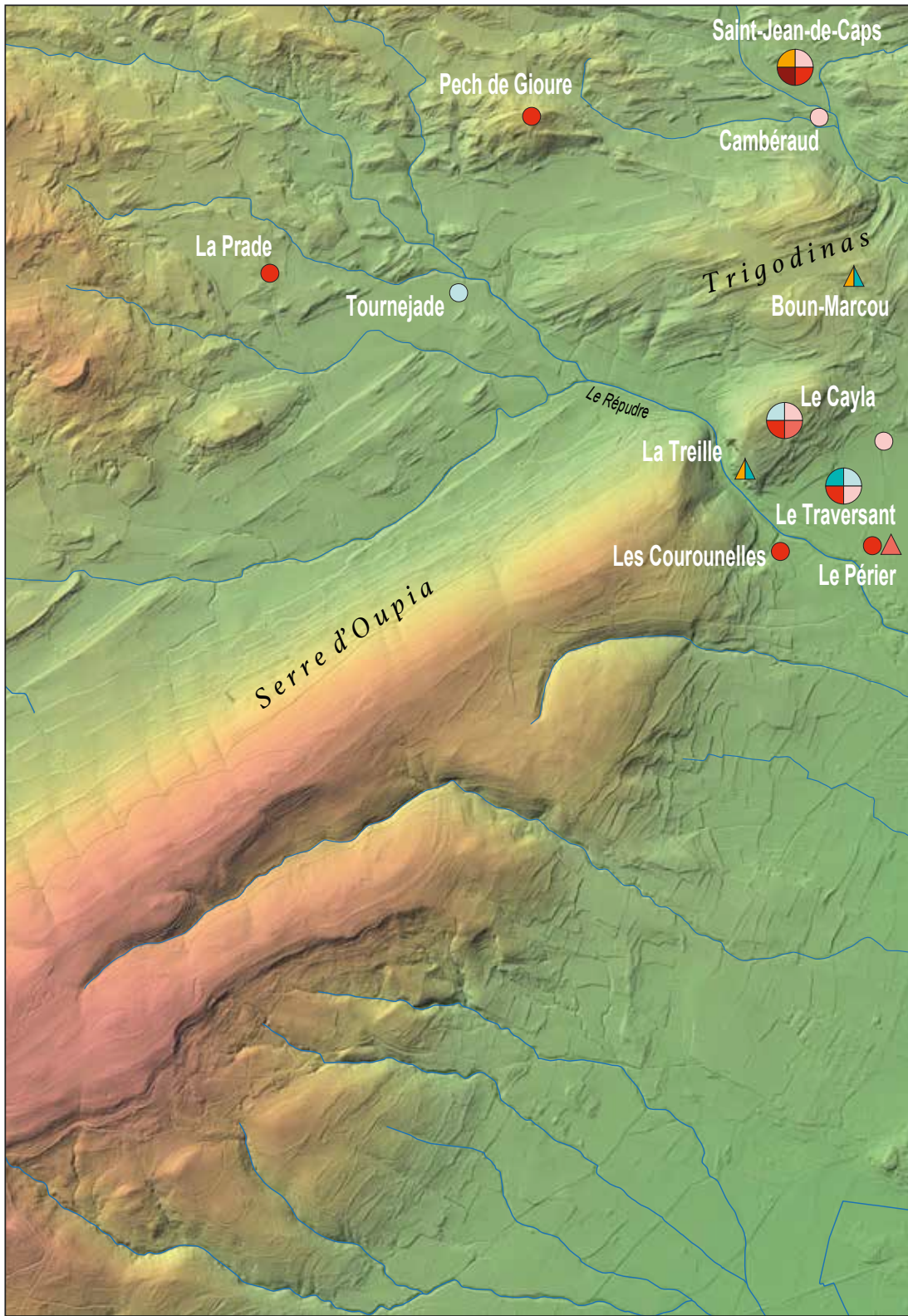
Aujourd'hui, ce trésor culturel, donné à l'État dans les années 1970, doit continuer d'exister par la valorisation scientifique et la mise en lumière du travail d'Odette et Jean, et celui des nombreux archéologues qui leur ont succédé. Une volonté de transmettre au grand public, et d'inviter les visiteurs à suivre leurs pas sur leurs lieux de vie et de fouilles, que la municipalité s'attache faire vivre, pour perpétuer l'histoire de Mailhac.

Serge Debled,
Maire de Mailhac



Sommaire

- 4 **Préfaces**
- 12 **Odette et Jean Taffanel :
deux vies pour l'archéologie à Mailhac** - [CP]
- 20 **Le Néolithique et l'âge du Bronze à Mailhac** - [JG]
Le dolmen de Boun-Marcou - [JG]
La grotte de la Treille - [JG]
- 32 **L'âge du Fer en Languedoc méditerranéen** - [EG]
- 44 **L'oppidum du Cayla** - [EG]
Les fortifications du Cayla - [AB]
L'habitat du premier âge du Fer du Traversant - [EG]
La « tombe de chef » du Cayla - [EG]
- 62 **L'ensemble funéraire de Mailhac** - [FM]
La tombe de Corno Lauzo - (FM)
- 76 **Mailhac et le territoire narbonnais
à l'époque romaine** - [CS]
L'aqueduc romain - [CS]
- 86 **Le site de Saint-Jean-de-Cas,
un village carolingien oublié
dans les garrigues mailhacoises** - [OG]
Morphogénèse du village actuel - [OG]
Les fours à chaux - [OG]
- 98 **Et maintenant ?** - [CP]
- 101 **Bibliographie**



Saint-Jean-de-Caps

Pech de Gioure

Cambéraud

La Prade

Tournejade

Trigodinas

Boun-Marcou

Le Répudre

Le Cayla

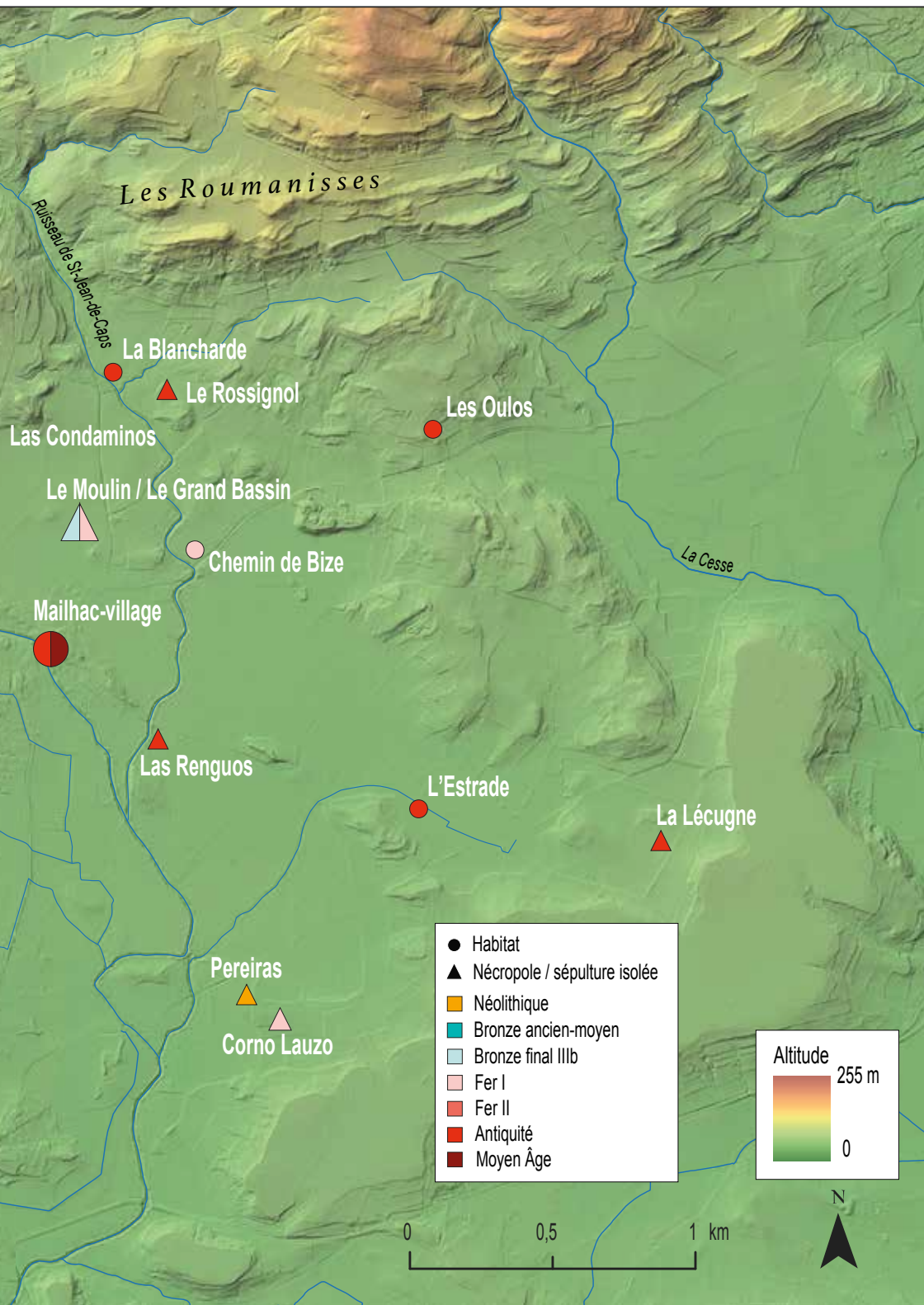
La Treille

Le Traversant

Les Courounelles

Le Pérrier

Serre d'Oupia



Odette et Jean Taffanel : deux vies pour l'archéologie à Mailhac

Naissance d'une vocation

Mailhac est un petit village de 500 habitants situé dans le Minervois, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Narbonne. Dans les années 1930, les vignes couvrent la plaine, tandis que le Cayla, colline qui la domine, est occupé par des champs, comme en témoignent encore les pierriers longilignes (fig. 3). C'est en 1929 que la vocation de la fratrie Taffanel, Odette (14 ans) et Jean (12 ans), prend naissance lorsque du mobilier archéologique est soulevé par la charrue dans une vigne de la famille au lieu-dit *Saint-Martin*. Ils poursuivent l'exploration de leur terroir plus largement à partir de 1931, avec la découverte du dolmen de *Boun-Marcou* et les premiers ramassages sur le Cayla, connu des anciens du village comme étant le Vieux Mailhac. Puis viennent les collectes et leurs premiers sondages à Saint-Jean-de-Cas, à la Redorte, dans la grotte de la Treille. Ils partagent rapidement leurs découvertes avec Henri Martin-Granel, archéologue avec qui



Fig. 3 – Vue aérienne du Cayla.



Fig. 4 - O. et J. Taffanel faisant visiter le Cayla à R. Lantier (conservateur au musée du Louvre) et P. Hélène (conservateur au musée de Narbonne). (années 1930)

ils fouillent brièvement au Cayla, ainsi qu'avec Laurent Mathieu, très impliqué dans la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude. En 1933, ils rencontrent Philippe Hélène, conservateur du musée de Narbonne. Grâce à ces trois archéologues, Odette et Jean Taffanel acquièrent des connaissances en accédant à leurs bibliothèques, leurs collections, leurs réseaux. L'été de cette même année, Laurent Mathieu emmène Odette et Jean chez Félix Mouret, le fouilleur de l'oppidum d'Ensérune, dont les travaux deviennent tout à la fois source de comparaison et objet de concurrence. Après ces premières années de formation en autodidacte, ils publient, en 1938, leur premier article dans le *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*. Les lettres reçues par Odette montrent que c'est à cette période qu'elle commence à constituer son propre réseau d'archéologues et qu'elle conquiert la réelle reconnaissance de ses pairs ; les conseils sur les méthodes de fouille disparaissent au profit de discussions sur l'interprétation des vestiges. (fig. 4.)

Les terrains de fouilles

L'objectif d'Odette et Jean Taffanel est clair : retracer, depuis les temps les plus anciens jusqu'au Moyen Âge, l'histoire de leur village. Ils s'intéressent à tout le territoire communal. Leurs premiers carnets de fouilles indiquent qu'ils passent un jour par-ci, un jour par-là, en fonction de leur temps libre, mais c'est surtout le Cayla qui accapare la majeure partie de leurs efforts de 1931 à 1939, puis de 1945 à 1947 (Jean a été mobilisé durant la guerre). À partir de 1948, le vignoble éprouvé par le manque de soins durant la guerre commence à être renouvelé. Les arrachages dévoilent alors de nombreuses sépultures à incinération autour du Grand Bassin et du Moulin. Odette et Jean Taffanel fouillent près de 150 tombes sur la seule année 1950. Des centaines d'autres seront fouillées par la



Fig. 5 – O. Taffanel fouillant une tombe.



Fig. 6 – O. Taffanel restaurant une céramique au dépôt de Mailhac. (1971).

suite, en d'autres lieux-dits mais appartenant au même ensemble funéraire. À partir de 1945 et suite à la législation sur les fouilles archéologiques, ils obtiennent chaque année une autorisation de fouille permanente sur le territoire de Mailhac, ce qui leur permet de révéler de nombreux sites. Ainsi, ils interviennent en partie au gré des travaux agricoles réalisés à Mailhac et parfois aux alentours, comme à Pépieux (Aude) ou à Aigne (Hérault).

Une démarche scientifique exemplaire

Dès leurs débuts, Odette et Jean ont la volonté d'enregistrer leurs découvertes par des croquis, des relevés en coupe et en plan, des dessins de mobilier, puis des photographies. Les lettres qu'ils envoient à Henri Martin-Granel et Laurent Mathieu sont ainsi de véritables comptes-rendus de fouilles dès les années 1930, ce qui était encore rare. Les rôles sont répartis entre le frère



et la sœur. Jean, qui passe beaucoup de temps dans les vignes, a un sens extraordinaire du terrain. Odette, bien que présente sur la fouille (fig. 5), poursuit surtout le travail de post-fouille : c'est elle qui rédige et reprend toutes les « minutes » de terrain (descriptions, plans, relevés) pour les mettre au propre, étudie et remonte les vases, dessine le mobilier découvert, le classe et l'inventorie (fig. 6). Ensemble, ils maîtrisent toute la chaîne de la recherche archéologique, de la prospection à la publication, en passant par la fouille, l'inventaire, la restauration, le dessin, la photographie et l'étude du mobilier. En reconnaissance de ses nombreux travaux et sans aucun diplôme, Odette obtient un poste d'attachée de recherche au CNRS en 1964, avant de devenir chargée de recherche en 1971, tandis que Jean continue à s'occuper des vignes.

Cette méthode minutieuse dont témoigne l'importante quantité de documents produits amène Odette Taffanel à construire plusieurs fichiers s'apparentant à des bases de données, soigneusement rangés dans des classeurs : un pour les notes de fouilles, un autre pour l'inventaire du mobilier, un autre encore constituant un « fichier mnémotechnique » (fig. 7). Ces fiches constituent un véritable référentiel lui permettant de revenir rapidement aux informations et formant le socle de l'élaboration de ses typologies et par conséquent de ses interprétations. C'est grâce à tous ces documents, les plus complets et les plus objectifs possibles, que plusieurs ouvrages majeurs pour l'archéologie méridionale

Fig. 7 : Extrait du « fichier mnémotechnique » d'O. Taffanel.

« Nous avons donc établi, pour chaque tombe, une fiche portant en signes conventionnels la typologie de la céramique et du mobilier métallique, et les détails des rites funéraires. En prenant pour point de départ la phase finale, bien caractérisée par les tombes de la transition avec le Grand Bassin I, nous avons essayé un premier classement de ces fiches. Il ne nous satisfait pas encore pleinement, mais déjà se dessine un tableau très souple, sans hiatus ni coupures, avec des imbrications, qui semble bien correspondre à l'évolution réelle d'une civilisation traditionnelle où les nouveautés ne supplantent jamais totalement les types anciens »

Rapport d'Odette Taffanel, *Travaux accomplis en 1968*, SRA

« Pour notre part, la nationalité de ces diverses peuplades nous importe peu. Nous sommes des fouilleurs, et notre tâche consiste à exposer le plus clairement possible les caractéristiques de leurs civilisations. Notre rêve serait de laisser parler les faits, mais pour cela il faudrait pouvoir publier intégralement nos fouilles. Nous essaierons comme je vous l'ai dit, avec l'aide de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude. Mais de toute façon, il faut pour cela remonter une grande quantité de céramique et la loger. »

Lettre d'Odette Taffanel à Jean Jannoray, directeur des Antiquités historiques, 9 décembre 1952, SRA, ADM1284

peuvent voir le jour. Au premier rang de ceux-ci se trouve *Le Premier âge du Fer languedocien*, publié entre 1955 et 1960 par la fratrie Taffanel et Maurice Louis, qui dresse le premier bilan sur la Protohistoire du Midi de la France et qui contribue considérablement à l'établissement d'une chronologie du premier millénaire avant notre ère. Ce classement est également particulièrement adapté à la publication monographique de grands ensembles comme l'étude sur la nécropole du Moulin. Si Odette Taffanel prend nécessairement part aux débats de son époque sur différentes problématiques archéologiques, comme la question de l'origine des peuples occupant le territoire durant la Protohistoire, elle attache une véritable importance à la donnée brute et c'est en cela que ses archives et ses travaux sont encore largement exploitables aujourd'hui. Odette et Jean Taffanel ont travaillé avec le même sérieux et la même vigilance sur chacun des sites qu'ils ont fouillé. Reconnus surtout pour leur contribution fondamentale à l'archéologie protohistorique languedocienne, ils doivent également être considérés comme des précurseurs en matière d'archéologie médiévale régionale en raison de leurs recherches sur le site de Saint-Jean-de-Cas.

Le souci de la conservation : « où loger les trouvailles ? »

Comme ils l'écrivent pour *Archéologia* en 1965, Odette et Jean Taffanel sont « entrés en archéologie » comme on entre en religion. Leur désintéressement est total : seul compte leur désir d'assurer l'avenir du patrimoine de Mailhac et la conservation du mobilier archéologique. Parcelle par parcelle et grâce à la sympathie des habitants, ils rachètent les terres du Cayla, afin d'y fouiller et de protéger le site. Sorti de terre, le mobilier est logé à la même enseigne que la famille Taffanel, à l'étage de leur maison au cœur du bourg. À partir de 1952, le manque de place se fait sentir et Odette commence à imaginer un lieu « où loger les trouvailles ». Un couvent est justement à vendre à l'entrée du village. Odette aurait voulu que l'État achète ce bâtiment, mais la création d'un centre archéologique ne se concrétisera pas. Aussi en 1953,



la famille Taffanel en fait l'acquisition pour son propre compte, en vendant les deux maisons familiales au sein du village. Leur volonté est d'en faire un véritable centre d'études permettant de conserver et de présenter par contexte de découverte l'ensemble du mobilier, de la belle pièce au tesson, car tous concourent à la compréhension et à la datation des sites. Ils aménagent trois salles de réserves et quatre salles d'exposition (fig. 8, 9), qui ne sont pas destinées aux curieux, mais aux collègues. Elles doivent

Fig. 8 – O. Taffanel devant les vitrines du dépôt de Mailhac.

« la formule d'exposition dans un Centre d'Études comme celui que nous projetons, n'est pas du tout celle d'un Musée où l'on expose seulement les « belles pièces » et nous voudrions exposer en stratigraphie tout le matériel récolté dans les fouilles 22, 27 et 40 »

Lettre d'Odette Taffanel à Jean Jannoray, directeur des Antiquités historiques, 9 décembre 1952, SRA, ADM1284



Fig. 9 – Salle d'exposition du dépôt de Mailhac où sont présentées les céramiques du Cayla par niveau.

devenir un lieu de travail et de discussions scientifiques, l'exposition des objets servant à démontrer ce qui est avancé dans les publications (fig. 10 et 11).

La donation à l'État

Le 18 février 1976, alors qu'ils viennent tout juste d'arrêter leurs opérations de terrain, la famille Taffanel fait don à l'Etat, en présence de diverses personnalités, de tout ce qu'ils ont réuni pour la protection et l'étude du patrimoine mailhacois (fig. 1) : 10 ha de terres sur le Cayla, la chapelle de Saint-Jean-de-Cas, l'ancien couvent comportant les salles de présentation et de vastes réserves mais aussi leur lieu de vie, l'intégralité des collections découvertes au cours de leur vie et leur bibliothèque d'archéologie. Cette donation à l'État n'est pas une idée soudaine mais un projet qu'évoque Odette depuis 1946 dans sa correspondance avec les directeurs des Antiquités historiques successifs. Ce n'est toutefois qu'en 1970 que les démarches commencent, avec l'appui déterminant de Guy Barruol, directeur des Antiquités historiques. Tant du côté de la famille Taffanel que de celui de l'État, de nombreuses questions se posent sur le contenu, la formulation de l'acte et les contreparties de la donation de tous leurs biens. Un poste de gardien du dépôt archéologique est créé en 1973 pour Jean, qui le fait déjà bénévolement et qui peut ainsi continuer à exploiter leur petite propriété viticole. Une des clauses précise également que Jean, Odette et leur mère auront la jouissance de l'habitation jusqu'à leur mort. Bien que leurs recherches de terrain s'arrêtent en 1974, Odette et Jean Taffanel ont continué à s'occuper du dépôt et des collections archéologiques, à publier leurs découvertes et à accompagner les chercheurs venus étudier les collections ou reprendre des fouilles à Mailhac, et ce jusqu'à leur décès en 2012 et 2009.

[CP]

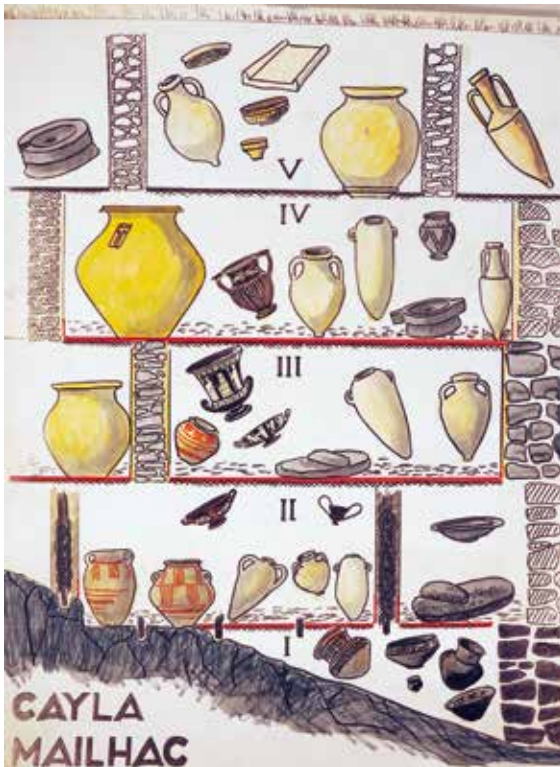
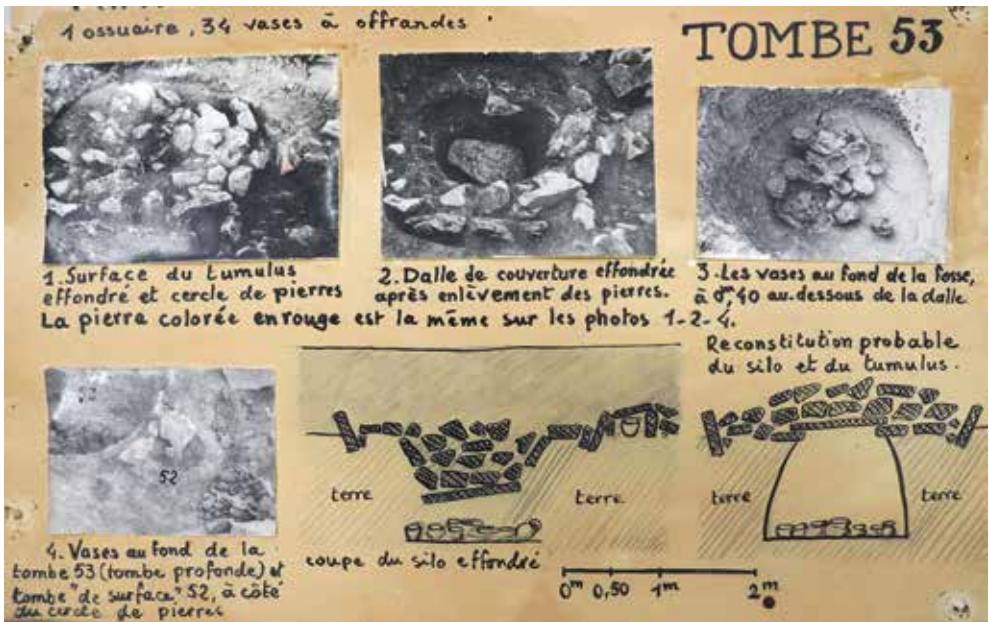


Fig. 10 – Stratigraphie simplifiée du Cayla réalisée par O. Taffanel pour le dépôt de Mailhac.

Fig. 11 – Cartel présentant la tombe 53 présentée au dépôt archéologique.



Le Néolithique et l'âge du Bronze à Mailhac

Le territoire de Mailhac fut parcouru pendant de longs millénaires par les chasseurs-collecteurs des cultures paléolithiques successives. La proximité des cavernes de Bize, refuges depuis le Paléolithique moyen, laisse entendre que les terres mailhacoises faisaient partie des espaces de chasse ou de cueillette des groupes humains, plus ou moins mobiles, qui fréquentaient ces étendues minervoises.

Les premiers agriculteurs du Languedoc

À partir du VI^e millénaire, les premiers colons néolithiques, venus de la péninsule italienne, s'installèrent en Languedoc et commencèrent de convertir les espaces narbonnais et biterrois à l'économie agro-pastorale, en cultivant du blé, de l'orge, des légumineuses et en élevant des caprins, des moutons et des bœufs. Les populations qui prirent le relais de ces primo-agriculteurs ont laissé des traces dans les cavités de la région et dans des sites engloutis par la remontée du niveau marin, comme à Leucate. On les identifie grâce à leur habitude de décorer leurs céramiques par l'impression dans la pâte fraîche d'un coquillage, le *cardium edule* (culture dite « cardiale »). Peu après 5000 av. J.-C., ces cultivateurs aux installations d'abord littorales ont sans doute progressé vers des terres plus continentales, dans la région carcassonnaise comme dans le biterrois.

La civilisation chasséenne et le faciès bizien

La grande colonisation agraire du bassin de l'Aude s'opéra dans le courant du V^e millénaire, avec la constitution de la civilisation chasséenne (dénommée à partir du site du Camp de Chassey, 71). De nombreuses localités, parfois de plusieurs hectares, parsèment alors le territoire, souvent à proximité de points d'eau. L'une des plus remarquable est celle de Langel, datée vers 4300 av. J.-C. et établie à proximité de l'ancienne lagune de l'Aude, à l'ouest du Massif de la Clape. Ces agriculteurs qui défrichèrent les espaces narbonnais et minervois étaient alimentés en matériaux

nécessaires à leurs travaux par des circuits de distributions très élaborés : beaucoup de leurs haches de pierre, nécessaires à la déforestation et au travail du bois, provenaient des régions alpines. Le meilleur silex était importé du Vaucluse et la variscite (minéral verdâtre) composant certaines parures, était extraite de mines dans la région de Barcelone. Des différences de statuts entre individus étaient par ailleurs marquées par des pièces d'apparat destinées à valoriser leur position sociale, comme les deux longues haches (env. 35 cm) découvertes près de Peyriac-de-Mer, l'une en jadéite, l'autre en néphrite.

À Mailhac, le Chasséen a été reconnu sur le site du Pereiras, où furent observés des foyers et 4 sépultures aménagées dans des fosses. Trois d'entre elles renfermaient un sujet en position repliée ; une quatrième sépulture pouvait renfermer deux adultes. Chacune de ces tombes contenait une lamelle de silex et des fragments de vases. Autour, plusieurs « foyers » ont été allumés probablement contemporains des sépultures. La céramique, où les formes hémisphériques et les coupes à large marli sont dominantes, évoque une phase ancienne du Chasséen en raison de la présence d'anses en ruban. On note aussi la présence d'une tasse à manche. Des restes de faune se trouvaient parmi les dépôts : la tombe 2 recelait les ossements de 7 ovins et de 4 moutons. La présence du chien mérite mention. D'autres sites chasséens ont été repérés au lieu-dit l'Entari et préalablement à la construction du lotissement L'Elisyque, où une fouille préventive a permis d'étudier une batterie de silos du Chasséen ancien (derniers siècles du v^e millénaire av. J.-C.).

Un autre ensemble culturel, vers 4000 av. J.-C., est nommé phénomène « bizien ». Il désigne un faciès original du Chasséen qui s'est développé dans la région narbonnaise avant de s'étendre vers le couloir de Carcassonne. Il se caractérise par une profusion de décors sur la paroi externe des vases : triangles pointés, bandeaux quadrillés ou rayés, cannelures en guirlandes ou en chevrons, parfois incrustations rouges ou blanches avec plages peintes. Les sites de ce groupe peuvent être des cavités (petite grotte de Bize, site éponyme) ou des localités de plein air (l'Illette



Fig. 12 – Rossignol. Vase vérazien à mamelons superposés (Néolithique final).

à Peyriac-de-Mer, Pourgobi à Montbrun-des-Corbières, ...). À Mailhac, deux tessons « biziens » ont été trouvés dans la grotte de la Treille, dont l'un à proximité d'un crâne. S'il y a un lien chronologique entre les deux, la grotte aurait pu être utilisée comme sépulcre dès le Néolithique moyen.

L'emprise du Vérazien au Néolithique final

La plus large mise en valeur du territoire mailhacois eut lieu lors de la phase finale du Néolithique, entre 3500-2500 av. J.-C.. En Languedoc occidental, cette période est caractérisée par la culture « vérazienne » dénommée à partir de sites situés dans les Corbières limouxines. À cette époque, l'extension des terres défrichées et cultivées est démontrée par un net accroissement des établissements, à Mailhac comme ailleurs. Les constructions étant de bois et d'argile, on ne trouve plus sur ces sites que les aménagements en creux (fosses, fours, carrières d'argile, etc), et parfois des fragments de torchis brûlés.

La céramique, particulièrement abondante, demeure le vestige le plus représentatif de cette culture matérielle, notamment avec ses marmites et grandes jarres présentant des oreilles ou des tétons de préhension en position superposée (fig. 12). Les contenants cylindriques de Saint-Jean-de-Cas, hauts de plus de 40 cm, sont les plus emblématiques de ces récipients, avec plusieurs rangées de cinq mamelons superposés.



L'outillage de pierre correspondant reste souvent peu attesté et se limite parfois à des meules, galets, quelques fragments de lames et des éclats de silex. Les instruments les plus nécessaires (les haches pour la déforestation, les faucilles pour les moissons, les flèches pour la chasse) et les plus « personnels » ont sans doute été emportés lors des déplacements de population. Le site du Périer, où une industrie lamellaire en silex blond s'inscrit dans la tradition chasséenne, fait exception. À cette époque apparaissent les premiers objets de métal, comme cette aiguille de cuivre provenant du dolmen de Boun-Marcou (fig. 13).

À compter du Néolithique final, les sépultures sont souvent à usage collectif : tombeaux mégalithiques et petites cavités naturelles. Quelques éléments de l'équipement personnel ou des pièces de qualité connotant le statut social sont déposés avec le défunt. Ces objets de valeur sont soigneusement choisis : longues lames en silex de Forcalquier, faucilles ou poignards des Alpes de Haute-Provence ou du Gard, armatures de flèches, pièces de cuivre, parures en matériaux divers. On ne

Fig. 13 – Dolmen de Boun-Marcou à Mailhac.

les trouve guère dans les habitats, à l'opposé de la céramique vérazienne, d'usage essentiellement domestique et rarement associée aux défunts dans les tombes en raison de son caractère commun. Ainsi, dans le dolmen de Boun-Marcou, probablement construit durant la phase ancienne du Vérazien, on ne trouve que quelques tessons à côté de flèches foliacées et de perles en variscite. Certains véraziens ont également pu être inhumés dans la grotte de la Treille vers la fin du IV^e millénaire et la première moitié du III^e millénaire, car quelques éléments céramiques caractéristiques y ont été découverts.

La culture du vase Campaniforme

Vers la fin du Néolithique, un phénomène nouveau apparaît sur le continent européen : l'introduction d'un gobelet, et accessoirement d'écuelles, portant deux variétés de décoration. L'une, dite « internationale » en raison de sa large répartition en Europe de l'Ouest, combine des bandes horizontales ornées de traits imprimés au peigne en oblique avec des bandes réservées ; l'autre, dite « cordée », est composée de lignes horizontales parallèles obtenues par impression d'une fine cordelette (fig. 17, 1). Ce processus à large propagation serait lié à la diffusion de nouvelles pratiques de sociabilité : agapes de boissons alcoolisées, connotation de statut social, mise en valeur de la personnalité de certains individus. Cette onde idéologique vient secouer les sociétés néolithiques jusque-là soucieuses de mettre en avant, à travers l'usage de tombes collectives, le ciment fédérateur du groupe social. À l'inverse, les campaniformes, même s'ils perpétuent la tradition de s'inhumer dans les sépultures traditionnelles, donnent à l'individu une place toute particulière. C'est pourquoi, à l'inverse des véraziens, les gobelets campaniformes internationaux et cordés, symboles personnels de leur détenteur, sont déposés dans les sépultures. Toutes les grandes tombes mégalithes du Minervois, bâties au Néolithique final, sont réutilisées lors de la « vague déferlante » des campaniformes internationaux (dolmens de

Mourre à Pennautier, des Perrières à Villedubert, de Saint-Eugène à Laure-Minervois, des Fades à Pépieux, de Boun-Marcou à Mailhac, etc). Dans la plupart de ces monuments, les campaniformes « cordés » sont également présents. Ces derniers se trouvent aussi dans plusieurs cavités sépulcrales de la région (grotte de la Treille à Mailhac, grotte Gazel à Sallèles-Cabardès, grotte du Rec de las Balmos à Caunes-Minervois, petite grotte de Bize, etc).

Ces gobelets sont souvent accompagnés d'objets-signes destinés à souligner le statut de leur possesseur : boutons perforés en V, flèches de silex à ailerons équarris, « protège-poignets », lames de poignards en cuivre. Très vite, les codes culturels liés à cette onde idéologique se généralisent dans le Midi et, peu à peu, se met en place une entité particulière émanant de cette propagation initiale. Elle conserve une vaisselle décorée désormais de motifs géométriques (triangles, damiers, ...) et adjoint au gobelet d'autres récipients (marmites, bols, écuelles, etc). À côté de ces récipients ornés, on trouve une vaisselle commune à usage domestique et un outillage lithique plus varié. Des sites d'habitat propres se développent. Autrement dit, d'un phénomène idéologique essentiellement perçu à travers les tombes, on passe à l'affirmation d'une culture matérielle traduisant tout un volet « domestique » jusque-là peu apparent.

À Mailhac, ce campaniforme secondaire (vers 2300-2200 av. J.-C.) est attesté au lieu-dit Embusco, par un ensemble caractéristique du « Campaniforme pyrénéen » : la très abondante poterie décorée (gobelets, écuelles, jattes) portait des motifs de triangles rayés, bandes en « fermeture éclair », chevrons, scalariformes, etc. Des récipients sans décor, une pointe de flèche à pédoncule et ailerons, quelques éclats de silex et des coquillages perforés accompagnaient ces vestiges.

Dans le dolmen de Boun-Marcou, des vases de la même culture mais au décor presque exclusivement réalisé au peigne pourraient se rattacher à une phase plus ancienne que celle attestée à Embusco.



Fig. 14 – Le Périer. Hache à rebords en bronze (Bronze ancien).

Les premiers temps de l'Âge du Bronze

À compter de 2200-2100 av. J.-C., des changements dans les styles céramiques et l'apparition d'objets en alliage cuivre-étain caractérisent les débuts de l'âge du Bronze. Il ne s'agit pas d'une rupture nette avec la tradition néolithique. Si des sépultures individuelles en caisson ou en fosse deviennent plus abondantes, les dépôts de corps dans les cavités naturelles ou les mégalithes se poursuivent quelques temps. Les parures s'inscrivent dans la même lignée et ce n'est que progressivement que des objets en métal remplacent l'outillage de pierre. La hache à rebords et à tranchant élargi découverte au Périer à Mailhac est caractéristique de ces premiers temps (fig. 14). Cette variété de coin est typique de l'aire languedocienne.

Peu d'habitats du début de l'âge du Bronze sont connus et à Mailhac, trois sites de plein air sont identifiés. Le premier a été repéré en 1970 à La Carreirasse. Interprété comme la trace de cabanes par J. et O. Taffanel, il pourrait plutôt s'agir d'un fossé d'enceinte. Les sols étant érodés, aucune trace des activités réalisées à l'intérieur de l'enclos n'est conservée. Le fossé a en revanche livré de la céramique, des galets, des fragments de meules, d'éclats de silex et de quartzite, de bouts de torchis. À la Caussade, trois « foyers » auxquels s'associaient des restes de bœufs, d'ovicaprins, de suidés et des restes de vases dont des urnes à cordons impressionnés ont été trouvés. La présence d'une anse à bouton, d'une petite lame de poignard à deux rivets, et de fils d'anneaux en bronze évoque plutôt la

phase moyenne de l'âge du Bronze. Un troisième site du Bronze ancien a été repéré lors des fouilles de 1997-2000 au lieu-dit Le Traversant. Il s'agit d'un habitat d'environ 1,5 ha, comportant plusieurs structures en creux (dont un four domestique) et diverses céramiques.

Le site sépulcral de la grotte de la Treille et les débuts du Bronze final

Les habitats de l'âge du Bronze étant peu étudiés à Mailhac, la grotte de la Treille constitue le site le plus à même de nous renseigner sur cette période. Si elle est occupée au Néolithique, c'est surtout entre 2200 et 1400 av. J.-C. qu'elle sert de sépulcre. L'abondance et la qualité des récipients et des parures de cette cavité en font un gisement emblématique de la première moitié de l'âge du Bronze languedocien. Après 1400-1300 av. J.-C., peu de vestiges témoignent de l'occupation de Mailhac. La région ne marque pourtant aucun dépeuplement, mais il faut attendre les ^{x^e}-^{ix^e} siècles av. J.-C. pour qu'une occupation conséquente et pérenne s'implante sur les terres mailhacoises, ancrage agricole important dont témoignent l'habitat du Cayla et la nécropole du Moulin.

[JG]

Le dolmen de Boun-Marcou

Le dolmen de Boun-Marcou est certainement l'un des plus importants mégalithes du Midi par la richesse des mobiliers funéraires qu'il recevait. On regrettera d'autant plus la façon dont il a été étudié vers 1930 par deux intervenants « concurrents ». L'un, Henri Martin-Granel a fait connaître ses observations de fouille et a offert les mobiliers qu'il mit au jour au Musée Archéologique de Narbonne. La part des vestiges découverts par l'autre acteur serait conservée dans une collection privée à Assignan (Hérault). Une telle partition des mobiliers, handicapante pour la science, mériterait un logique regroupement.

Le monument lui-même est une petite construction rectangulaire de 5,50 m de longueur sur 1,50 m de large. Une chambre sépulcrale, limitée par une dalle transversale pouvait avoir 2,50 m de développement. Les limites exactes du tumulus ne sont pas correctement fixées. Les divers piliers sont en calcaire ou en roche gréseuse. Il demeure une table de couverture qui pouvait recouvrir l'essentiel de la cella.

Henri Martin-Granel a noté que deux couches archéologiques ont pu être observées lors de la fouille. La couche inférieure recelait quelques tessons caractéristiques du Néolithique final et notamment un fragment de panse munie d'un téton et un bord de vase portant un cordon horizontal sous la lèvre. Quelques flèches foliacées en silex, deux perles de callais et une fine aiguille en cuivre les accompagnaient. Un dallage de pierres calcaires isolait ce niveau inférieur des dépôts supérieurs. Parmi ceux-ci figuraient une très belle série de récipients attribuables majoritairement à une phase de la culture du vase campaniforme dominée par des thèmes décoratifs traités selon la technique au peigne du « pointillé-géométrique ». Un gobelet appartient au type maritime classique banal à décor oblique ; un autre de même style comporte près du bord une bande à impressions « en fermeture éclair » (fig. 15, 1). Parmi les deux collections évoquées, figurent cinq grandes jattes dont deux au moins portent des motifs de triangles hachurés délimités dans un cas par des triangles réservés (fig. 15, 2), dans l'autre par une bande vierge disposée en chevrons. Un

plat tronconique s'orne d'un décor semblable (fig. 15, 3). Il s'agit là d'une des plus intéressantes séries de la phase moyenne du Campaniforme mise au jour dans le Midi en contexte funéraire. Ces mêmes niveaux supérieurs renfermaient 14 pointes de flèches à ailerons (fig. 16, 2), 12 lames ou lamelles de silex souvent partielles, 8 éclats de silex, un percuteur, 2 palettes de schiste, un poinçon en os. Les objets de parure comportaient plus de 500 pièces. Les plus nombreuses étaient des perles en stéatite : les deux séries en totalisaient 352 exemplaires, la plupart de petit diamètre (fig. 16, 1), quelques-unes plus grosses et une en tonnelet. Dix perles circulaires en pierre, une trentaine de perle en os, une perle en bobine, une en « double bobine », 2 dentales, 25 perles circulaires en test, 2 colombelles, 5 pendeloques en bois de cerf, un « barillet » en pierre noire, 5 « olives », 2 pendeloques découpées dans des tests, un poinçon (?) en métal, quelques fragments de cuivre. Trois boutons hémisphériques, perforés en V, sont des objets-signes qui devaient être étroitement associés aux céramiques campaniformes (fig. 16, 3). On insistera sur cette abondance des équipements funéraires. En revanche, nous ne savons pratiquement rien sur les restes anthropologiques des sujets inhumés, la recherche des objets ayant essentiellement prévalu lors des deux interventions. L'observation d'un horizon inférieur attribuable au Néolithique final, antérieur aux réoccupations campaniformes mérite d'être notée à une époque où il était courant d'attribuer aux porteurs de gobelets la construction des dolmens de l'Aude.

[JG]

Fig. 15 – Dolmen de Boun-Marcou. Céramiques du complexe campaniforme : 1. Gobelet. 2. Jatte. 3-4. Plat. (Chalcolithique).

Fig. 16 – Dolmen de Boun-Marcou. 1. Collier de perles en stéatite. 2. Armatures de flèches en silex. 3. Boutons en os à perforations en V. (Chalcolithique).



Fig. 15



Fig. 16

La grotte de la Treille

À 800 m au nord-ouest du village de Mailhac, au flanc du Cayla, dans la vallée du Répudre, la grotte de la Treille se présente sous la forme d'un simple couloir, large de 5 à 6 m au départ puis se rétrécissant dans sa partie terminale pentue, après une vingtaine de mètres de développement. Sa voûte, très basse (0,75 m en moyenne) la rendait inutilisable comme habitat. De 1932 à 1934, O. et J. Taffanel la vidèrent de son contenu. Ils constatèrent que la cavité avait été exclusivement utilisée à des fins sépulcrales entre le Néolithique et le plein âge du Bronze. C'est en fait à l'âge du Bronze ancien et moyen que se rapporte la plupart des vestiges mis au jour. Parmi les restes anthropologiques qui en proviennent, seul un crâne a été retrouvé entier (sans son maxillaire inférieur) dans la partie profonde de la grotte, protégé par un agencement de pierres. Sur le côté droit de la caverne, à une dizaine de mètres de l'entrée, un grand amas cendreux a pu être observé, peut-être le résultat de feux successifs pour purifier les lieux lors des apports de cadavres. Il est intéressant de noter que des dépôts céramiques, relevant des diverses phases d'occupations protohistoriques du Cayla avaient été aménagés à l'entrée de la grotte, bien après l'utilisation de celle-ci comme sépulcre : offrandes à un lieu « sacralisé » ? Telle est l'hypothèse des fouilleurs.

La fouille du site a livré plus de 2000 fragments de vases relevant de diverses phases du Bronze ancien et moyen. On en citera les éléments les plus caractéristiques. Ainsi une cruche à anse présentant des bandes horizontales et verticales traitées au peigne s'inscrit pleinement dans la tradition dite « épi-campaniforme » de la céramique à ornementation dite « barbelée » des débuts du Bronze ancien (fig. 17, 2-3-4). Des restes de jarres à fond plat comportant sous le col un cordon en relief cupulé ont des parentés avec certains forts volumes de la « civilisation du Rhône ». Des pichets biconiques à une anse et fond ombiliqué sont également de bons marqueurs du Bronze ancien. Nombreuses sont les petites écuelles ou tasses carénées caractéristiques du Bronze ancien et moyen de la façade méditerranéenne et dont des parentés existent dans plusieurs sites d'Italie du Nord.

Elles sont souvent dotées d'une seule anse en ruban prenant appui sur le bord et sur la carène et s'élevant au-dessus du plan de l'orifice (fig. 18, 3). Cette variété de contenant a également été décrite parmi les cavités sépulcrales de la montagne de la Clape (grotte basse de la Vigne-Perdue ou du Ruisseau aux Monges, Narbonne). Une urne présente deux anses à boutons diamétralement opposées alternant avec deux mamelons eux aussi en position symétrique (fig. 18, 1). Un fond de vase polypode suggère des affinités pyrénéo-aquitaines. Un tesson porte une ornementation à rapprocher du style décoratif dit « de Saint-Vérédème » (fig. 18, 2) Parmi les pièces en métal mises au jour, toutes en bronze, citons une alène losangique, un bracelet ouvert à section carré, un hameçon, des appliques hémisphériques, des perles tubulaires, des fragments d'anneaux. Originales sont deux pendeloques tubulaires en os, à perforation médiane, ornées de lignes incisées ou de gravures (fig. 19, 1-2). Parmi les parures, on détachera quelques petites perles en verre bleu (fig. 19, 3), un grain de corail, deux perles en ambre (fig. 19, 4) et un écarteur de collier en pâte de verre (fig. 19, 5). Ces derniers éléments ont des correspondances parmi les mobiliers accompagnant les sépultures du Bronze moyen de l'abri et de la grotte du Collier à Lastours (Aude).

[JG]

Fig. 17 – Grotte de la Treille. 1. Bord de gobelet campaniforme à décor cordé (Chalcolithique). 2-3-4. Éléments d'une cruche carénée à anse et à décor de style « barbelé » (Bronze ancien).

Fig. 18 – Grotte de la Treille. 1. Urne à anses à poucier et à mamelons symétriquement opposés. 2. Tesson orné de style « Saint-Vérédème ». 3. Tasse à anse relevée. (Bronze ancien-moyen).

Fig. 19 – Grotte de la Treille. 1-2. Objets décorés sur diaphyses. 3. Perles en verre bleu. 4. Perles en ambre. 5. Ecarteur en pâte de verre. (Bronze ancien-moyen).



Fig. 17



Fig. 18



Fig. 19



L'âge du Fer en Languedoc méditerranéen

L'époque comprise entre le milieu de VIII^e et la fin du II^e s. av. J.-C. – moment de la conquête romaine dans le Sud de la France – est synonyme d'une profonde évolution des sociétés occupant les terres sises entre Rhône et Pyrénées (fig. 20). Les changements qui s'opèrent s'inscrivent dans un mouvement plus global qui concerne d'autres régions du monde celtique ou ces voisins proches que sont les domaines ibériques et italiques qui, comme le Sud de la France, ont alors été en contact à des degrés divers avec les civilisations grecque, étrusque et phénicienne.

De l'âge du Bronze à l'âge du Fer

Loin d'être cloisonnées, les sociétés du Bronze final IIIb (X^e-IX^e s. av. J.-C.) sont insérées dans des réseaux dépassant de loin le cadre micro-régional, ouvrant déjà sur la Méditerranée. Le Languedoc occidental se présente ainsi dès cette époque comme une région particulièrement dynamique, épiceutre d'un groupe culturel (le « Malthacien »,) qui s'étend du versant sud des Pyrénées (dans l'actuelle province de Gérone) jusqu'aux régions rhodaniennes.

Il faut voir dans cette situation l'un des principaux ferments des évolutions qui se font jour à partir du VIII^e s. av. J.-C. et qui relèvent tout autant d'une dynamique interne que de changements induits par l'accentuation progressive des contacts avec les civilisations méditerranéennes évoquées plus haut.

Le Rhône d'un côté, l'Aude de l'autre, constituent deux axes de communication majeurs ouvrants, l'un vers la Celtique continentale, l'autre sur les régions atlantiques via l'axe Aude-Garonne. Aux ressources agricoles s'adjoignent en Languedoc des ressources minières, probablement exploitées à date haute comme c'est le cas des gisements de cuivre du district de Cabrières (Hérault). Les potentialités offertes par les réseaux d'échanges organisés selon ces axes ont à l'évidence été reconnues par les navigateurs grecs et, dans une moindre mesure, phéniciens, qui se sont aventurés dans ces confins nord-occidentaux de la Méditerranée. Si les traces matérielles les plus évidentes de tels contacts sont datables de la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C.,

cette ouverture du Languedoc sur la Méditerranée s'inscrit néanmoins dans un temps plus long, qui ne fait que s'accélérer à la charnière des VII^e-VI^e s. av. J.-C. avec la fondation de *Massalia* (Marseille) par les Grecs venus de Phocée, en Asie mineure.

Phéniciens et Grecs

Au début du I^{er} millénaire av. J.-C., on assiste à un regain des navigations opérées depuis la Méditerranée orientale. Les Phéniciens, installés dans le Sud de l'Espagne dès le IX^e s. av. J.-C., poussent au VII^e s. av. J.-C. des reconnaissances vers le nord-est de la Péninsule et atteignent même les côtes languedociennes, probablement à la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement en métaux (argent, cuivre, étain...). De rares documents matériels témoignent de ces contacts qui, géographiquement, ne dépassent pas la vallée de l'Hérault. Quelques amphores et pièces de vaisselle produites dans le sud de l'Espagne se retrouvent ainsi jusque dans l'intérieur des terres (ainsi à Mailhac), mais on perçoit tout l'impact qu'on eut ces biens « exotiques » à travers une série de vases non tournés, produits localement, qui par leur forme ou par leur décor à base d'une peinture rougeâtre imitent clairement des prototypes phéniciens.

Au VIII^e s. av. J.-C., les Grecs emboîtent le pas des Phéniciens et débute alors ce vaste mouvement d'expansion fréquemment désigné sous le terme de « colonisation ». Les Grecs essaient de la Mer Noire à l'Italie méridionale et s'aventurent jusqu'aux confins occidentaux de la Méditerranée. Aux côtés d'autres Grecs, les Phocéens se sont intéressés durant le VII^e s. av. J.-C. aux régions bordant le golfe du Lion, choisissant *in fine* un lieu proche de l'embouchure du Rhône où ils fondèrent ce qui deviendra une des grandes cités de Méditerranée occidentale, Marseille. Ici encore, de la Provence occidentale au Languedoc, quelques vestiges matériels (vases à boire, objets métalliques...) témoignent de cette phase dite « précoloniale » durant laquelle des contacts ont manifestement été établis avec les élites locales, avec un intérêt tout particulier pour la zone comprise entre l'Aude et l'Hérault.

Fig. 20 – Carte des principaux habitats de l'âge du Fer du Languedoc méditerranéen et de ses marges.





- 1 - Ullastret
- 2 - *Emporion* (Empuries)
- 3 - *Rhodè* (Roses)
- 4 - Collioure
- 5 - *Illiberis* (Elne)
- 6 - *Ruscino* (Château-Roussillon)
- 7 - Le Port (Salses)
- 8 - Pech Maho (Sigean)
- 9 - Le Moulin (Peyriac-de-Mer)
- 10 - Carcassonne
- 11 - Le Cros (Caunes-Minervois)
- 12 - Malvieu (Saint-Pons-de-Thomières)
- 13 - Mourrel-Ferrat (Olonzac)
- 14 - Mailhac
- 15 - Montlaurès (Narbonne)
- 16 - La Moulinasse (Salles d'Aude)
- 17 - Ensérune (Nissan-lez-Ensérune)
- 18 - Béziers
- 19 - *Agathé* (Agde)
- 20 - La Monédière (Bessan)
- 21 - Mont-Joui (Florensac)
- 22 - Aumes
- 23 - Saint-Siméon (Pézenas)
- 24 - La Ramasse (Clermont-l'Hérault)
- 25 - Les Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul)
- 26 - Puech de Mus (Sainte-Eulalie-de-Cernon)
- 27 - Mèze
- 28 - La Roque (Fabrègues)
- 29 - *Lattara* (Lattes)
- 30 - La Cougourlude/Mas de Causse (Lattes)
- 31 - *Sextantio* (Castelnau-le-Lez)
- 32 - Le Plan de la Tour (Gailhan)
- 33 - La Font-du-Coucou/La Liquière (Calvisson)
- 34 - MaureSSIP (Saint-Côme et Maruéjols)
- 35 - Roque-de-Viou (Saint-Dionisy)
- 36 - *Anagia* (Nages)
- 37 - Le Cailar
- 38 - Saint-Vincent (Gaujac)
- 39 - Le Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard)
- 40 - Roche-de-Comps (Beaucaire)
- 41 - La Redoute (Beaucaire)
- 42 - Espeyran (Saint-Gilles-du-Gard)
- 43 - *Arelate/Théliné* (Arles)
- 44 - Le Mourre-de-Sève (Sorgues)
- 45 - Le Castellan (Istres)
- 46 - St-Blaise (St-Mitre-les-remparts)
- 47 - L'île (Martigues)
- 48 - St-Pierre-les-Martigues
- 49 - L'Arquet (Martigues)
- 50 - Tamaris (Martigues)
- 51 - *Massalia* (Marseille)
- 52 - Les Mayans (Septème-les-Vallons)
- 53 - Le Baou-Roux (Bouc-Bel-Air)
- 54 - Les Baoux de Saint-Marcel (Marseille)
- 55 - Le Mont Garou (Sanary)
- 56 - La Courtine (Ollioules)
- 57 - *Tauroeis* (Six-Fours-les-Plages)
- 58 - *Olbia* (Hyères)

Des sociétés en mutation

Qu'il s'agisse de succédanés de vases phéniciens ou d'objets importés depuis la sphère gréco-italique, ces biens (rarissimes en contexte d'habitat) se retrouvent en revanche régulièrement dans certaines sépultures attribuables à des personnages de haut rang social. Au-delà de leur rareté qui leur confère une valeur intrinsèque, la dimension symbolique de certains de ces objets (coupe à boire, broche à rôtir...) est notable, et renvoie à des pratiques d'hospitalité bien documentées ailleurs en Méditerranée parmi les aristocraties d'époque archaïque.

C'est dans ce contexte que la métallurgie du fer fait son apparition. L'origine de cette innovation technologique est discutée, certains chercheurs privilégiant la piste d'une influence continentale, d'autres celle d'une influence méditerranéenne. Toujours est-il que la sidérurgie apparaît en Languedoc vers 775-725 av. J.-C. (transition âge du Bronze – âge du Fer), sans décalage chronologique majeur avec les régions limitrophes. Elle se limite dans un premier temps à la fabrication de pièces de petite taille (couteaux notamment), tandis que certains objets semblent bien importés depuis la Méditerranée, et plus particulièrement depuis le monde phénico-occidental. Rapidement maîtrisée, cette technique se développe au VII^e s. av. J.-C. et l'usage d'outils ou d'armes en fer plus robustes que leurs homologues en alliage cuivreux se généralise au siècle suivant.

Au-delà de ce progrès technologique, cette période est marquée par un double phénomène, à la fois progressif et rapide, dont témoignent l'évolution de la culture matérielle, des formes de l'habitat ou encore des pratiques funéraires.

Il s'agit en premier lieu d'un processus de différenciation culturelle entre Languedoc occidental et oriental, avec le faciès dit « Grand Bassin I » d'un côté – d'après la nécropole éponyme de Mailhac (Aude) –, « Suspendien » de l'autre – d'après le site éponyme de La Grotte Suspendue à Collias (Gard). Perceptible notamment à travers l'évolution des styles céramiques, cela révèle un processus de construction identitaire où les liens entre groupes ou « tribus » se voient affirmés, avec probablement le sentiment d'appartenir – durant un temps – à une même ethnie. Au niveau des pratiques funéraires, si l'incinération est généralisée en Languedoc occidental



Fig. 21 - Mobiliers métalliques de la nécropole du Grand Bassin I. Pointe de lance, poignards à antennes et mors de chevaux (fin du VII^e s. av. J.-C.).

(depuis le Bronze final IIIb), elle ne l'est encore que partiellement en Languedoc oriental où l'inhumation prédomine largement.

Il s'agit ensuite d'un phénomène de hiérarchisation accrue, illustrée par des différences notables entre les mobiliers accompagnant le défunt dans la tombe, non plus seulement en fonction de son genre, mais désormais également en fonction de son statut social. Peu perceptibles au Bronze final IIIb ces différences se manifestent différemment d'une région à l'autre. À l'ouest du fleuve Hérault, la tendance globale est à la multiplication des objets (notamment des vases et leurs contenus) déposés dans la tombe, mais certaines sépultures se distinguent par une profusion de ces mobiliers d'accompagnement et, pour les sépultures les plus « riches », par la présence de biens somptueux (parmi lesquels les rares importations méditerranéennes précédemment évoquées) ainsi que d'armes ou d'objets évoquant la figure du cavalier (éléments de harnachement, voire de char) (fig. 21). À l'est de l'Hérault en revanche, cette tendance est bien moins ostentatoire, mais l'existence de tombes à armes (masculines) et de tombes « à parure surabondante » (féminines) exprime de manière comparable la volonté de certains individus de se distinguer du reste du groupe, sachant par ailleurs que l'accès même aux nécropoles a pu (selon certains chercheurs) être limité à une partie du corps social, excluant en tout cas les très jeunes enfants.

Le « triangle d'or » languedocien

De la vallée de l'Hérault au nord, au Roussillon au sud et à la moyenne vallée de l'Aude à l'ouest, un ensemble à la fois culturellement cohérent et particulièrement dynamique se dessine au début du premier âge du Fer, prémices de la constitution d'une ethnie mentionnée par les sources antiques, les Élisyques, dont le territoire aux VI^e-V^e s. av. J.-C. aurait été centré sur le Narbonnais avec comme chef-lieu *Naro* (ou *Narbo*), probablement l'*oppidum* de Montlaurès (Narbonne).

Les basses vallées de l'Hérault, de l'Orb et de l'Aude ont constitué des points d'attraction privilégiés pour les navigateurs méditerranéens, qui ont trouvé là des groupes humains structurés exerçant un contrôle sur le débouché d'importantes voies de commerce reliant la côte à l'intérieur des terres et disposant de ressources étendues. Entre la fin du VII^e et le début du VI^e s. av. J.-C., cette même zone constitue d'ailleurs l'épicentre d'un autre phénomène, qui est celui de l'enfouissement de réserves de métal en vue de leur exportation vers la Méditerranée. Le complexe « launacien » – d'après le site éponyme de Launac (Fabrègues, Hérault) – est ainsi caractérisé par une série de dépôts regroupant d'importantes quantités d'objets en alliage cuivreux, voire de lingots. Complètes ou fragmentaires, ces objets (parures notamment) proviennent non seulement des régions méridionales, mais également de régions éloignées (zone alpine, nord-ouest de la France, Jura...), témoignant de réseaux à longue distance ayant drainé vers le Languedoc ce métal principalement destiné à être refondu.

Continuités et ruptures dans l'habitat

Les quelques sites de hauteur occupés au Bronze final IIIb sont assez systématiquement désertés aux débuts du premier âge du Fer au profit d'habitats de plaine. Souvent évoquée, l'impression d'une déprise démographique doublée d'une crise agricole et d'un éclatement des communautés doit être fortement nuancée, en particulier pour le Languedoc occidental. Moins « visibles », les habitats de cette période demeurent largement méconnus, mais la densité des nécropoles nous montre clairement la continuité d'occupation des terres languedociennes.

Il semble par ailleurs que nombre de ces sites de hauteur – durant cette période centrée sur le VII^e s. av. J.-C. – abrités des sanctuaires, indiqués par la présence de stèles ou de piliers, pour certains anthropomorphes et représentant probablement des personnages « héroïsés » qui nous rappellent les « chefs » visibles dans les nécropoles (fig. 22). Le phénomène est particulièrement sensible en Languedoc oriental, là où se développera ensuite (de manière assez éphémère) une sculpture dite « gauloise méridionale » figurant des personnages masculins parés d'attributs

guerriers ; certains arborent à leurs côtés des crânes d'ennemis vaincus, nous renvoyant à la pratique des têtes coupées puis exposées, récurrente en Gaule méridionale au second âge du Fer. Ces sanctuaires à vocation communautaire, véritables marqueurs de territoires, ont presque tous été démantelés dans le courant du VI^e s. av. J.-C., de sorte qu'aucune de ces stèles n'a été retrouvée en position originelle, en dehors du cas exceptionnel du sanctuaire des Touriès à Saint-Jean et Saint-Paul (Aveyron), fonctionnant du VIII^e au IV^e s. av. J.-C. et déserté par la suite. Ailleurs, les stèles et piliers évoqués plus haut ont été régulièrement réutilisés comme matériau de construction, en particulier au moment d'ériger les remparts qui, à partir du milieu du VI^e s. av. J.-C., marquent la réappropriation de ces lieux par l'habitat. La dimension symbolique de ce réemploi est discutée : souvent brisés, ces éléments lapidaires ont-ils pour autant été désacralisés, ou ont-ils trouvé une nouvelle signification au moment d'être intégrés dans de nouveaux dispositifs (en particulier les fortifications) dont la fonction utilitaire se double d'une dimension symbolique forte ? À tout le moins, des rites en lien avec les systèmes défensifs sont avérés dans plusieurs cas, que ce soit au moment de leur fondation, durant leur existence, ou même lors de leur abandon.

Du premier au second âge du Fer

Les habitats fortifiés (*oppida*) qui se multiplient à la fin du premier âge du Fer (VI^e-début du V^e s. av. J.-C.) regroupent alors une part importante de la population, à côté de fermes et hameaux disséminés sur le territoire. Le maillage de ces sites – généralement de hauteur – est dense, et l'*oppidum* contribue dès lors à signifier une emprise accrue sur les terres et les voies de communication. De tailles variées, ils dépassent rarement les 10 ha (souvent moins) et s'organisent en réseaux dont les contours ont manifestement évolué dans le temps. À cela plusieurs raisons qui – faute de textes – nous échappent largement, mais qui tiennent vraisemblablement pour partie à une compétition exacerbée en vue du contrôle des terres et des réseaux d'échanges. Ce commerce, largement animé par les Grecs de *Massalia* (et de ses sous-colonies telle *Agathé* (Agde), fondée au V^e s. av. J.-C.) ainsi que d'*Emporion* (Empuries,



Fig. 22 – Cayla de Mailhac. Fragment de pilier sculpté anthropomorphe, avec représentation bicéphale stylisée (datation inconnue).



Fig. 23 – Mailhac (habitat/nécropole) / Pouzols-Minervois (Corno Lauzo). Amphore massaliète (a), pâte claire massaliète (b), grise monochrome (c), attique à figures noires (d) (fin du VI^e s. av. J.-C.).

prov. de Gérone), mais également par les Étrusques, se développe et se structure en effet considérablement durant cette période. La diffusion en Languedoc de produits de l'artisanat grec (notamment des céramiques fines produites à Marseille ou importées de Grèce) et surtout du vin contenu dans les amphores constituent les traces les plus évidentes de ces échanges (fig. 23).

Massalia développe en effet une viticulture à grande échelle à partir du milieu du VI^e s. av. J.-C. et inonde peu à peu le marché gaulois de ses productions. Son emprise commerciale, particulièrement sensible en Provence et Languedoc oriental, s'estompe peu à peu vers le Sud, où il se superpose au réseau « ibérique » animé par *Emporion*. Le monde indigène, quant à lui, développe considérablement sa production agricole en vue de dégager des surplus, ce dont témoignent entre autres la multiplication des moyens de stockage (greniers, silos) au début du second âge du Fer. En plus des céréales et du bétail, des métaux, divers produits (manufacturés ou non), voire des esclaves, ont ainsi alimenté ce négoce.

La création de nombreux comptoirs (*emporia*) littoraux ou fluviaux, destinés à servir d'interface entre ces mondes en contact, répond



b



c



d

à cette logique d'un commerce régulier régi selon des règles acceptées par tous. Des documents exceptionnels, tels les lettres commerciales inscrites en grec mises au jour à *Lattara* (Lattes, Hérault) et Pech Maho (Sigean, Aude) témoignent par ailleurs de la présence de négociants grecs (voire également étrusques), qu'il s'agisse de marchands de passage ou d'individus ayant pu séjourner sur place un temps donné. Nés d'une conjonction d'intérêts entre indigènes et colons méditerranéens, ces *emporía* – dont le caractère mixte ressort parfois assez clairement – sont des lieux où s'échangent certes des marchandises, mais également des idées ou des techniques.

Résilience, innovations et emprunts

Sur ce point, plusieurs emprunts ont été faits au registre méditerranéen. Il s'agit en premier lieu du tour de potier, introduit dès le milieu du VI^e s. av. J.-C., qui va susciter l'éclosion d'un certain nombre de productions tournées régionales, se substituant à des degrés divers aux céramiques modelées traditionnelles qui restent néanmoins en



Fig. 24 – Cayla de Mailhac. Jarre ibéro-languedocienne (V^e s. av. J.-C.).

usage jusqu'à la fin de l'âge du Fer (fig. 24). En effet, des différences importantes se font jour dans l'utilisation de la céramique tournée (locale ou importée) : d'abord entre la côte (plus ouverte aux apports extérieurs) et l'intérieur de terres, et surtout entre un Languedoc oriental plus attaché à des modes de vie traditionnels et un Languedoc occidental plus proche du monde ibérique. Déjà opérante au VI^e s. av. J.-C., cette partition entre un faciès « ibéro-languedocien » et un faciès « celtique » se renforce au second âge du Fer avec une frontière mouvante coïncidant une fois encore avec la vallée de l'Hérault. Même si l'incinération est désormais le mode sépulcral généralisé d'un bout à l'autre de l'aire géographique considérée, des différences culturelles notables caractérisent alors le Languedoc méditerranéen et traduisent l'existence de réactions identitaires dans un contexte marqué par la pression économique de Marseille grecque.

D'autres emprunts se font jour, avec notamment l'adoption de la technique de la brique crue (ou « adobe ») sur solins de pierres. Cette technique apparaît dès le milieu du VI^e s. av. J.-C., dans l'environnement proche de Marseille (Martigues) ou en certains points fortement ouverts au négoce grec tels Agde, La Monédière (Bessan, Hérault) ou encore Pech Maho. Progressivement diffusée vers l'intérieur des terres, elle tend à remplacer les techniques traditionnelles de construction en bauge ou en torchis sur poteaux porteurs. Elle accompagne alors le développement de trames urbaines resserrées, constituées d'îlots mitoyens avec des maisons de plan quadrangulaire. Les techniques de construction ancestrales ne disparaissent pas pour autant, et l'impact de ces innovations ne dépasse guère, en plein second âge du Fer, les limites de la plaine littorale.

Le second âge du Fer

Concernant les maisons, la tendance est à la complexification des plans. Du modèle à pièce unique, l'on passe progressivement à des maisons à deux, trois pièces ou plus. Cela va de pair avec une partition fonctionnelle de l'espace, avec notamment une séparation des espaces de vie et de stockage. La cellule familiale, quant à elle, demeure l'élément de base de la vie sociale et de l'activité économique, mais une spécialisation du travail existe depuis longtemps : à côté de productions réalisées dans le cadre domestique, d'autres (métallurgie notamment) relèvent d'un véritable artisanat auquel certains individus se dédiaient à plein temps.

Comme pour le regroupement de la population dans ces espaces proto-urbains que constituent les *oppida*, l'intensification de la production agricole au second âge du Fer semble pour partie due à l'action dirigiste des élites locales, dont la dimension guerrière devient moins perceptible au v^e s. av. J.-C. au vu des nécropoles où les armes (et le mobilier en général) se font rares. Les armes réapparaissent cependant dans les tombes masculines aux IV^e-III^e s. av. J.-C., tandis que l'on assiste à de profonds changements dans les modes d'occupation des sols (raréfaction de l'habitat rural dispersé) ainsi qu'à des recompositions territoriales. Certains sites s'affirment ainsi comme des « chefs-lieux » à dimension régionale (*Ruscino*, Montlaurès, Nîmes...), tandis qu'ici ou là, la présence de bâtiments publics renforce le caractère véritablement urbain de ces *oppida*.

Indépendamment de la question d'éventuels apports de populations en provenance de Celtique continentale – peu perceptibles compte tenu de l'absence de rupture dans la culture matérielle – la fin du second âge du Fer est en tout cas marquée par la constitution de deux entités ethniques organisées sur le plan politique en autant de confédérations, à savoir les Volques arécomiques en Languedoc oriental et les Volques tectosages sur l'axe Aude-Garonne. C'est cette mosaïque de peuples et de cités que rencontrèrent les Romains à la fin du II^e s. av. J.-C. au moment de la conquête du Sud de la Gaule. Symptomatique de l'intérêt que représentait – de longue date – le secteur au débouché de la vallée de l'Aude, est alors la fondation en 118 av. J.-C. de *Narbo Martius* (Narbonne), première colonie latine hors d'Italie.

L'oppidum du Cayla

Adossée aux premiers contreforts de la Montagne Noire, la colline du Cayla se présente sous la forme d'un double relief allongé aux pentes abruptes côté nord et plus adoucies côté sud, qui domine d'environ 70 m la plaine où se situe l'actuel village de Mailhac (fig. 25). Bien inscrite dans le paysage, cette colline domine au sud-ouest le cours du Répudre, rivière qui, à 6 km en aval, vient se jeter dans le fleuve Aude. Le secteur est parsemé de plusieurs ruisseaux au débit saisonnier, notamment celui de St-Jean-de-Caps qui passe au nord-est du Cayla avant de rejoindre le Répudre à hauteur du village actuel. Ces deux cours d'eau délimitent une zone de forme sensiblement triangulaire adossée au Cayla, occupée durant un temps par l'habitat (Le Traversant) et ayant surtout abrité l'espace dédié aux morts (nécropole du Moulin / Grand Bassin), ceci entre le Bronze final IIIb et la fin du premier âge du Fer.

Mailhac se trouve dans une cuvette d'une dizaine de km², séparée du reste de la plaine audoise par une série de reliefs de faible amplitude qui la bordent au sud et à l'est. Loin d'être isolé, le site jouxte en réalité un itinéraire terrestre Est-Ouest d'importance qui, depuis la moyenne vallée de l'Hérault, permet de rejoindre le cours de l'Aude dans le secteur d'Olonzac, à quelques 8 km au sud-ouest. À hauteur de Mailhac, ce cheminement en croise un autre qui, en direction de Narbonne, donne vers l'embouchure de l'Aude et la Méditerranée, distante à vol d'oiseau d'une trentaine de kilomètres.

Au Bronze final IIIb (x^e-ix^e s. av. J.-C.), le site est investi par une communauté estimée à plusieurs centaines d'individus, et l'agglomération qui voit le jour témoigne d'une occupation pérenne d'un terroir aux potentialités variées, propice à l'agriculture et l'élevage. La dispersion des vestiges mis au jour sur le Cayla laisse entrevoir une extension de l'habitat sur toute la partie sommitale de la colline, qui constitue alors manifestement le noyau principal de l'habitat (phase Cayla I). Le piémont oriental du Cayla est également occupé (Le Traversant), tandis que de petites installations de plaine (fermes ou hameaux) semblent disséminées ici ou là, comme en témoigne le site de Tournejade, situé à environ 1,5 km au nord-ouest, à proximité du Répudre.



Fig. 25 - Le Cayla de Mailhac, vu depuis la plaine à l'est, (années 1950).

Fig. 26 - Le Traversant. Sole de foyer et trou de poteau datés du Bronze final IIIb.



La morphologie de l'habitat demeure méconnue. Le Cayla ne semble pas encore avoir été protégé par un rempart, mais l'existence d'un fossé mal daté ceinturant une partie de la zone du Traversant suggère qu'une délimitation physique de l'espace a dû être mise en place durant cette période, évoquant en cela les fossés associés à des levées de terre et des palissades en bois attestés ailleurs en Languedoc, ainsi à Portal-Vielh (Vendres) ou encore à Carsac (Carcassonne). Si aucun vestige bâti datable de cette époque n'a encore été mis au jour sur le Cayla, hormis un puits creusé dans la roche, des vestiges d'architecture en bois et en terre ainsi que des lambeaux de sols associés à des foyers, ont en revanche été repérés au Traversant (fig. 26).

À partir de la transition Bronze-Fer (v. 775-725 av. J.-C.) et durant toute la phase initiale du premier âge du Fer (milieu du VIII^e-début du VI^e s. av. J.-C.), la colline est abandonnée au profit de plusieurs installations de plaine, dont la plus importante est celle du Traversant où s'est transposé le village initialement situé sur le



Fig. 27 – Cambéraud. Fragment de coupe ionienne (fin du VII^e s. av. J.-C.).

Cayla. En dépit de cette rupture dans l'organisation de l'espace, le terroir mailhacois est à l'évidence occupé sans discontinuité. Plus étendue qu'au Bronze final IIIb, l'emprise de l'habitat du début de l'âge du Fer confirme l'importance de la communauté installée sur place. Celle-ci est intégrée aux réseaux d'échanges méditerranéens dont on mesure justement l'essor au VII^e s. av. J.-C. : faisant écho aux découvertes de la nécropole, l'habitat a également livré des vestiges de tels contacts précoces (coupe grecque à Cambéraud, amphore phénicienne au Traversant) (fig. 27), qui sont autant d'indices de l'importance économique – et probablement politique – du lieu à l'échelle régionale. Le fait que de tels biens « exotiques », encore rarissimes en Languedoc, se retrouvent ainsi à plusieurs dizaines de kilomètres de la côte souligne en effet le rôle majeur de certains centres, dont Mailhac. Au tout début du VI^e s. av. J.-C., les différents sites de cette période sont à leur tour abandonnés. L'habitat se rétracte alors aux pieds du Cayla et réinvestit semble-t-il progressivement une partie de la colline (phase Cayla II). En revanche, l'occupation de hauteur ne se densifie nettement que dans la seconde moitié de ce siècle. L'oppidum du Cayla occupe alors une superficie d'environ 6 ha (fig. 28) et est protégé, au moins dès cette époque, par un rempart en pierre sèche. Les maisons, construites en torchis sur poteaux porteurs, sont assez comparables à celles du Bronze final et des débuts de l'âge du Fer. Avec des superficies restituées entre 15 et 35 m², ces édifices (qui comprennent des maisons, des remises ou d'autres types de bâtiments) sont plutôt de plan quadrangulaire, disposés de proche en proche et régulièrement adossés au substrat rocheux, entaillé afin de créer des surfaces planes. La trame d'ensemble de l'habitat demeure difficile à restituer mais apparaît comme ayant été largement conditionnée par le relief de la colline, avec des bâtiments étagés le long des courbes de niveau. Il est impossible de dire si tout l'espace disponible était occupé par des constructions ou si demeuraient des espaces ouverts qui, le cas échéant, auraient pu servir d'aire de pacage pour le bétail ou servir de refuge pour les populations alentours en cas de danger. Dans les secteurs fouillés, on observe cependant une

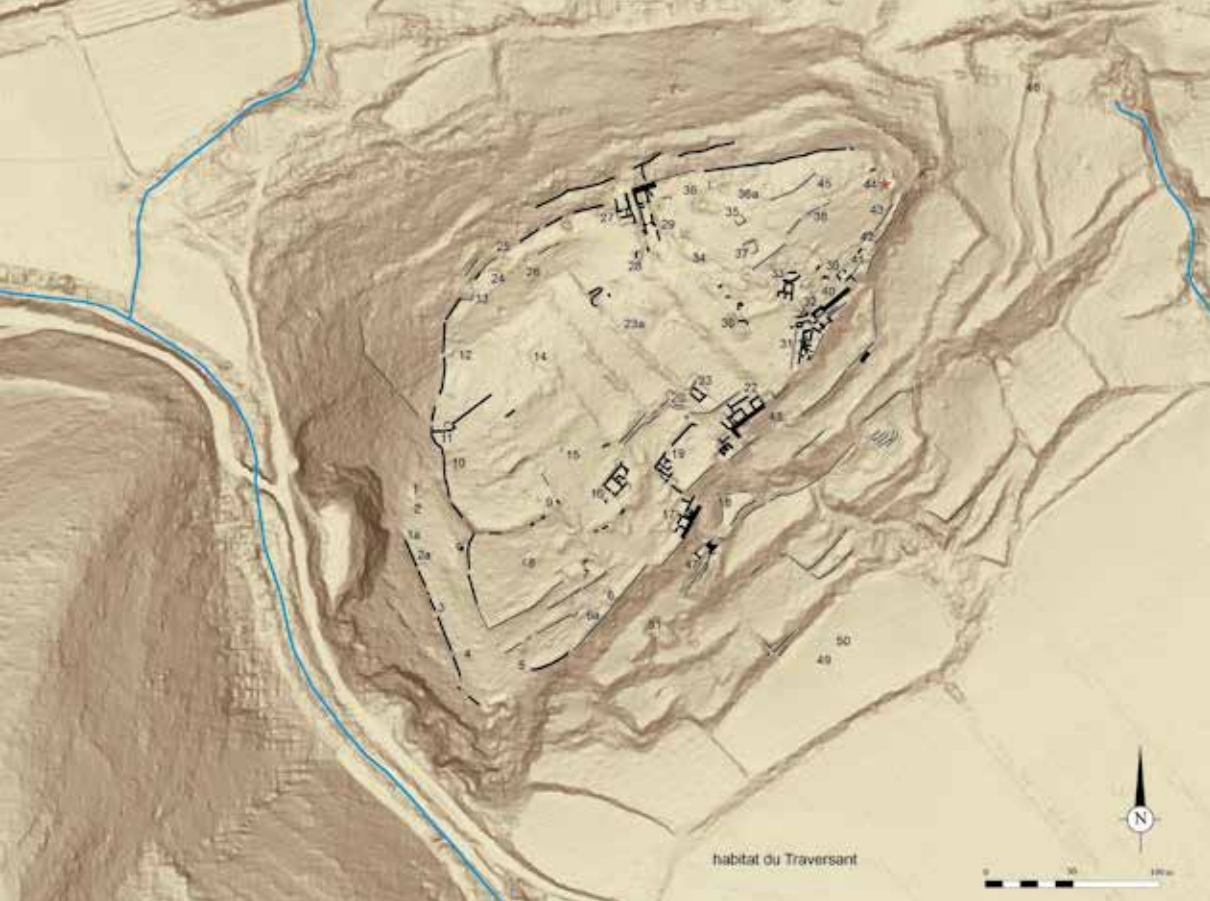


Fig. 28 - Implantation des différentes zones de fouille du Cayla.

densité assez importante de constructions, ce qui semble témoigner d'une volonté de regrouper un maximum de population à l'intérieur du périmètre fortifié et du caractère véritablement proto-urbain que présente dès cette époque l'oppidum.

Le Cayla de Mailhac compte alors parmi les principaux *oppida* du Languedoc occidental, au cœur de la région où les sources antiques permettent de localiser les Élisyques, et se trouve inséré dans un réseau dense d'habitats fortifiés autour desquels gravitent des hameaux de moindre importance. Les *oppida* d'Ensérune (Nissan-lez-Ensérune) et Montlaurès (Narbonne) sont ainsi respectivement distants de Mailhac d'environ 28 et 18 km, ce qui nous donne une échelle de grandeur pour restituer les territoires contrôlés par ces sites majeurs. Sur le plan géographique, ces territoires sont partiellement définis par le tracé des cours d'eau, les reliefs ou les zones boisées, et témoignent de ce que l'on pressent depuis au moins le début de l'âge du Fer, à savoir une emprise réelle des différentes communautés sur les terres et les voies de communication. Différents espaces, politiques et économiques, se voient imbriqués autour de l'oppidum qui regroupe alors l'essentiel de la population et constitue un centre de pouvoir.

L'exemple de Mailhac est représentatif d'une situation où le milieu directement exploité – notamment pour les ressources vivrières – se définit en fonction d'une accessibilité de l'ordre de 1 à 2 h de marche depuis l'habitat, ce qui représente une distance raisonnable (évidemment dépendante du relief) pouvant être parcourue quotidiennement. On peut ainsi estimer à grands traits qu'en 2-3 heures de marche étaient atteintes les limites du territoire lié au Cayla et que l'essentiel des terres cultivées par ses habitants se trouvaient à proximité immédiate de l'oppidum, notamment dans cette petite plaine au cœur de laquelle se trouve le village actuel. Outre le paysage, d'autres éléments ont pu contribuer à « signifier » ce terroir. On pensera ainsi à la tombe (apparemment isolée) de Corno Lauzo, située à environ 2,5 km au sud-est du Cayla sur les premiers reliefs qui bordent de ce côté la plaine mailhacoise. Cette sépulture, datée du troisième quart du VI^e s. av. J.-C., abritait les restes d'un individu paré d'attributs guerriers (armement, éléments de cuirasse) et d'objets somptuaires importés, liés à la consommation du vin. Il s'agit à l'évidence d'un personnage de haut rang social dont la sépulture n'a pas intégré la nécropole communautaire mais a été délibérément implantée dans un endroit clé du paysage, qui plus est visible depuis l'oppidum du Cayla. L'hypothèse d'un véritable marqueur mémoriel et territorial a ainsi été avancée, et s'accommode d'autres découvertes de ce type réalisées entre Catalogne espagnole et Languedoc. Durant cette période, Mailhac témoigne de l'essor du commerce méditerranéen et de la vitalité économique des *oppida* qui contrôlent alors les circuits d'échanges entre la côte et l'arrière-pays. Largement animé par les Grecs, mais également par les Étrusques, ce commerce est perceptible par la présence de produits importés de Marseille, mais également de régions plus lointaines. Au début du VI^e s. av. J.-C. arrivent ainsi à Mailhac de la vaisselle fine originaire de Grèce orientale ou d'Italie méridionale (coupes « ioniennes »), d'Étrurie (canthares en *bucchero nero*) ainsi que des amphores vinaires de diverses origines (Étrurie notamment). Rapidement, les importations en provenance de Marseille grecque prennent le pas et les céramiques à pâte claire qui accompagnent les amphores que la cité phocéenne produit à partir des années

540-530 av. J.-C. deviennent omniprésentes. Dans le même temps, les arrivages de céramique fine attique (vases à figures noires ou à vernis noir, bientôt suivis par ceux à figures rouges) témoignent de la place essentielle accordée au vin méditerranéen contenu dans les amphores et aux ustensiles en céramique (coupes à boire, cruches...) ou en métal liés à sa consommation.

À l'image de l'ensemble du Languedoc occidental, Mailhac demeure cependant ouvert à des réseaux multiples, ce dont témoigne l'importance des importations en provenance cette fois du monde ibérique, relayées par les Grecs d'*Emporion*, voire par des marchands puniques. En effet, les amphores ibériques, de même que les jarres en céramique peinte ayant probablement servi au transport d'autres produits que le vin (saumures, miel... ?), arrivent en quantités importantes et témoignent indirectement d'habitudes de consommation propres à cette zone « ibéro-languedocienne » qui englobe le Languedoc occidental et le Roussillon actuels.

Au-delà de cette insertion dans les réseaux méditerranéens, Mailhac se distingue par l'existence de relations à plus longue distance qui impliquent cette fois le monde celtique continental. En effet, l'oppidum du Cayla a notamment livré une catégorie bien particulière de céramique non tournée caractérisée par la présence d'un décor géométrique graphité, originaire de la frange occidentale du Massif central. Des contacts avec cette zone, fussent-ils indirects, existent donc à la fin du VI^e-début du V^e s. av. J.-C. mais ne sont perceptibles que sur un nombre très restreint de sites languedociens, à savoir Mailhac et Ensérune. Sachant que cette région (le Limousin actuel) possédait des mines d'or exploitées dès la Protohistoire, on peut ainsi s'interroger sur l'existence de liens privilégiés établis avec certains *oppida* majeurs du Languedoc méditerranéen.

Même si les productions traditionnelles non tournées demeurent bien présentes et largement utilisées pour la cuisine, la vaisselle est assez largement dominée par les céramiques faites au tour, importées ou produites régionalement. Ces dernières empruntent largement au monde grec les techniques mises en œuvre, que ce soit en atmosphère réductrice (céramiques grises monochromes) ou oxydante (céramiques peintes ibéro-languedociennes). Les premières témoignent de l'existence d'ateliers



Fig. 29 - Évocation d'un quartier de l'oppidum du Cayla (fouille 22) durant la phase III et vue du même quartier depuis l'ouest.

ayant développé un répertoire hybride, entre modèles grecs et indigènes ; les secondes, quant à elles, reprennent largement les modèles ibériques qui cessent progressivement d'être importés. Cette partition révèle l'existence d'habitudes ou de goûts spécifiques, la céramique grise monochrome étant plus spécifiquement liée à la vaisselle de table et la céramique ibéro-languedocienne au petit conditionnement domestique ou au stockage.

Le Cayla de Mailhac subit une destruction violente et généralisée au début du ^v^e s. av. J.-C. Les maisons sont systématiquement incendiées mais semblent avoir été rapidement rebâties et les fortifications remaniées (fig. 29). Cette nouvelle séquence, qui coïncide avec le début du second âge du Fer, est en revanche marquée par des changements importants dans les techniques architecturales et l'urbanisme. En effet, les constructions sont désormais réalisées en briques crues sur solins de pierres liées à la terre et agencées en îlots mitoyens desservis par des rues. Les toitures, à pente unique ou à double pente, semblent toujours réalisées en chaume, peut-être revêtues d'une couverture de terre. Si la physionomie générale de l'habitat nous demeure une fois de plus inconnue compte-tenu de la faiblesse des surfaces fouillées, il semble néanmoins qu'au second âge du Fer (phases Cayla III et IV) l'urbanisme ait été une fois encore adapté aux contraintes topographiques, avec des îlots adossés au rempart et étagés le long des courbes de niveau. La trame urbaine mise en place a intégré une gestion raisonnée de l'espace, comme en

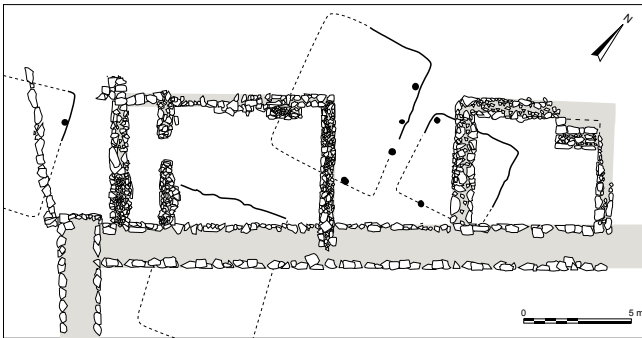


Fig. 30 – Le Cayla (fouille 22). Plan des phases II et III/IV.

témoignent des espaces libres laissés entre des maisons accolées au rempart et le percement d'une barbacane dans ce dernier, destinée à l'évacuation des eaux de pluie.

La mitoyenneté des bâtiments explique la généralisation des plans quadrangulaires. La physionomie globale des maisons évolue peu cependant, dans la mesure où celles-ci se présentent comme des constructions à une ou deux pièces, avec dans ce cas une partition entre un espace de vie polyvalent (repos, cuisine, petites activités domestiques...) et un espace plutôt dédié au stockage. Au début du second âge du Fer, les surfaces habitables évoluent peu, et on observe au Cayla des maisons comprises entre 30 et 50 m² qui devaient toujours abriter chacune une famille de type nucléaire (fig. 30). Si les données demeurent très partielles, ces habitations s'apparentent bien à celles connues ailleurs dans le Midi de la France, où prennent place divers foyers aménagés à même le sol et, le cas échéant, des banquettes en terre crue agencées le long des murs, tandis que les espaces extérieurs (rues et cours) constituent toujours un prolongement de l'espace domestique.

Le fait est que l'adoption de cette nouvelle technique d'origine méditerranéenne est assez tardive à Mailhac, ce qui semble contradictoire avec le degré d'ouverture aux apports exogènes qu'affiche le site depuis le premier âge du Fer. La question peut se poser d'une certaine forme d'attachement à des formes de vie traditionnelles, qui n'auraient été (partiellement) remises en cause qu'à l'occasion d'un événement exceptionnel dont – par ailleurs – on mesure mal la portée. On peut toutefois s'interroger sur le cas de l'oppidum du Mourrel-Ferrat (Olonzac), distant du Cayla d'à peine 8 km au sud-ouest et dominant le cours de l'Aude : si le secteur est déjà occupé dans le courant du VI^e s. av. J.-C., le site connaît en revanche un essor important au début du siècle suivant et se voit doté d'une fortification englobant une superficie d'environ 5 ha. Implanté à environ 2 h de marche du Cayla, force est de constater qu'il se situe précisément sur cette limite théorique que l'on peut assigner au territoire mailhacois. De fait, faut-il y voir un habitat satellite de Mailhac ou, au contraire, un oppidum émergent et « concurrent »



Fig. 31 – Cayla III. Fragments de coupes attiques à figures rouges (milieu du V^e s. av. J.-C.).



Fig. 32 – Cayla III. Calibre de potier en bronze (V^e s. av. J.-C.).

occupant une position clé, là où l'itinéraire terrestre évoqué plus haut rejoint précisément la vallée de l'Aude ?

Quoi qu'il en soit, rien ne nous dit que Mailhac ait alors perdu de son importance sur le plan régional, sachant que le site est toujours bien inséré dans les réseaux d'échange méditerranéens, désormais encore plus marqués par le commerce massaliète par lequel arrivent notamment les amphores de la cité phocéenne et la céramique attique (fig. 31). Par ailleurs, autant la réorganisation de l'habitat au début du V^e s. av. J.-C. témoigne d'une initiative volontariste, autant la culture matérielle des habitants de Mailhac durant les phases Cayla III et IV ne diffère en rien de celle de l'ensemble de la zone ibéro-languedocienne et, plus particulièrement, de celle de la région audoise.

Sur le plan des rites et croyances, peu de données sont disponibles. Tout au plus relève-t-on la persistance d'un phénomène bien connu par ailleurs qui consiste à enterrer dans le sol des maisons les enfants morts en bas âge. Cette pratique, qui illustre en premier lieu le fait que ces périnatals n'étaient pas encore socialement reconnus et n'avaient donc pas accès au traitement funéraire habituel (l'incinération) et donc accès aux nécropoles, relève apparemment de normes plus complexes, au point que l'on envisage désormais qu'un infanticide sélectif a pu être opéré par ces populations.

Concernant la permanence de traits culturels proprement indigènes, l'emploi de la vaisselle non tournée doit encore être souligné. Durant la phase Cayla III, ces productions se raréfient un peu plus, avant de connaître un léger regain durant la phase suivante (Cayla IV). Si l'usage des céramiques grises monochromes périclite dans le courant du V^e s. av. J.-C., on assiste en revanche à l'essor des productions ibéro-languedociennes qui, à la fin de ce siècle, perdent progressivement leur décor peint constitué de motifs géométriques. L'existence, à Mailhac même, d'un atelier ayant produit cette céramique est indiqué à la fois par l'homogénéité technique de ces séries et par la découverte d'un calibre de potier en bronze, manifestement utilisé pour le façonnage des jarres, caractéristiques de cette production (fig. 32).

D'une phase à l'autre, le Cayla a livré nombre de vestiges

témoignant des activités économiques pratiquées sur place. Le travail du métal, notamment, est illustré par des résidus de forge et de nombreux rebuts du travail du bronze, tandis que certains objets (balances de précision, petits creusets...) évoquent plus directement le travail de métaux précieux et donc l'orfèvrerie. Les activités agricoles sont quant à elles bien illustrées par divers objets (soc de charrue, serpettes, haches...). Principalement issus des niveaux III et IV du Cayla, ces derniers illustrent le développement de l'outillage en fer à partir du ^v^e s. av. J.-C., moment où la multiplication des grandes jarres de stockage (*dolia*) témoigne de l'essor de la production céréalière (fig. 33). Par ailleurs, l'élevage tient une place importante, et les données issues du Cayla pour les phases II et III montrent la prépondérance du bœuf, suivi des caprinés et enfin du porc, la chasse demeurant une source d'approvisionnement en viande marginale.

Comme ailleurs en Languedoc, les influences celtiques sont de plus en plus prégnantes à la fin du second âge du Fer. Elles sont notamment perçues à travers l'apparition d'une production céramique à pâte grise qui reprend largement des modèles proprement laténiens (fig. 34). Si quelques importations continentales semblent présentes, l'essentiel relève d'ateliers régionaux qui apparaissent précisément en Languedoc occidental aux ^{iv}^e-ⁱⁱⁱ^e s. av. J.-C.

Le devenir du Cayla de Mailhac s'inscrit à nouveau dans l'histoire régionale, marquée par la conquête romaine de la fin du ⁱⁱ^e s. av. J.-C. et les bouleversements induits par cette dernière. La fin du Cayla IV est marquée par un niveau d'incendie qui témoigne d'une nouvelle destruction violente et semble-t-il généralisée. Les circonstances exactes de cet évènement, tout comme sa datation précise (début du ⁱ^{er} s. av. J.-C. ?) demeurent obscures. L'hypothèse formulée par O. et J. Taffanel d'une conséquence de la répression menée par Marcus Fonteius – préteur nommé à la tête de la Gaule transalpine (-76/-74) et chargé de pacifier définitivement cette région – reste séduisante, mais ne peut être pour autant vérifiée.

[EG]



Fig. 33 – Cayla IV. Marque estampillée sur dolium (III^e s. av. J.-C.).

Fig. 34 – Cayla IV. Céramiques grises de type celtique. (III^e s. av. J. C.).



Les fortifications du Cayla

Dans le courant de la seconde moitié du VI^e s. av. J.-C., la fortification du Cayla s'inscrit dans un vaste mouvement régional qui voit, pendant cette période, de nombreux habitats se déplacer sur les hauteurs et se doter d'un système défensif, à l'image de plusieurs sites languedociens

majeurs tels qu'Ensérune (Nissan-les-Ensérune 34), Montlaurès (Narbonne, 11), Béziers (34), Pech Maho (Sigean, 11), La Monédière (Bessan, 34) ou encore La Cougourlude (Lattes, 34). Ce phénomène est probablement autant dû à des processus de structuration nouvelle des sociétés gauloises qu'à l'émergence de tensions, dont pourrait rendre compte la destruction généralisée que subit le Cayla vers le début du V^e s. av. J.-C. Au rôle strictement utilitaire des fortifications, s'ajoute une dimension symbolique et ostentatoire qui n'en est pas moins importante. Ces ouvrages parfois monumentaux, dont la mise en œuvre implique la communauté dans son ensemble, constituent en tant que tel un facteur de cohésion sociale, tout en renvoyant l'image d'un pouvoir politique fort. Éléments structurant de l'espace habité et marqueurs visibles d'un territoire sous contrôle, ils jouent un rôle notable dans le processus d'urbanisation des sociétés gauloises, sous l'impulsion d'une idéologie guerrière qui transparaît dans d'autres domaines, comme dans la sphère funéraire avec la place accrue tenues par les tombes à armes, ainsi que l'illustre parfaitement la nécropole mailhacoise.

Au Cayla, la fortification prend la forme d'une muraille en pierre, plusieurs fois reconstruite, d'une épaisseur voisine de deux mètres. Elle ceinture le pourtour supérieur de l'oppidum, venant enclorre, dans sa plus grande extension, une surface d'environ six hectares (fig. 35). Seuls quelques tronçons de courtine peuvent être attribués à l'enceinte primitive dont le tracé demeure largement hypothétique. Dans son état initial, le système défensif est complété par un fossé au profil en « V », manifestement limité à sa partie méridionale, sur le versant le plus accessible de la colline. D'une largeur d'environ 5 m et d'une profondeur située autour de 2,50 m, ce creusement est colmaté durant la seconde moitié du V^e s. av. J.-C., servant alors de réceptacle à un dépôt rituel composé de restes débités d'animaux et d'objets en fer pour la plupart prestigieux (épées à poignée à sphères, mors de cheval, bandages de roue de char, broches à rôtir, etc.). Bien que l'on ne puisse appréhender sa signification, la constitution de ce dépôt

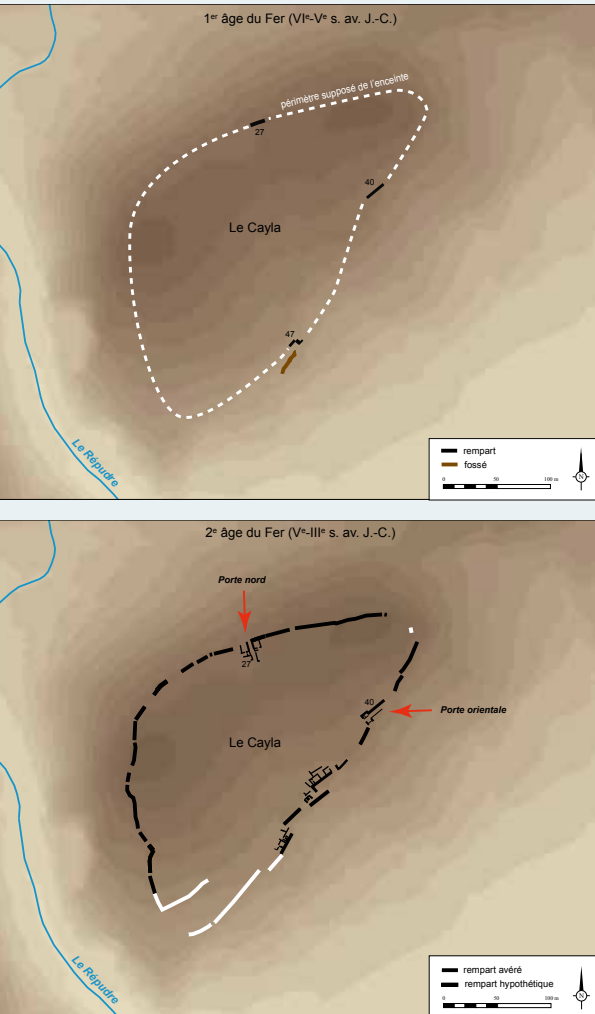


Fig. 35 – Tracés de l'enceinte protohistorique du Cayla.

- vraisemblablement liée à un évènement particulier - est révélatrice de la connotation symbolique de la fortification, qui représente l'un des lieux d'expression privilégiés des croyances des populations protohistoriques.

Au second âge du Fer, l'enceinte est percée de deux portes cochères : l'une au nord, de type rentrant, avec un prolongement interne de la muraille formant un couloir d'accès de 8,50 m de long pour 3 m de large, l'autre à l'est, à laquelle se rapportent plusieurs états distincts (fig. 36). Au fil de ses transformations successives, l'entrée orientale adopte une configuration de plus en plus élaborée, rendant compte d'un souci constant d'optimisation défensive et de l'intégration, sur le plan morphologique comme technique, d'éléments d'inspiration sans doute venus d'ailleurs. On passe ainsi d'une simple ouverture frontale à un dispositif à recouvrement, correspondant au chevauchement de deux courtines parallèles définissant

un corridor plus ou moins long dans lequel l'assaillant était contraint de s'engager, exposant chacun de ses flancs aux tirs de défense. À cette porte à recouvrement, accessible par un chemin empierré qui devait monter en lacets depuis la plaine, est adjointe en dernier lieu, au cours du IV^e s. av. J.-C., une cour, elle-même vraisemblablement surmontée d'une tour. Original en contexte indigène, le plan obtenu trouve des comparaisons dans le monde hellénistique, dont l'influence palpable pourrait ne pas s'être limitée à l'architecture défensive, mais s'étendre également aux considérations d'ordre poliorcétique. C'est peut-être en ce sens que doit être compris l'aménagement, une vingtaine de mètres en avant de l'entrée principale, d'une poterne desservie par un escalier et défendue par un système de bastions, qui pouvait servir à prendre l'ennemi à revers.

[AB]



Fig. 36 - Vue aérienne de la fortification au niveau de la porte orientale.

L'habitat du premier âge du Fer du Traversant

Aux débuts du premier âge du Fer (VIII^e-VII^e s. av. J.-C.), pour une raison qui nous échappe, l'habitat de hauteur du Cayla est abandonné au profit de la plaine. Dans un rayon proche ont en revanche été reconnus plusieurs sites datant de cette période et qui, de prime abord, semblent témoigner d'une forme d'éclatement de l'habitat. *A contrario*, l'espace dédié aux morts se limite à un seul secteur, au sud-est du Cayla, où la nécropole déjà occupée au Bronze final IIIb se développe sans discontinuité apparente.

Au nord tout d'abord, à environ 1,5 km du Cayla, les sites de « Cambéraud » et de « St-Jean-de-Cas » attestent ainsi l'existence d'établissements périphériques, apparemment de petite taille. Cependant, le caractère très ponctuel des fouilles qui y ont été menées ne permet guère de préciser leur extension réelle ou encore leur nature (fermes, hameaux, installations artisanales...). À Cambéraud, une fosse-dépotoir datée entre la fin du VII^e et le tout début du VI^e s. av. J.-C. a ainsi livré une quantité importante

de céramiques mêlés de rebuts domestiques. À Saint-Jean-de-Cas en revanche, deux structures contigües révèlent l'existence à cet endroit d'un atelier de potiers : une aire de cuisson rubéfiée, associée à de fragments de sole perforée, jouxte en effet une fosse cendreuse ayant accueilli les vidanges de ce four que le mobilier permet de dater durant le plein VII^e s. av. J.-C.

Mais dans la plaine au sud-est du Cayla, entre « Le Traversant » et « Las Condaminos », se développe durant cette période un vaste habitat de plusieurs hectares, apparemment protégé durant un temps par un fossé. Adossé au Cayla et proche de la nécropole, ce secteur a été occupé entre le Bronze final IIIb et le début du VI^e s. av. J.-C.

Inégalement conservé et partiellement exploré, le site se caractérise au début du premier âge du Fer par des bâtiments non-mitoyens en torchis ou en bauge. Ceux-ci forment des groupements de 3, 4 bâtiments ou plus, espacés les uns des autres (fig. 37). Les plans reconnus à partir des

Fig. 37 : Évocation de l'habitat du Traversant aux débuts du premier âge du Fer.





Fig. 38 : Le Traversant. Four à pierres chauffées de type « polynésien ». Dans la fosse étaient successivement disposés le combustible (bois), un lit de pierres, la nourriture à cuire, une couche de végétaux puis une chappe de terre assurant une cuisson à l'étouffée.

empreintes de poteaux en bois montrent des constructions de plan absidial de dimensions variable (entre 25 et 50 m²), ainsi probablement que des petits greniers à plancher surélevé, de plan quadrangulaire. Les espaces laissés libres entre les bâtiments accueillent quant à eux diverses fosses d'extraction de matériau (terre) réutilisées comme dépotoirs ainsi que des silos souterrains.

Cette trame lâche indique peut-être l'existence de regroupements établis en fonction de liens de parenté. À l'intérieur des différents ensembles évoqués, il faut toutefois imaginer de possibles différences de fonction : aux habitations à proprement parler ont dû en effet s'adjoindre des remises, des étables ou d'autres édifices à vocation spécialisée.

Dans le même temps, d'autres espaces sont dépourvus de constructions et semblent avoir été utilisés de manière plus communautaire. C'est le cas d'un secteur accueillant plusieurs grands fours à pierres chauffées creusés dans le sol (fig. 38), destinés à cuire des quantités importantes de viande à l'occasion d'événements rassemblant un groupe humain élargi.



Fig. 39 : Le Traversant. Dépôt en fosse comprenant une stèle ainsi que des éléments de sculpture brisés.

L'ensemble témoigne de l'existence d'un habitat relativement dense, dont l'extension est estimée à au moins 8 ha, ce qui en fait alors indéniablement le noyau principal de l'habitat mailhacois. Sa proximité avec le Cayla interroge tout autant que l'abandon de ce dernier, mais on ne peut écarter l'hypothèse qu'un lien symbolique ait été maintenu avec « l'ancien village », ce dont témoigneraient diverses stèles en réemploi exhumées sur la colline et attribuables avec vraisemblance aux débuts de l'âge du Fer.

Enfin, le site du Traversant a livré plusieurs fosses de chronologie incertaine ayant accueilli des dépôts à caractère rituel. Parmi celles-ci, un dépôt exceptionnel comprenait une stèle ainsi que des fragments de sculpture zoomorphe en ronde bosse et en haut-relief, intentionnellement brisés puis enfouis avec soin (fig. 39). L'interprétation de cet ensemble, tout autant que son lien réel avec l'habitat du premier âge du Fer, est problématique. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse des vestiges d'un monument funéraire proche, « désacralisé » à un moment donné (début du v^e s. av. J.-C. ?).

[EG]

La « tombe de chef » du Cayla

En 1932, Odette et Jean Taffanel mirent au jour dans la partie nord-est du Cayla une structure singulière à plus d'un titre. Il s'agit d'un espace aménagé de plan quadrangulaire d'environ 8 m de long pour 5 m de large, délimité par des murets de pierres et divisé en trois compartiments d'ampleur inégale, adossés à l'ouest à une entaille pratiquée dans le substrat rocheux (fig. 40). La présence d'un dépôt à caractère funéraire, tout autant que la stratigraphie d'ensemble de cet aménagement, ne laissent guère de doutes quant à l'interprétation qui en a été faite par les fouilleurs de l'époque, à savoir une sépulture datée du début du IV^e s.

av. J.-C., dont le caractère exceptionnel ressort non seulement de sa situation topographique et des aménagements qui lui sont liés, mais encore de la nature du mobilier accompagnant le défunt.

L'espace le plus grand a été ménagé à l'aide d'un remblai de terre et cailloutis venant créer une surface plane qui révèle en premier lieu les stigmates d'un feu intense, matérialisé par un niveau de terre rubéfiée. Au-dessus venait une strate de terre noirâtre à laquelle se superposent deux couches renfermant un abondant mobilier parmi lequel l'ossuaire contenant les restes humains incinérés : la première de terre

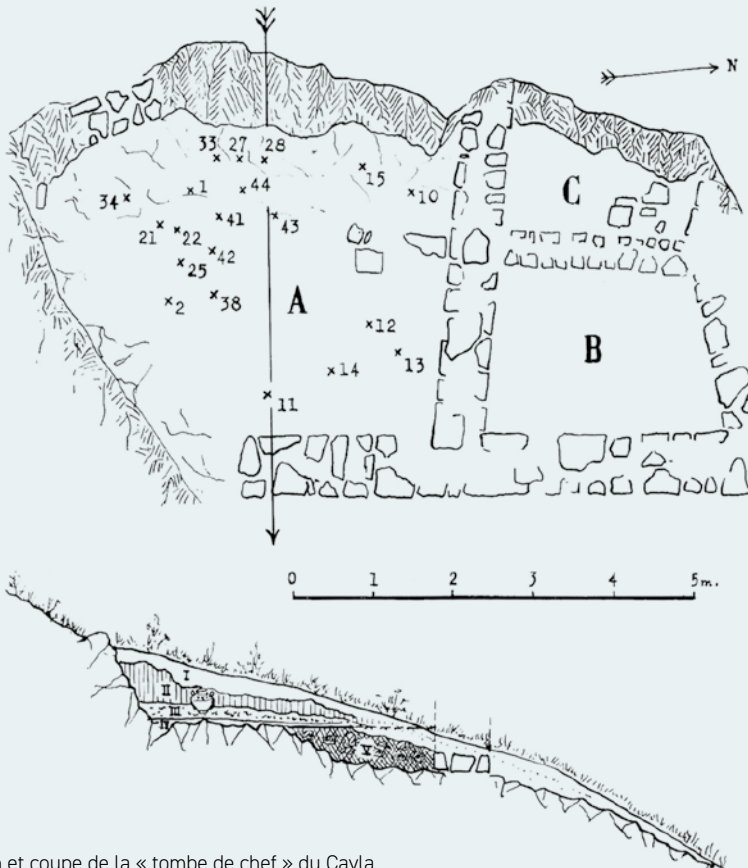


Fig. 40 : Plan et coupe de la « tombe de chef » du Cayla.

cendreuse mêlée de charbons, la seconde de terre rubéfiée. Les deux espaces adjacents présentent une stratigraphie différente. Ici, nulle trace de feu, mais une couche de terre noire contenant des fragments épars de céramiques. Outre l'ossuaire constitué d'un *stamnos* en céramique à pâte claire massaliète, le mobilier associé comprend une vingtaine de vases plus ou moins brisés et altérés par le feu ainsi que plusieurs objets métalliques, des éléments de parure en terre cuite et des ustensiles en os. Par ailleurs, divers ossements animaux témoignent de la présence d'offrandes carnées. Même si des interrogations subsistent quant au détail des pratiques mises en œuvre, l'espace principal a bien abrité une incinération « primaire », ce qui signifie que le lieu de crémation a ensuite fait office de sépulture. Le défunt placé sur le bûcher était accompagné d'objets personnels et de diverses offrandes, puis ses restes ont été recueillis afin d'être déposés dans le vase faisant office d'urne cinéraire. La fonction des deux espaces adjacents ne peut être affirmée, mais l'hypothèse d'édicules à vocation mémorielle s'accorde bien avec le reste du monument.

Si le mode sépulcral renvoie bien aux pratiques en vigueur en Languedoc au second âge du Fer, une première singularité tient ici à l'abondance du mobilier d'accompagnement, qui comprenait un minimum de deux amphores, six vases à pâte claire et onze vases attiques à vernis noir ou figures rouges. Qui plus est, il s'agit de vases presque exclusivement liés au service et à la consommation du vin telle que pratiquée dans le monde grec : une amphore de table, un *stamnos*, une *œnochoé*, sept vases à boire (*kylix*, *skyphos* et canthare). Si la présence de tels vases liés à la sphère du banquet se retrouve dans les nécropoles contemporaines (telle celle d'Ensérune), leur abondance et le caractère « complet » du service à boire traduisent ici une volonté particulièrement ostentatoire.



Fig. 41 : Coupe attique à figures rouges figurant un cavalier vers la droite.

Concernant les vases attiques à figures rouges, l'iconographie associée est loin d'être anodine. En effet, parmi les vases à boire, on retrouve à quatre reprises la figuration d'un cavalier (fig. 41), et dans deux cas celle de *Nikè* (« la victoire »). Une symbolique a manifestement été associée au défunt, où le monde équestre d'un côté, probablement guerrier de l'autre, nous renvoient aux aristocraties de l'âge du Fer. Cette image est corroborée par la présence d'une épée, initialement déposée sur l'ossuaire, ainsi que par deux mors de chevaux. L'interprétation des autres objets métalliques est plus délicate, mais il n'est pas exclu que certains d'entre eux aient pu constituer des insignes d'un pouvoir ou d'un statut particulier.

Si rien ne permet de restituer le dispositif de signalisation de ce monument, sa localisation à proximité du point haut de la colline du Cayla n'est pas anodine. Rarissimes en contexte d'habitat, de telles sépultures sont toujours associées à des personnages singuliers, peut-être héroïses, auxquels un honneur particulier a été rendu.

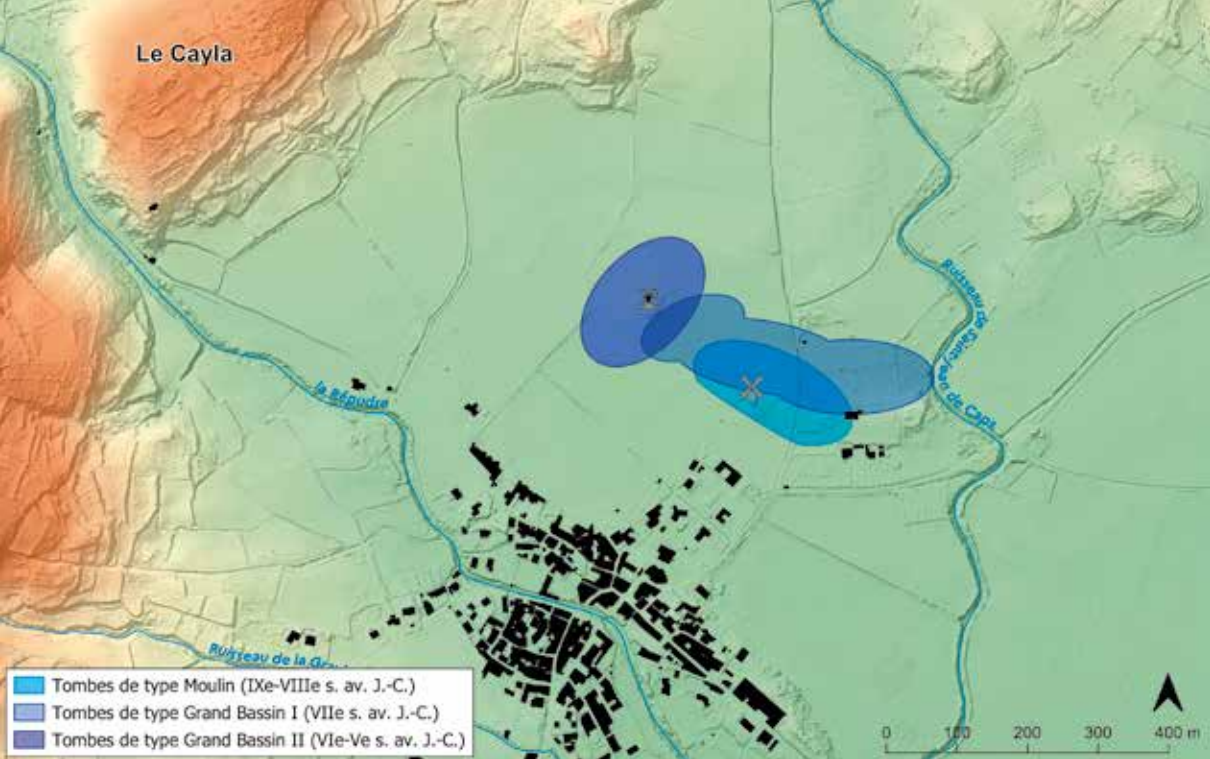
[EG]

L'ensemble funéraire de Mailhac

La nécropole protohistorique de Mailhac s'étendait au pied de l'habitat installé sur le Cayla, au point le plus bas de la dépression mailhacoise ; elle s'étire du bas de pente occidental du Cayla jusqu'à la petite éminence rocheuse du Moulin de Plaisanne, entre les ruisseaux du Répudre et de Saint-Jean-de-Cas (fig. 42). O. et J. Taffanel ont débuté la fouille de la nécropole dès le début des années 1950, au gré des défonçages agricoles ; les interventions consistaient alors à repérer en surface les vestiges des tombes écretées ou détruites par les labours. Parfois, ce travail de prospection fut complété par des sondages manuels de plus grande ampleur, mais ce n'est qu'au cours des campagnes menées par T. Janin dans les années 1990 que des décapages mécaniques ont permis d'explorer de plus grandes superficies. Ainsi, le plan de la nécropole n'est pas d'un seul tenant mais il est constitué de l'addition de plusieurs secteurs sans continuité topographique. Si l'on considère les nombreuses parcelles inexplorées, on comprend rapidement combien il est difficile de connaître l'étendue précise de la nécropole et le nombre exact de sépultures. On évalue cependant la superficie de ce gisement entre 9 et 11 ha.

La pratique de la crémation s'est généralisée graduellement dans le sud de la France. En Roussillon, en Languedoc occidental et en Aquitaine, elle apparaît vers 1100-1000 av. J.-C, mais ce n'est qu'à partir du VI^e s. av. J.-C. qu'elle occupe une position dominante dans le paysage funéraire. Elle est alors l'un des principaux dénominateurs communs des populations celtiques méridionales durant le second âge du Fer.

Pour diverses raisons, le gisement funéraire de Mailhac est unique dans le Midi de la France. Tout d'abord, il se distingue par sa longue durée d'utilisation, du IX^e s. au V^e s. av. J.-C. (un demi-millénaire), alors qu'ailleurs, les nécropoles protohistoriques ne couvrent que 200 à 250 ans d'histoire. Ensuite, il se compose de très nombreuses tombes, approchant sans doute les 2000 sépultures, quand les autres nécropoles languedociennes en comptent au maximum 200. Enfin, la richesse de ses collections est sans comparaison puisqu'il a livré des milliers de vases et des centaines de petits objets qui font de ce site une référence européenne pour tout ce qui



a trait aux gestes funéraires, à l'organisation sociale et à la culture matérielle de ces communautés. L'étude de ces sépultures a eu une importance considérable dans l'élaboration de la chronologie de l'âge du Fer en Languedoc, car le mobilier découvert dans les tombes a pu être mis en regard avec celui découvert dans l'habitat. Les découvertes faites à Mailhac sont ainsi pour une bonne part à l'origine du premier bilan réalisé dans les années 1950 sur le premier âge du Fer dans le Midi de la France. Ce dernier constitue encore une référence incontournable.

Chaque tombe étant signalée par un petit tumulus, on peut imaginer que la plaine était parsemée de ces petites constructions funéraires. On y trouvait toutes les sépultures de la communauté, exceptées quelques tombes d'enfant sises dans l'habitat. À Mailhac, comme partout ailleurs dans le sud de la France, les morts sont brûlés, puis leurs restes sont soigneusement déposés en terre. En majorité, il s'agit de tombes individuelles d'adultes, plus rarement de tombes doubles, associant alors un enfant à un adulte. En raison de sa très longue utilisation, la nécropole protohistorique de Mailhac a été divisée en trois périodes par O. et J. Taffanel. Ils leur ont donné le nom de lieux-dits où ils avaient trouvé le plus grand nombre de tombes représentatives de chaque époque : les périodes dites du « Moulin » pour la phase ancienne (IX^e-VIII^e s. av. J.-C.), du « Grand Bassin I » (VII^e s. av. J.-C.) pour la phase médiane et du « Grand Bassin II » pour la phase finale (VI^e-V^e s. av. J.-C.).

Fig. 42 – Localisation de l'ensemble funéraire dans la plaine, au pied du Cayla.

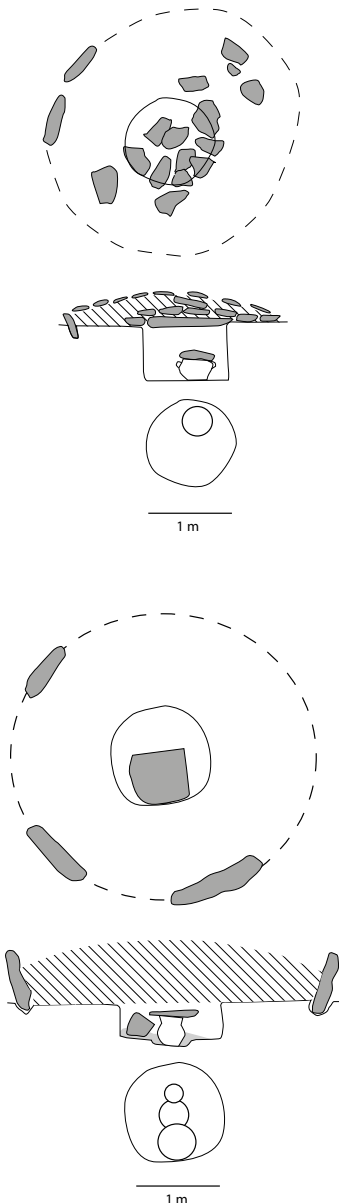


Fig. 43 - Tombes 149 et 188 - Moulin. Plan du tertre en pierre de forme circulaire qui signale la tombe en surface et coupe de la sépulture.

L'étape dite du Moulin, à la charnière de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer (IX^e-VIII^e s. av. J.-C.)

Les premières sépultures découvertes à proximité du Moulin constituent le noyau initial de ce vaste complexe funéraire. Dès la première campagne de fouille en 1950, O. et J. Taffanel découvrirent 143 sépultures. Depuis 1998, grâce à l'impulsion de T. Janin, cette riche documentation a été entièrement publiée, soit 370 sépultures et un formidable assortiment de mobilier (695 vases entiers, 726 objets divers). Ce premier noyau couvrirait une superficie d'environ 22800 m² dont seulement 4440 m² ont été fouillés. On évalue ainsi le nombre de tombes entre 1000 et 1800, mais l'état de conservation et les fouilles réduites n'offrent qu'une image partielle de cette nécropole exceptionnelle à plus d'un titre.

Les sépultures étaient installées dans un réseau dense de petits chemins non conservés mais restitués grâce aux alignements de tombes. Des concentrations de sépultures suggèrent la présence de regroupements, sans doute familiaux. Les quelques espaces vides témoigneraient quant à eux de l'existence de petites zones arborées ou de lieux collectifs où pouvaient se dérouler les cérémonies funèbres.

En règle générale, la fosse sépulcrale, peu profonde, affecte un plan circulaire ou ovale, pourvu de parois droites et d'un fond plat (fig. 43). Une fois le dépôt funéraire installé dans la fosse, celle-ci est scellée par une ou plusieurs dalles calcaires posées sur une armature en bois ou à même le sol. Après la fermeture, un dispositif de signalisation est installé pour protéger la sépulture et marquer son emplacement. Au Moulin, seules 26 de ces petites constructions de 1,20 à 3,1 m de diamètre sont conservées. Elles sont cernées par une couronne de dalles posées de chant délimitant un tertre de terre, plus rarement en pierres, qui prend l'allure d'un dôme. Pour quatre sépultures au moins, les fouilleurs ont noté l'emploi d'une petite stèle plantée au sommet du tertre. Des vases ont parfois été déposés sur ces dispositifs de surface. Comme dans toutes les nécropoles du Sud-Ouest de la France de cette époque, le corps du défunt est brûlé habillé et paré de ses plus beaux atours, comme en témoignent des fragments de bronze fondu

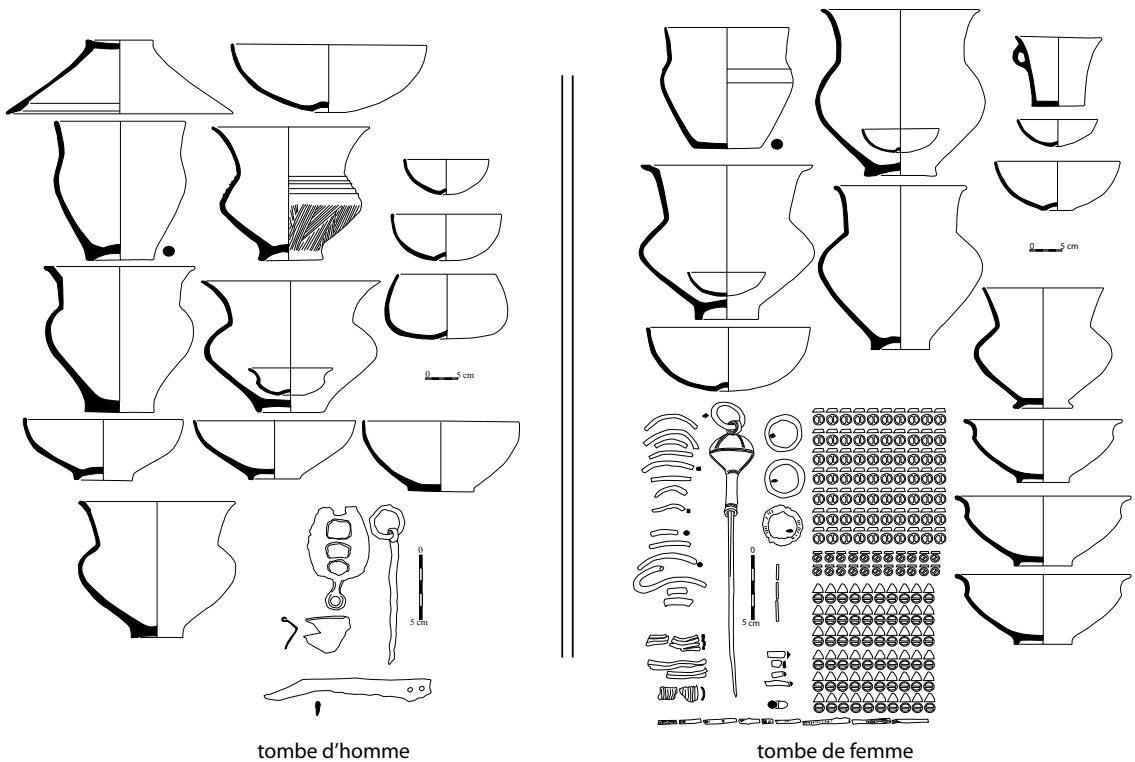


mêlés aux os humains. Les objets retrouvés le plus souvent sont des éléments de parure ou de vêtement (boutons, anneaux, bracelets...). Les épingles, perles, torques, chaînettes, spirales, ressorts, rasoirs et pointes de flèches sont plus rarement présents. Des quartiers de viande sont aussi déposés sur le bûcher, comme l'attestent des ossements animaux dans les tombes (chèvre et mouton principalement, mais aussi porc, cerf, et un fragment de crâne de bœuf). Une fois brûlés, les ossements sont aléatoirement collectés, puis séparés des autres restes de la crémation (charbons de bois, cendres) pour être déposés dans un vase ossuaire. Leur masse représente alors entre 266 et 310 g.

L'urne cinéraire est toujours posée sur le fond de la fosse, puis fermée par une coupe en céramique ou une dalle. Aucune logique ne semble guider l'emplacement du vase ossuaire dans la fosse (au centre ou contre les parois). Il est généralement unique, mais huit tombes en ont livré deux. D'autres résidus de la crémation sont souvent versés dans la fosse et en tapissent le fond. L'ossuaire est accompagné par quelques vases, comme des gobelets ou des coupes, mais ce sont surtout les céramiques décorées au double trait incisé, dessinant des figurations géométriques, animalières et anthropomorphes parfois complexes, qui font l'originalité de ces dépôts et de cette période (fig. 44)

La population enterrée au Moulin est relativement bien connue grâce à l'étude des ossements réalisée par T. Janin. Il s'agit majoritairement d'adultes, mais les jeunes enfants et/ou adolescents sont

Fig. 44 - Coupe-couvercle, tombe 122 - Moulin. La partie interne de cette coupe-couvercle est ornée par une succession de motifs géométriques incisés et par huit individus représentés de façon très schématique (en haut à gauche).



tombe d'homme

tombe de femme

Fig. 45 – Tombes 367 et 303 - Moulin. Contents du dépôt sépulcral de deux tombes du début du VII^e s. av. J.-C. correspondant socialement à des individus de rang supérieur, l'un de genre masculin (rasoir et scalptorium en bronze, fragment de vaisselle en bronze et un petit couteau en fer) et l'autre de genre féminin (épingles, parures multiples, boutons de décoration de vêtement).

aussi bien présents. Seuls trois nouveau-nés ont été retrouvés, d'autres étant inhumés sur le Cayla. Les os humains sont trop altérés par la crémation pour déterminer le sexe biologique du défunt. C'est donc le mobilier déposé dans la tombe qui signe le genre. On compte ainsi un peu moins de 70 % de tombes masculines au IX^e s. av. J.-C., et presque autant lors du siècle suivant. Cela ne veut pas dire qu'il existe plus de tombes d'hommes que de femmes mais simplement que le mobilier masculin est plus significatif du point de vue du genre. Certain(e)s défunt(e)s sont doté(e)s d'objets rares ou précieux qui marquent leur richesse, comme les premiers objets en fer (petits couteaux, aiguilles), des importations, des vases décorés, mais aussi des ustensiles de toilette (rasoir et pince à épiler pour les hommes) ou des parures nombreuses (bracelets, boutons de décoration) pour les femmes (fig. 45). Ces différences trahissent des écarts de richesse entre individus, d'où l'idée d'une communauté organisée de façon hiérarchisée avec déjà sans doute un groupe d'hommes et de femmes à sa tête.

Treize structures ne contiennent pas d'os humains brûlés. Elles pourraient être interprétées comme des structures d'usage rituel en rapport avec le monde des morts ou pouvaient être des cénotaphes. Certaines abritent des compositions de mobilier

semblables aux dépôts funéraires, associant récipients et objets métalliques. D'autres sont des fosses comblées soit par des dalles superposées horizontalement, soit par de petits blocs déversés sans ordre apparent. Ces fosses livrent aussi de petites panoplies d'objets métalliques qui se composent d'éléments de parure ou d'ustensiles de toilette.

L'étape dite du Grand Bassin I au début du premier âge du Fer (VII^e s. av. J.-C.)

Telle que nous la percevons actuellement, cette phase s'inscrit dans la continuité topographique et chronologique de la nécropole du Moulin. Les sépultures s'étendent du ruisseau Saint-Jean-de-Caps à un réservoir d'eau, « Le Grand Bassin », implanté sur un petit relief.

La première tombe a été découverte en 1933 au lieu-dit La Redorte. En 1949, la tombe 68, remarquable par la qualité de son dépôt funéraire, y a été fouillée. La majorité des tombes a en revanche été découverte de 1947 à 1973, par O. et J. Taffanel, entre Le Grand Bassin et le Moulin. Une centaine d'autres ont été fouillées par T. Janin et son équipe entre 1993 et 2000.

Succédant à la phase du Moulin, la période du Grand Bassin I couvre l'ensemble du VII^e s. av. J.-C. et le premier quart du siècle suivant. Elle a livré plusieurs milliers de vases et des centaines d'objets métalliques.

Dans les secteurs bien préservés de la nécropole, on distingue de petits regroupements de 3 à 7 sépultures chacun, séparés par des espaces vides qui pourraient signaler l'existence d'axes de circulation. Quelques alignements de tombes est-ouest sont également perceptibles sans que l'on puisse véritablement les interpréter.

Dès 1958, O. et J. Taffanel ont classé les sépultures du Grand Bassin I en deux groupes. Le premier rassemble les « tombes de surface » qui présentent les mêmes caractéristiques que les tombes de type Moulin (sépultures installées dans de petites fosses cylindriques, fermées par une dalle de grès et signalées par un tertre de pierres). La nouveauté réside dans l'apparition des tombes « silos » se distinguant nettement du groupe précédent par de plus grands creusements en ampoule rappelant la

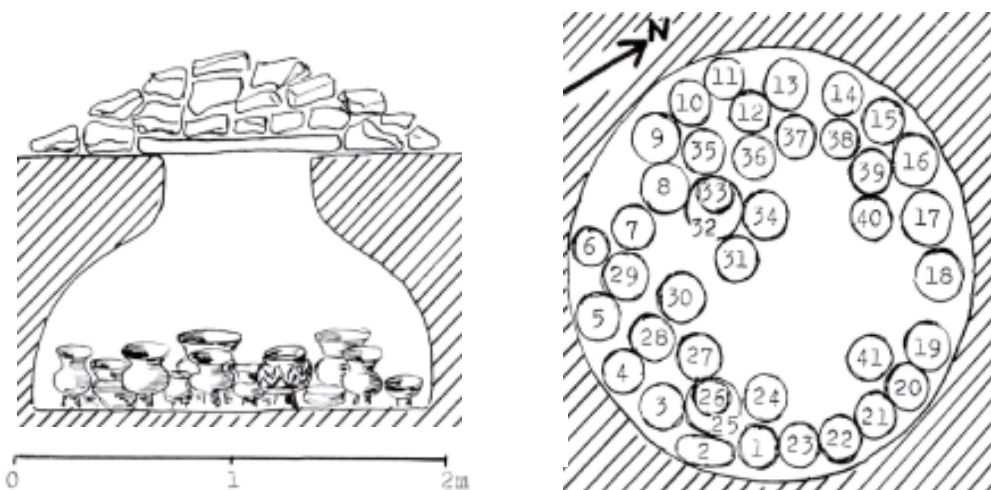


Fig. 46 - Plan et coupe de la tombe 99 - Grand Bassin I. Au VII^e s. av. J.-C., apparaît un nouveau type de tombe appelé « tombe-silo » par O. Taffanel, qui permet d'accueillir un très grand nombre de vases.

forme des silos à grains (fig. 46). La fosse est fermée par une ou deux dalles de grès surmontées d'un amas de pierres plates posées en encorbellement et entourées d'une couronne de dalles fichées verticalement. Les structures les plus imposantes mesurent jusqu'à 2,50 m de diamètre. Lorsque l'état de conservation était satisfaisant, O. et J. Taffanel ont observé sur ces tertres le dépôt d'un ou deux vases, souvent une coupelle à libation, qui témoignerait de l'existence de rites de commémoration.

Au début des années 2000, T. Janin a enrichi ces premiers résultats grâce à de nouvelles fouilles. Il a ainsi identifié un nouveau type de construction de surface en pierres, cette fois de forme quadrangulaire. Dans les fosses sépulcrales, il a mis en évidence des aménagements également quadrangulaires édifiés en matériaux périssables qui s'apparenteraient à des « coffres » de bois. Enfin, il signale la présence de rares tombes « à simple ossuaire », sans vases d'accompagnement, implantées à proximité des structures tumulaires. Les modalités de dépôt des restes osseux ont été étudiées par S. Lenorzer. Dans la très grande majorité des cas, ils sont déposés dans un vase. Bien souvent, on ne compte qu'un ossuaire par sépulture, même si un très petit nombre en livrent deux, voire trois. L'ossuaire, souvent une coupe ou un pot, est rarement fermé par un couvercle. Le poids moyen d'un dépôt osseux, composé d'os très fragmentés, est de 570,4 g. Posés directement sur le dépôt osseux, on trouve parfois des valves de coquillage, mais surtout, divers objets métalliques dont certains fortement brûlés. Chaque sépulture comporte en outre une grande quantité de vases (de 1 à 58) avec une moyenne de 22 vases par sépulture (fig. 47).

Les observations d'O. et J. Taffanel permettent de noter la disposition particulière des vestiges dans les tombes : les fosses comprennent des espaces libres alors que d'autres sont emplies de



Fig. 47 – Tombe 391 en cours de fouille sur la parcelle de l'Entari, première moitié du VII^e siècle av. J.C..

vases placés les uns contre les autres en position fonctionnelle. En outre, des ossements animaux non brûlés sont régulièrement découverts dans ces espaces, ainsi que des valves de coquillages, des fusaioles et des objets en métal. On en déduit que d'autres vestiges, périssables, étaient déposés avec les vases (objets en bois, cuirs, fourrures ou tissus, quartiers de viande, ...). La position même de certains objets, comme une louche trouvée en suspension dans un vase ou des coupelles à l'intérieur de pots destinés au petit stockage, montrent qu'au moins certains récipients contenaient des denrées alimentaires. Les nombreux vases liés au service de la boisson et certains ustensiles métalliques (louche, broche à rôtir) évoquent la pratique collective du banquet.

Outre les tombes, cinq aires de crémation ont été fouillées par T. Janin. Elles sont constituées d'une chape de blocs de grès posés à même le sol de circulation, enserrée par des poteaux qui délimitent un espace rectangulaire.

Enfin, un mur bas, longiligne et incurvé, large d'1,2 m et constitué d'un double parement de dalles dressées retenant un blocage de pierres a été retrouvé. Des constructions similaires ont été découvertes plus récemment dans la nécropole de la Rouquette à Puisserguier (Hérault). En l'absence d'indices archéologiques sur leur fonction, elles sont interprétées comme des structures liées à des pratiques cultuelles réalisées en marge des funérailles, peut-être pour honorer certains défunts.

La plupart des sépultures sont individuelles, les rares tombes doubles associent souvent un adulte et un enfant en bas âge.

Si d'une tombe à l'autre, la gestuelle funéraire semble relativement bien codifiée, certains comportements inhabituels révèlent



Fig. 48 - Urne, tombe 26 - Grand Bassin I. Décor de motifs géométriques obtenus par excision de la pâte avant cuisson. Ce style d'ornementation, rare et caractéristique du VII^e siècle av. J.-C., s'inspire certainement de décoration sur tissus.

Fig. 49 - Vase en céramique non tournée locale recouverte d'une engobe rouge carmin imitant les « urnes-sacs » phénico-puniques. Tombe 177 - Grand Bassin I.



sans doute des situations sociales différentes. Ainsi, quelques défunts paraissent avoir bénéficié de dépôts funéraires plus abondants ou de la présence de pièces rares, signes de prestige ou de richesse. Les vases décorés selon la technique dite de l'excision, composées de frises où alternent des registres de motifs géométriques (chevrons, losanges, triangles, damiers, lignes en



zigzags, svastika) (fig. 48) représentent ainsi moins de 1% des vases, et ne sont présents que dans 23 tombes. Les récipients imitant des prototypes méditerranéens constituent d'autres objets singuliers et précieux. Parmi eux, douze s'inspirent du répertoire phénicien, tant par leur forme que par leur coloration rougeâtre : les « urnes-sac » (fig. 49) et, plus rarement, les cruches. Trois vases en forme d'animaux renvoient quant à eux à des modèles de Méditerranée orientale ou d'Europe centrale. Enfin, le seul vase réalisé au tour découvert au Grand Bassin I est un petit *skyphos* (fig. 50) de style protocorinthien, originaire du domaine italo-étrusque ou du monde grec d'Italie méridionale. Parmi les nombreuses panoplies d'objets métalliques se trouvent des pièces exceptionnelles pour partie importées. Les armes ne sont attestées que dans moins de 1 % de sépultures : on ne compte que deux poignards à antenne et deux pointes de lance en fer, ainsi que deux ou trois talons de lance en bronze. Parmi les objets précieux, on dénombre également plusieurs fibules, sept louches en bronze (fig. 51), une broche à rôtir en fer qui se rapproche de modèles de Méditerranée orientale, divers éléments de harnachement, des anneaux en or et divers éléments (clous de fixation, agrafe en U, clavette) qui correspondraient aux restes d'un char passé sur le bûcher (tombe 68). Quelques perles en ambre, en corail et en cristal de roche complètent cette liste.

L'architecture funéraire renforce également les distinctions entre défunts par la présence d'aménagements internes (coffres en bois) ainsi que par la morphologie et la taille de certains dispositifs de signalisation. Enfin, la position même des sépultures à l'intérieur de l'espace funéraire semble jouer un rôle majeur dans les processus de reconnaissance sociale. Il apparaît en effet que certaines tombes sont implantées en position dominante, sur les abords de la petite éminence rocheuse aux lieux-dits La Redorte et l'Entari. Tous ces éléments dénotent l'existence de quelques individus dont le statut social se distingue par davantage de richesse (vases, parures rares), de prestige (par le biais des témoins des activités liées à la chasse et à la guerre) et aussi par des tombes plus grandes ou agencées différemment qui sont autant de moyens pour perpétuer le souvenir d'un illustre défunt.

Fig. 50 - Petite coupe (*skyphos*), tombe 1 - Grand Bassin I. Ce petit vase peint de style protocorinthien correspond à l'une des plus anciennes importations d'origine grecque (d'Italie méridionale) ou étrusque en Gaule. Probablement placé sur le tumulus, il servait aux rites commémoratifs en relation avec le souvenir du défunt.

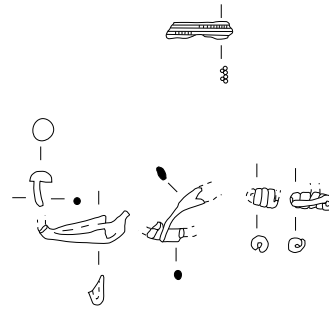
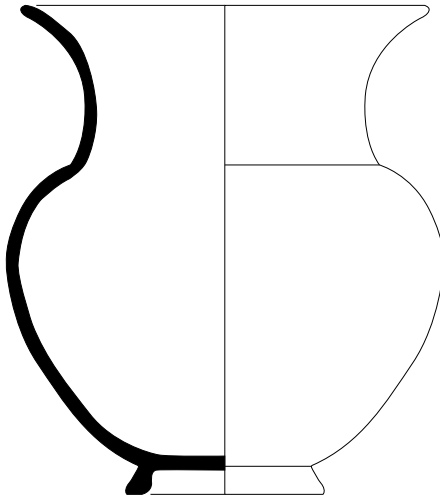
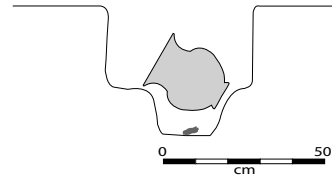
Fig. 51 - Louche en bronze, tombe 168 - Grand Bassin I. Probablement utilisée au VII^e s. av. J.-C. pour servir des boissons alcoolisées (vin, bière ?) lors des banquets collectifs.

L'étape du Grand Bassin II à la fin du premier âge du Fer (VI^e-V^e s. av. J.-C.)

Les sépultures relevant de cette période, découvertes par hasard lors du creusement d'un fossé, occupent le nord-est de l'ensemble funéraire. Dès 1933, H. Martin-Granel y mit au jour deux sépultures à incinération et un probable bûcher funéraire. Bien que modestes, ces vestiges guidèrent O. et J. Taffanel qui explorèrent ce gisement entre la fin des années 1940 et 1955 par de multiples petits sondages qui n'ont pas permis de reconnaître l'ensemble de cette nécropole. En 2002, T. Janin a mené une nouvelle fouille qui a confirmé le mauvais état de conservation des vestiges, arasés par les travaux agricoles mais aussi, semble-t-il, par les divagations d'anciens chenaux naturels. Les dispositifs de signalisation des tombes ont ainsi presque tous été détruits. Néanmoins, au terme de ces recherches, on dénombre 57 sépultures à incinération réparties sur environ 8000 m².

Le principal intérêt de la nécropole réside dans sa datation, entre 525 et 475 av. J.-C.

La typologie des tombes du Grand Bassin II repose essentiellement sur l'évolution du traitement des résidus de la crémation. Dans les tombes les plus anciennes (525/550 av. J.-C.), ceux-ci sont déposés dans un ossuaire (fig. 52), qui peut être un pot issu du répertoire local en céramique modelée, en céramique grise monochrome ou encore d'inspiration ibérique. Une amphore étrusque a également servi de réceptacle aux ossements. On retrouve aussi fréquemment des résidus de crémation dans le comblement des fosses, alors élargies pour contenir le vase ossuaire et le mobilier d'accompagnement. Comme aux époques précédentes, le vase cinéraire contient divers objets, notamment métalliques, à l'exception des pièces les plus volumineuses, comme les épées (fichées à côté) ou les solifereums – avelots intégralement en fer typiquement ibériques – enroulés quant à eux autour de l'ossuaire. Ce dernier est accompagné par un ou deux petits vases à boire, souvent des gobelets en céramique non tournée, des coupes en pâte claire de Marseille ou des canthares étrusques.



Les sépultures datées entre 550 et 475 av. J.-C. représentent les deux tiers des tombes. Cette fois, les résidus de crémation sont versés en vrac dans la fosse sépulcrale. On y trouve pêle-mêle des os brûlés associés à des fragments de vases, notamment des amphores, des récipients plus petits et des restes d'objets métalliques. Souvent, ces objets portent les stigmates d'un long passage au feu, ce qui indique qu'ils étaient placés à proximité du défunt au moment de la crémation. Les analyses ostéologiques ont également montré qu'au cours du temps, de moins en moins d'ossements sont récupérés sur le bûcher pour être déposés dans la tombe. Enfin, les fouilles ont livré d'énigmatiques creusements quadrangulaires, interprétés comme de probables bûchers. Parmi les 57 tombes de type Grand Bassin II reconnues, une seule a livré deux individus, les autres étant des sépultures individuelles. La très mauvaise conservation des ossements ne permet pas une grande précision quant à l'âge des défunts. On sait cependant qu'il y avait des adultes (hommes et femmes) et des adolescents.

Fig. 52 – Tombe 3 – Grand Bassin II, fin du VI^e s. av. J.-C. Ossuaire en céramique grise locale, placé dans une petite fosse. Les restes osseux brûlés sont déposés dans l'ossuaire et dans la fosse, avec une fibule et un bracelet en bronze, ce qui signifie que le défunt est habillé et paré lors de la crémation.

La tombe de Corno-Lauzo

À la limite des territoires communaux de Mailhac et de Pouzols-Minervois, J. et O. Taffanel ont découvert et exploré en 1958, une tombe, apparemment isolée, contemporaine de la nécropole du Grand Bassin II (VI^e s. av. J.-C.). Cette tombe est constituée d'une simple fosse sépulcrale mais a livré du mobilier prestigieux. L'ossuaire est une amphore de Marseille, accompagnée par deux coupes grecques peintes, une louche en bronze auxquels s'ajoutent un bracelet, une fibule et une plaque bouche de ceinture également en bronze. La spécificité de cette tombe est la présence d'une panoplie guerrière exceptionnelle composée d'un javelot (*soliferreum*), d'une pointe de lance en bronze, un poignard (ou épée) et un couteau en fer, ainsi que d'un pectoral de cuirasse (*cardiophylax*), une paire

de protège-tibias (*cnémides*), et probablement un casque.

Cette tombe, singulière à plus d'un titre, serait donc celle d'un guerrier associé à un riche mobilier d'importation qui se rapporte à la pratique du banquet. Isolée de la nécropole et implantée dans un endroit clé du paysage, bien visible depuis le Cayla, elle révèle la présence d'un membre éminent de l'élite sociale régionale. Elle pourrait par ailleurs être un véritable marqueur mémoriel et territorial, comme d'autres découvertes le laissent penser en Catalogne espagnole et en Languedoc, ainsi à Saint-Antoine (Castelnau-de-Guers), au Rec-de-Bragues (Florensac), ou encore à La Céreirède (Lattes).

[FM]



Fig. 53 : Amphore massaliète (ossuaire), coupe attique, coupe ionienne et épée à antennes découvertes dans la tombe de Corno-Lauzo.

Mailhac et le territoire narbonnais à l'époque romaine

Les recherches archéologiques sur la période protohistorique ont occupé une place majeure à Mailhac, mais l'époque romaine constitue également un riche dossier encore à explorer. Distants d'une vingtaine de kilomètres de la colonie romaine de *Narbo Martius*, Mailhac et son territoire s'insèrent dans la sphère d'influence directe de la capitale de la Gaule Narbonnaise. Les grands axes comme la voie d'Aquitaine et la voie Domitienne se trouvent seulement à 14 km et plusieurs chemins anciens ont été signalés : le chemin dit de Narbonne sous l'actuelle D 605, l'ancien axe cadastral Narbonne E (orientation N 39° 30' E) qui traverse le centre du village, et le chemin se dirigeant vers Pouzols qui suivrait en partie le ruisseau Saint-Jean-de-Cas... Cette convergence de voies de circulation offre une connexion entre la plaine littorale et l'arrière-pays, d'autant que l'*oppidum* domine cette étendue et les premiers contreforts de la Montagne Noire.

L'occupation romaine à Mailhac a été étudiée par Odette et Jean Taffanel qui ont nommé cette phase de l'*oppidum* « Cayla V ». Ils ont proposé une chronologie débutant à partir de 75 av. J.-C., date assignée à la destruction du rempart de la phase IV, mais aussi à un niveau incendié qu'ils attribuent aux guerres dites « sertoriennes », du nom du gouverneur rebelle Sertorius qui fut vaincu par Pompée. La région de Narbonne servait alors de base arrière pour le conflit qui se déroulait en Espagne. Plus tard, durant la guerre des Gaules, César vient organiser la défense de Narbonne puis, durant la guerre civile, il fit hiverner trois légions dans ses environs. Cependant, le lien entre données archéologiques et faits historiques est loin d'être établi.

À Mailhac, l'unique indice qui pourrait attester une présence militaire a été découvert lors de travaux agricoles dans les années 1950. Il s'agit d'une main en bronze provenant du hameau de La Prade, sur la commune d'Aigne (fig. 55). Elle est légèrement ouverte et mesure 14 cm de hauteur. Sur l'avant-bras, un trou de fixation est visible. Son identification en tant qu'enseigne manipulaire repose sur les rares autres exemples connus (camps suisses de Vindonissa et Martigny ainsi qu'en Italie) qui ont permis d'avancer pour cet objet une datation entre le II^e et le



1^{er} siècle av. J.-C. La présence de cette enseigne pose bien entendu beaucoup de questions. Un ancien *signifer* (porte-enseigne) aurait-il emporté avec lui, à la retraite, l'enseigne de son unité ? Témoigne-t-elle de l'existence d'un poste militaire, d'autant que le site domine l'*oppidum* du Cayla et barre la route du Causse ainsi que l'accès aux ressources minières ? La main droite est également un signe de pacte et peut symboliser un droit de passage... Contrairement à ses voisins comme Montlaurès et Ensérune, l'occupation de l'*oppidum* du Cayla perdure jusqu'au II^e siècle ap. J.-C. En effet, Montlaurès, l'ancienne capitale des Élisyques, est abandonné dans le courant du 1^{er} siècle av. J.-C. tandis qu'Ensérune le sera au début du 1^{er} siècle ap. J.-C. La persistance de l'habitat sur le Cayla est donc une exception, mais il semble toutefois être moins dense que pour les périodes antérieures. Sur la cinquantaine de sondages qui y ont été effectués, une vingtaine ont livré des constructions romaines qui se superposent généralement aux maisons protohistoriques, excepté dans le sondage 16 situé sur les pentes sud de l'*oppidum* (fig. 28). À cet endroit, un nouvel habitat se met en place sans prendre en compte la logique d'urbanisme antérieur. Les murs sont recouverts par des enduits peints et notamment une « grande

Fig. 55 – Main en bronze (probable enseigne manipulaire) découverte à Aigne (Hérault) (1^{er} s. av. J.-C.).



Fig. 56 - Antefixes (décorations de bord de toit en terre cuite) provenant du site du Théron à Bize-Minervois (en haut et au milieu) et de l'*oppidum* de Mailhac (en bas).

plaque verte à bandes noires ». Deux antefixes, représentations en terres cuites qui ornent les bords des toits, constituent un autre marqueur du caractère aisé du lieu (fig. 56). Des peintures murales sont signalées dans d'autres maisons romaines du Cayla mais elles sont en mauvais état. La fouille 33 a livré des briquettes en céramique et du mortier de tuileau (mélange de chaux et de céramiques concassées utilisé pour les sols et les fonds de bassins) qui renvoient aux méthodes de constructions romaines. D'après O. Taffanel, les habitations sont presque toutes flanquées de vastes pièces parfois ouvertes sur le côté qui pourraient être des bergeries. Un nombre important de fusaïoles et de pesons pour les métiers à tisser ont d'ailleurs été découverts.



De manière générale, l'habitat semble modeste et, à la différence d'Ensérune, aucun édifice public ni grandes réserves pour l'eau n'ont été identifiés. Les ruisseaux de Saint-Jean-de-Cas et du Répudre offraient une ressource en eau encore captée aujourd'hui au pied du Cayla. Un puits est toutefois signalé, ainsi qu'un puisard dans la fouille 27 et une citerne rectangulaire dans la fouille 19. La collecte des eaux, caractéristique de l'époque romaine, est en outre décrite dans plusieurs secteurs.

Cette romanisation des constructions est également perceptible dans d'autres domaines. Quelques autels votifs en pierre de petites dimensions témoignent de l'introduction de nouveaux rites. Inversement, certaines pratiques funéraires s'inscrivent dans la lignée de la période protohistorique : dans une des pièces de la fouille 33, plusieurs nouveau-nés sont enterrés. Cette tradition connue sur les sites gaulois a également été observée pour l'époque romaine. C'est le cas pour l'atelier de potiers de Sallèles-d'Aude : les immatures ou les tout jeunes enfants ne sont alors pas inhumés dans les nécropoles mais dans de cadre domestique. Aucune nécropole n'a été identifiée pour l'époque romaine dans le secteur de Mailhac, mais quelques sépultures sont connues, comme la tombe du II^e s. ap. J.-C. de Las Rengos et celles plus tardives du Rossignol et de La Lécugne.

De nombreux objets offrent un aperçu de la vie quotidienne sur l'*oppidum* : la parure est représentée par des perles, des bracelets et des bagues qui étaient ornées avec des intailles en cornaline gravées ou en pâte de verre. Jetons, dés et osselets montrent que le jeu était une activité bien pratiquée (fig. 57). Un nombre assez important de stylets en os et de boîtes à sceau a été mis au jour (fig. 58, 59), tandis que le pesage est également bien illustré par des poids et des balances. Cette concentration d'objets liés à l'administration (écriture, pesage) laisse supposer des activités spécifiques (contrôles, taxes ?).

Outre l'occupation sur l'*oppidum*, des habitats de plaine se développent. La probable « villa Maglaco » qui a donné naissance au village a été perçue lors des travaux d'assainissement réalisés dans années 1970 en rive gauche du Répudre, dans le quartier de l'église. Un axe cadastral antique qui correspond au *kardo* majeur d'une des centuriations de Narbonne (« Narbonne E »

Fig. 57 – Dé à jouer en os, fortement brûlé. Oppidum de Mailhac, fouille 19.

Fig. 58 – Stylet en os découvert sur l'oppidum de Mailhac, fouille 29 (I^{er} s. ap. J.-C.).

Fig. 59 – Boîte à sceau en bronze avec représentation de la Victoire (oppidum de Mailhac, I^{er} s. ap. J.-C.).



daté de l'époque flavienne par A. Perez) marque d'ailleurs aujourd'hui le paysage, et une possible borne de délimitation a été mise au jour au pied de l'*oppidum* lors des fouilles du Traversant. Les campagnes sont fortement structurées autour de cette cadastration narbonnaise dont les dernières traces se perdent vers Aigues-Vives. Une inscription funéraire a été découverte sur cette commune au nord de Mailhac. Elle met en évidence la présence d'italiens, la famille des Pomptini, qui s'installent autour de Narbonne. Elle confirme l'insertion de ce secteur dans l'arrière-pays narbonnais dès Auguste ou le début du I^{er} siècle ap. J.-C. La limite entre les cités de Narbonne et Béziers durant l'Antiquité se situerait vers Cruzy. La nouvelle gestion du territoire par les Romains s'accompagne de transformations majeures. Le cours d'eau de Saint-Jean-de-Cas par exemple, au nord-est de Mailhac, aurait été en partie rectifié pour s'inscrire dans la stricte orientation du cadastre, comme le laissent supposer ses coudes à angles droits. Les zones humides, et notamment la dépression au pied de l'*oppidum* où se trouvait la nécropole protohistorique, sont asséchées pour la mise en culture. Ainsi, dans la plaine, de grands travaux permettent de développer des espaces agricoles qui bénéficient notamment de régulation de la ressource en eau par la construction d'aménagements hydrauliques, comme ceux signalés au lieu-dit Les Courounelles. Les ruisseaux du Répudre et de Saint-Jean-de-Cas ont contribué à fournir l'eau nécessaire à l'irrigation et probablement au fonctionnement de moulins. Dans la plaine qui se développe au sud de l'*oppidum*, au Traversant, une portion d'aqueduc a été découverte.

Les villas romaines correspondent à un nouveau mode d'occupation et d'exploitation agricole. Elles sont aussi le lieu de résidence de leurs riches propriétaires. Les principales autour de Mailhac sont celles de l'Estrade, de La Prade et des Oules. Le tènement l'Estrade se situe au sud-est du Cayla : lors de travaux agricoles furent repérées des substructions et de nombreuses céramiques. Au lieu-dit Les Oules, à l'est de l'*oppidum*, un ensemble de constructions avait été observé ainsi qu'une grande quantité de matériel. Plus au nord, à La Prade, sur la commune d'Aigne, la partie luxueuse d'une grande villa a été révélée par des fragments de la décoration en marbre et en

porphyre vert. La présence d'un tuyau en plomb met en évidence une arrivée d'eau sous pression qui pouvait alimenter des jardins d'agrément. Tous ces vestiges ont été récupérés après les labours : aucune fouille ou prospections approfondie n'a encore été réalisée pour ce site majeur où une installation italique précoce est à envisager.

Cette perspective a de fortes implications sur l'histoire de la viticulture et notamment sur la connaissance des étapes de l'introduction de nouvelles techniques et de cépages. Sur la plupart de ces sites sont en effet signalés des fragments des grandes jarres à vin : les *dolia*. Ils témoignent d'un développement de la viticulture durant le Haut Empire (de 27 av. à 192 ap. J.-C.). Le col d'un de ces récipients découvert sur la villa de la Prade porte un graffiti de contenance qui donne comme indication 958 litres, mais en l'absence de fouille des chais, les capacités de ces exploitations ne peuvent malheureusement être évaluées. Le vin devient dans cet arrière-pays narbonnais une production majeure bénéficiant pour son exportation de la proximité des réseaux viaires et du port de Narbonne.

De nombreux autres établissements qui ne sont pas forcément des villas participent au maillage du territoire : au Pech de Gioure, près de la ferme Camp Béraud, le site occupe une position surélevée. Des briquettes de pavements, des *dolia* et des céramiques sont également répertoriés. D'autres occupations romaines ont enfin été identifiées suite à des labours : La Fontaine de Matou, Saint-Jean-de-Cas, La Blancharde, Laprade nord, La Sernine, Le Flourais, le site du Périer...

Il est intéressant de noter que dans la chapelle de Saint-Jean-de-Cas plusieurs pierres en remploi (autels, chapiteaux, buste d'Hermès, fragments de sarcophages) laissent supposer la présence d'un monument romain situé à proximité.

Odetta et Jean Taffanel ont permis cet état des connaissances sur Mailhac à l'époque romaine et ont tracé les pistes des recherches à venir, montrant que ce territoire est un lieu d'étude privilégié pour les premières installations coloniales italiques, l'évolution des paysages, l'économie antique et l'histoire des techniques.

[CS]

L'aqueduc romain

Le paysage autour de Mailhac s'est particulièrement modifié à l'époque romaine. Terrasses, champs, irrigation et cadastration ont structuré le terroir. Lors de fouilles entre l'*oppidum* et le village de Mailhac, un aqueduc a été mis en évidence dans la plaine du Traversant. Il se présente sous la forme d'un ouvrage enterré recouvert par des dalles en grès qui devaient être visibles et accessibles à l'époque romaine. La longueur totale n'est pas connue et seul un tronçon de 221 mètres de long a été dégagé. Cet aqueduc rural se divise et pouvait alimenter non seulement l'habitat qui se situait sous le village actuel mais également des installations industrielles et les terres agricoles. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un ouvrage monumental, sa construction reflète un savoir-faire et des connaissances en ingénierie hydraulique (calcul de la pente, débit...). L'eau devait provenir du ruisseau du Répudre, qui coule à l'ouest de l'*oppidum*, au niveau du col des Fonts.

Pour construire l'aqueduc, une tranchée de 2 m de profondeur en moyenne a été creusée. Une canalisation en terre cuite rectangulaire prenait place entre deux murs parallèles qui étaient recouverts d'un mortier de chaux supportant un enduit rouge, que l'on retrouve sur la plupart des ouvrages hydrauliques comme les bassins ou les citernes. La couverture en pierres équarries protégeait le tout. La hauteur entre le fond du canal et les dalles était de 1 m. Plusieurs regards disposés tous les 30 m permettaient un accès pour l'entretien de l'ouvrage. Les ingénieurs romains avaient également prévu un bassin de décantation qui captait les particules solides. Une bifurcation de l'aqueduc se dirigeant plus au sud, vers le Répudre, disposait d'un simple canal sans fond aménagé limité par deux murs et fermé par des dalles. Le long de la route d'Aigne, un moulin à farine est connu pour le Moyen Âge et encore au début du XX^e siècle. En l'état actuel de la documentation, rien ne permet de confirmer l'hypothèse que ce tronçon de l'aqueduc à un bief alimentait une meunerie dès l'époque romaine.

Une dérivation est mise en place dans le courant du II^e s. ap. J.-C. avec de longs tuyaux circulaires en terre cuite d'un diamètre de 11 à 13 cm. D'un débit différent des précédents canaux, ce nouveau collecteur a pu servir à l'irrigation des cultures, la mise en valeur du territoire nécessitant en effet une gestion raisonnée et maîtrisée de la ressource en eau.

La date de fondation de cet aqueduc reste difficile à préciser mais elle se situe très probablement autour du changement d'ère, peut-être sous le règne de l'empereur Auguste (27 av. J.-C. - 14 ap. J.-C.). À cette époque, de nombreux établissements ruraux participent au développement des zones cultivées. L'aqueduc de Mailhac s'inscrit dans cette dynamique d'appropriation des terres et de construction des paysages dont nous sommes les héritiers. Sa mise en service a eu de multiples implications, à la fois dans l'approvisionnement domestique et agricole mais aussi dans la perspective d'alimenter de nouveaux systèmes à force hydraulique. Il était visible à l'époque romaine, formant très certainement une limite dans le paysage rural.

Sur la commune voisine de Bize-Minervois, depuis vraisemblablement le lieu-dit Cabezac, un aqueduc plus imposant (canal d'1,60 m de haut pour 1 m de large) se dirigeait vers Cuxac, puis peut-être Narbonne, située à 8 km vers le sud. Nommé « aqueduc de Sallèles », ses caractéristiques, et notamment le franchissement de la rivière Cesse, le rattachent aux grands aqueducs pouvant alimenter une agglomération.

L'aqueduc de Mailhac est donc original par ses diverses fonctions. Cet ouvrage n'est connu que de manière partielle, tant en ce qui concerne sa distance que son captage et ses destinations. De nouvelles découvertes permettraient de mieux étudier ce qui constitue un des rares aqueducs ruraux du territoire de la colonie de Narbonne.

[CS]

Fig. 60 – Aqueduc antique en cours de fouille, 1997.



Le site de Saint-Jean-de-Cas, un village carolingien oublié dans les garrigues mailhacoises

De rares ruisseaux se libèrent dans la plaine mailhacoise des chenaux sinueux que leur impose le réseau de collines barrant le premier horizon au nord du Cayla et du village actuel. Le Saint-Jean-de-Cas est l'un de ces linéaments dont les eaux, rarement abondantes, apportent, plus au sud, leur modeste contribution au fleuve Aude quelques kilomètres en amont de sa basse vallée. Nom étonnant pour un cours d'eau. Il est en fait celui d'un village abandonné, établi en amont, dans un écart de garrigue. Les ruines d'une église et d'une tour en pierres y sont encore visibles, fragilement dressées parmi les quelques vignes qui résistent encore dans cette forme de clairière à la reconquête forestière de sols délaissés au profit de terres plus accessibles et mieux adaptées aux modes de culture mécanisés.

Fig. 61 - Plan général du site de Saint-Jean-de-Cas.

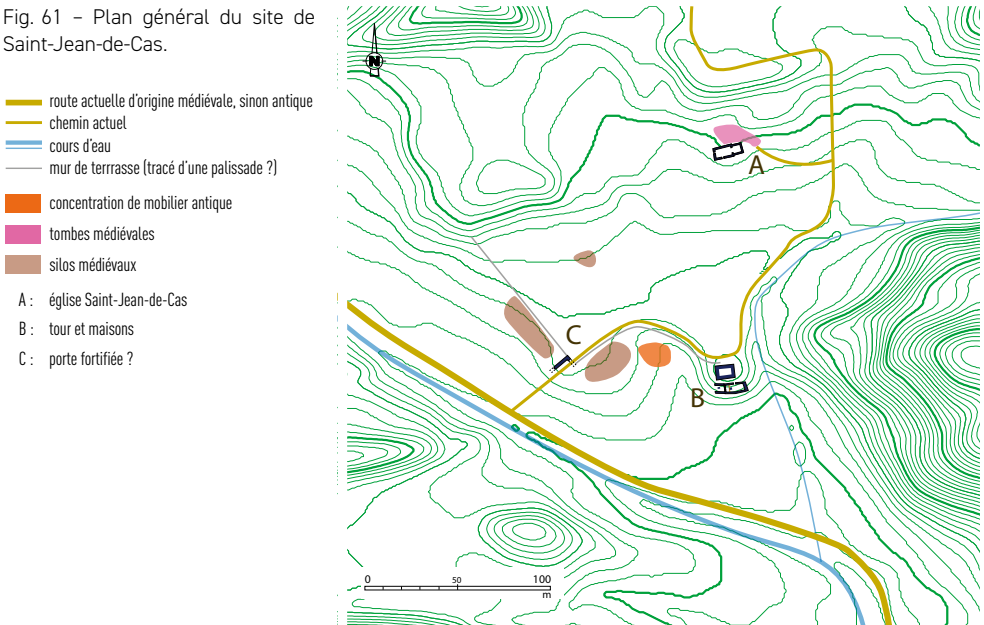




Fig. 62 – Table d'autel en cours de fouilles en 1955 à l'intérieur de l'église Saint-Jean-de-Cas.

L'endroit dégage de nos jours un sentiment de solitude. Le silence y est intense, accru par un isolement pourtant anachronique. Les habitants du lieu durant le IX^e et le X^e siècles n'étaient pas des reclus. Loin s'en faut, car la chaussée qui conduit au site, sur la rive gauche du ruisseau, était au Moyen Âge une route importante, reliant la plaine littorale au rebord méridional du Massif central (fig. 61). De nombreux habitats sont nés de l'opportunité de contrôler un point de passage, avant de décliner, parfois, lorsque les routes ont été déclassées au profit de nouvelles, plus fiables ou plus courtes.

Aux origines

Des découvertes de mobilier indiquent que le lieu est occupé au Néolithique (vérazien), et à l'âge du Fer. Durant la période romaine, une liste d'indices suggère également une installation, mais leur énumération ne suffit pas pour refouler les doutes inspirés par la position secondaire de la plupart des artefacts. Les remplois d'origine antique sont nombreux dans l'élévation de l'église, sous la forme de pierres de taille en calcaire gréseux. La quasi-totalité des blocs mis en œuvre dans les chaînage d'angle répondent à cette description – dont un conserve l'empreinte d'une mortaise à queue d'aronde – ainsi que les impostes de l'arc triomphal. Parmi les découvertes faites lors de la fouille du lieu de culte, il faut aussi mentionner un bloc d'assises de jumelles de pressoir transformé en table d'autel (fig. 62),

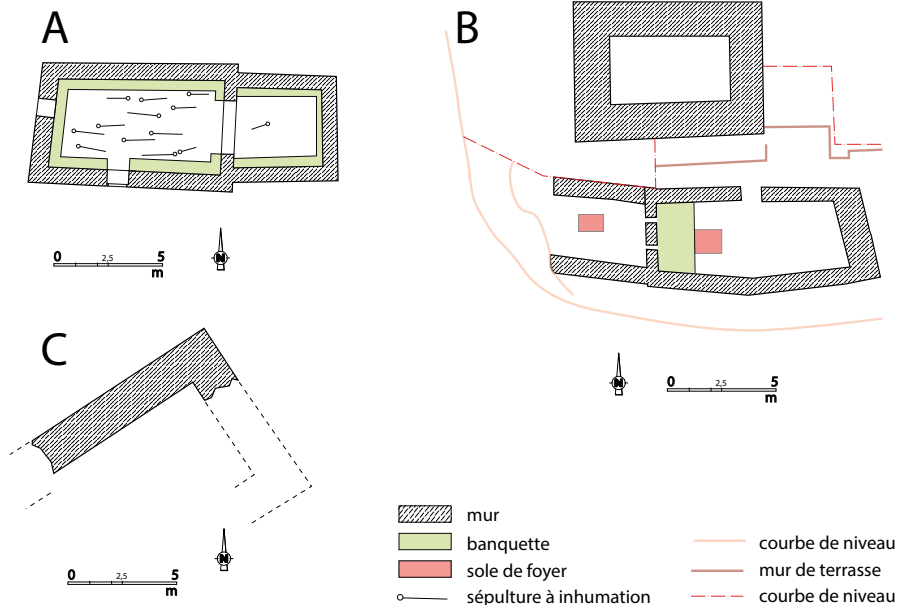


Fig. 63 – Vue aérienne du site de Saint-Jean-de-Cas et plan des bâtiments encore en élévation.

ainsi que les fragments d'une urne cinéraire, d'un autel-cippe et d'un chapiteau provenant de l'une des couches de remblai mises au jour à l'intérieur de la nef. Un petit buste en marbre d'Hermès aurait été également découvert aux abords du sanctuaire. Les prospections réalisées dans l'emprise du site archéologique ont bien révélé une densité de mobilier antique dans l'une des parcelles, mais l'emprise occupée par les artefacts est modeste au point qu'il paraît difficile d'y reconnaître l'empreinte d'un établissement à la mesure de celui suggéré par la taille des éléments d'architecture mis en œuvre dans les murs du lieu de culte. À moins que le secteur dessiné par les mobiliers superficiels ne soit que la partie émergée d'un ensemble plus vaste et scellé en profondeur par les dépôts de crue du cours d'eau.

L'établissement médiéval

L'organisation originelle du site médiéval est difficile à restituer, mais les quelques données disponibles, locales ou venues de comparaisons extérieures, plaident pour la restitution d'un habitat non aggloméré dont les différentes composantes sont implantées au sein d'un périmètre dépourvu de contrainte topographique et en différents points considérés sur le plan de leur accessibilité et de leur visibilité. La présence d'au moins un élément fortifié est avérée, mais il n'est pas question d'envisager celle d'une enceinte en l'état des données disponibles.

Des jalons de mémoire

Le site archéologique de Saint-Jean-de-Cas présente la particularité de conserver les vestiges de trois bâtiments disjoints (fig. 63), implantés comme autant de bornes d'un habitat dont la configuration exacte nous échappe. Quant à ses dimensions, contentons-nous d'observer que la position des trois constructions restitue la figure d'un triangle rectangle dont l'aire est proche de 6000 m², et de considérer ce chiffre comme une estimation minimale.



Fig. 64 - Église Saint-Jean-de-Cas
vue depuis le sud.

Un lieu de culte excentré

Implantée à la lisière du vallon, l'église Saint-Jean de Cas est un bâtiment modeste dans ses dimensions comme dans sa forme architecturale (fig. 64). Conservant de belles élévations, les murs emploient des fragments de calcaire d'origine locale, employés bruts et posés en fonction de leur face de clivage. Les seules pierres de taille sont cantonnées dans les angles et forment les piédroits des baies. Nous avons vu, plus haut, que toutes étaient des remplois d'origine antique. Le plan est élémentaire quant à lui : la nef est unique et ouvre à l'est sur un chœur de plan quadrangulaire par l'intermédiaire d'une large baie dont les deux piédroits, couronnés d'impostes (fig. 65) en grand appareil - toujours des blocs antiques -, portaient un arc dont les claveaux, aujourd'hui disparus, dessinaient une courbe possiblement outrepassée.

Odette et Jean Taffanel ont fouillé l'ensemble du bâtiment en 1955 et ont mis au jour au moins deux niveaux de sol correspondant à des surfaces de terre compactée et associés, dans le chœur, à autant d'états de fondation de la table d'autel.

Les sépultures découvertes à l'intérieur de l'église témoignent de la plus récente phase d'occupation du site. L'étude stratigraphique montre sans ambiguïté que les fosses ont été creusées à partir de la couche de bris de tuiles produite par l'effondrement de la toiture. Les corps des 7 adultes et des 8 enfants restituent

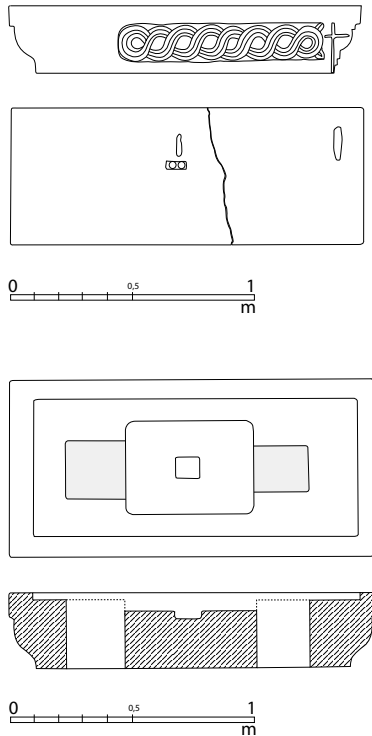


Fig. 65 – Imposte et bloc d'assises de jumelles de pressoir transformé en table d'autel, trouvés dans l'église Saint-Jean de Cas.

le contour d'une aire familiale établie au sein d'une nef privée de sa couverture et transformée en enclos funéraire attenant – c'est l'hypothèse d'Odette Taffanel – au vieux chevet carré utilisé quant à lui comme chapelle réservée à l'office des morts.

Ce n'est donc que tardivement que les inhumations ont pris place dans les murs du lieu de culte et nous ne disposons d'aucune information nous permettant de savoir si le cimetière extérieur fonctionnait encore ou non à cette date. Des couvertures de sépultures, très certainement médiévales, affleurent le sol extérieur au nord du bâtiment sous la forme de dalles de grès disjointes et ne laissent que peu de place au doute concernant l'existence d'un périmètre funéraire originellement cantonné aux abords de la construction.

La tour

Pour les visiteurs ou les simples usagers de la route proche, la présence du bâtiment de pouvoir signifiait que l'on pénétrait dans un territoire approprié et en capacité de se défendre. De plan rectangulaire (9,10 x 6,40 m), la construction n'est pas le flanquement d'une enceinte dont les traces auraient ultérieurement disparu. Il s'agit bien d'un ouvrage indépendant, positionné en rebord de plateau et possiblement protégé, à l'opposé du dénivelé, par un

fossé ultérieurement colmaté. D'une hauteur originelle d'environ 10 m, la tour de Saint-Jean-de-Cas (fig. 66) était solidement campée sur des murs épais de 1,75 m et composés de petits blocs issus du calcaire local assisés au moyen d'un solide mortier de chaux et chaînés aux angles par des pierres plus volumineuses. La zone a été fouillée peu de temps après l'église et il s'est avéré que le premier niveau de la construction, fermé originellement sur l'extérieur, abritait un amas de céramiques et de faune jetées depuis le premier étage et la pièce accessible par la porte surélevée. Le mobilier, réétudié en 1998, a permis d'arrêter une chronologie plus récente que celle proposée dans un premier temps par O. et J. Taffanel.

Une porte fortifiée ?

Cette construction demeure difficile à interpréter faute de plan complet, mais elle est médiévale et fortifiée, cela ne fait aucun doute au vu de sa structure hypertrophiée. Avec des murs épais de 1,80 m et hauts d'au moins 5 m, le bâtiment ne peut qu'inviter à la comparaison avec la tour voisine.

La question déterminante est celle du lien chronologique que les maçonneries entretiennent avec le chemin qui dessert de nos jours le site à partir de la route longeant la rive gauche du cours d'eau, et qui frôle les élévations conservées comme si elles étaient les vestiges d'une porte maçonnée, contrôlant l'accès à l'établissement. Est-on sûr que la chaussée est d'origine médiévale ? Rien ne l'assure effectivement, mais convenons qu'il serait tout de même étonnant qu'une chaussée moderne ou contemporaine ait été lancée précisément là où se trouvait l'obstacle maçonné susceptible de contrarier son passage.

L'enjeu interprétatif est important car il va de la restitution d'une limite fortifiée. Nous avons avoué plus haut que l'hypothèse d'une fortification maçonnée n'était étayée par aucune donnée de terrain. Mais peut-on concevoir la présence d'une porte maçonnée sans qu'elle ne soit la composante d'un système défensif étendu à tout ou partie du périmètre « villageois » ? Doit-on dans ce cas envisager la restitution d'une palissade ? Ce peut-être une hypothèse de secours dans l'attente de nouveaux éléments.



Fig. 66 – Tour du site de Saint-Jean-de-Cas.

D'autres vestiges plus discrets ou ré-enfouis

Les trois bâtiments ruinés sont les éléments remarquables d'un site qui comporte d'autres composantes moins visibles, mises au jour par Odette et Jean Taffanel, mais dans des secteurs reconquis par la végétation ou dans des sondages rebouchés en fin d'intervention.

Les habitations

Les seules maisons connues sur l'emprise du site sont situées au pied de la tour et sont la partie révélée d'un établissement dont les dimensions demeurent méconnues. En effet, on ne saurait dire si l'intervention d'Odette et Jean Taffanel a porté sur la totalité du tombant et si d'autres ouvrages sont encore présents sur la courte pente mise en terrasse à l'époque moderne. À ce jour, deux unités sont fouillées, conservées sur moins d'un mètre d'élévation. Leur plan est rectangulaire et elles disposent d'une pièce unique associée à un sol en terre ainsi qu'à un foyer central. L'élémentarité du plan et des aménagements évoquent des maisons paysannes, mais rien ne garantit que lesdites maisons volontairement fixées aux abords immédiats de la tour rendent compte du premier habitat médiéval implanté dans la zone. D'autres parties du site, sondées au cours des années 1960, ont révélé la présence de silos dont les inclusions suggèrent la proximité d'activités domestiques qui pourraient être légèrement plus anciennes que celles mises au jour aux abords de l'ouvrage fortifié.

Des fosses pour la conservation des grains

Les greniers enterrés évoqués dans les lignes précédentes ont été mis au jour en trois points de l'établissement, mais cette configuration spatiale n'est pas l'indice d'une aire d'ensilage de grande dimension. Le nombre de secteurs fossoyés doit être plutôt compris comme le symptôme d'un habitat collectif mais non aggloméré, au sein duquel chaque *casa* est juxtée par un jardin et des réserves enterrées.

Relativement bien conservés, les greniers ont livré un mobilier céramique plutôt abondant. Un corps humain a été mis au jour dans l'un d'entre eux ainsi que les restes d'un équidé.

Questions de chronologie

Le mobilier recueilli par Odette et Jean Taffanel lors de la fouille de l'église, de la tour et des silos a fait l'objet d'une étude dans le cadre d'une première enquête publiée par le groupe CATHMA sur les céramiques de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Languedoc. Il en ressort l'homogénéité des lots et l'absence de tesson antérieur au x^e siècle, si l'on ne tient pas compte des tessons d'amphores, et autres fragments de tuiles datés des premiers siècles de notre ère. La principale occupation du vallon couvre donc la fin de la période carolingienne, à la charnière du premier et du deuxième millénaire. Cette datation s'accorde à celle suggérée par le plan et le décor du lieu de culte, notamment la tresse à trois brins gravées sur l'une des deux impostes de l'arc triomphal. Elle concorde également avec la morphologie de la tour, mais elle n'induit pas pour autant que les deux bâtiments sont strictement contemporains. Nous n'y croyons pas d'ailleurs, car le scénario historique qui situe l'émergence de constructions fortifiées au sein de certains établissements plaide, dans ce contexte, pour accorder une antériorité au lieu de culte.

Les tombes découvertes dans les murs de l'église à chevet carré sont les plus récentes attestations de fréquentation du site. Elles occupent, en effet, des fosses creusées dans la couche d'effondrement de toiture au sein de laquelle étaient incluses une demi-écuelle attribuée aux ateliers catalans de Paterna et une monnaie de Jean le Bon émise en 1360. Aucun artefact postérieur au xi^e siècle n'ayant été recueilli par ailleurs sur le site, il est probable que le lieu de culte a survécu à la désertion de l'habitat, en tant qu'aire funéraire dédiée à une famille ne résidant plus sur place, mais encore attachée à la terre ou aux possessions de ses ascendants.

En guise de conclusion

L'établissement de Saint-Jean-de-Cas n'a laissé que peu de traces dans les textes médiévaux. Donnée dans le dictionnaire topographique de l'abbé Sabarthès, la mention *Caspiniano*, datée de 1184, n'est pas sûre dans son attribution et nous ne disposons, sinon, que de deux allusions au *terminium* de *Caz* et de *Casso*

(1262, 1272) qui laissent entendre, tout au plus, que le lieu-dit était alors considéré comme un territoire doté de limites fixées et reconnues.

Aucune mention fiable ne désigne donc Saint-Jean-de-Cas comme une *villa*. Il n'en est pas moins vraisemblable que le site réponde à la définition que l'on donne couramment de ce type d'établissement durant la période carolingienne, à savoir un terroir au sein duquel se trouvent des parcelles cultivées ainsi qu'un habitat dont la structure, originellement distendue, va souvent connaître à partir du X^e siècle, une agrégation donnant lieu à une ébauche de village. Dans le cas de Saint-Jean-de-Cas, la localisation des unités domestiques reste d'autant plus imprécise qu'elle a très certainement varié au cours de la longue occupation du lieu. Les seules maisons mises au jour par Odette et Jean Taffanel sont cantonnées au pied de la tour, mais elles peuvent rendre compte de la fixation d'un bâti jusqu'alors distendu et réparti en d'autres points du site. Il est même possible que l'implantation de l'ouvrage fortifié – on pense à l'expression *cum turre* associée par les textes à certaines *villae* des régions d'Agde et de Béziers soit survenue alors qu'un processus de polarisation de l'habitat était déjà en cours, ailleurs sur l'établissement, peut-être aux abords de l'église et de son cimetière.

L'abandon de l'habitat avant le XII^e siècle est lié à l'émergence du phénomène castral, qualifié d'*incastellamento* dans la littérature historique et archéologique. Les abords du modeste ruisseau sont délaissés au profit de villages neufs, dont celui de Mailhac – mentionné comme *castrum rivi putidi* en 1119 – créés sur l'initiative de l'aristocratie régionale, soucieuse d'asseoir son autorité dans le contrôle de nouveaux centres de peuplement agglomérés et fortifiés autour du détenteur du pouvoir banal.

[OG]

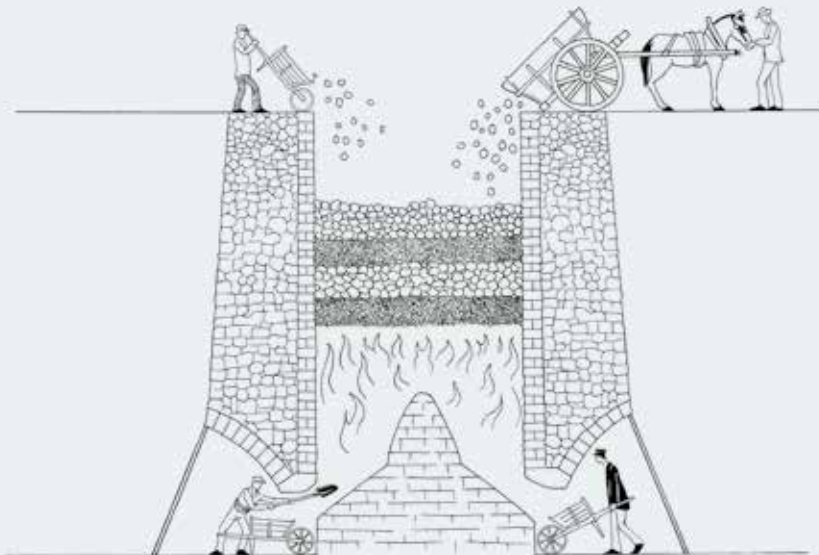
Les fours à chaux

Regroupés en une seule unité de production, dont la morphologie n'est pas sans évoquer celle d'un site fortifié, les trois fours à chaux communaux de Mailhac sont placés en bordure du vieil itinéraire reliant la plaine littorale aux premières collines de l'arrière-pays. Récemment restaurées, les constructions datent du second quart du XIX^e siècle et sont en lien avec plusieurs carrières de calcaire implantées à l'entour – celles de Saint-Martin et de Saint-Jean-de-Cas notamment. La rentabilité de la fabrication induisant la valorisation des ressources locales : le combustible utilisé durant la cuisson provient alors de gisements proches, de La Caunette principalement, dont les filons de lignite seront ponctuellement exploités jusque dans le courant de la seconde guerre mondiale. Affermés aux enchères publiques, séparément ou dans leur ensemble – les Archives Municipales conservent un cahier des charges daté de 1861 dans lequel sont clairement énoncées les

obligations qui incombent aux exploitants –, les fours de Mailhac sont des installations permanentes témoignant d'une industrialisation de la production de chaux motivée par une demande exponentielle venue des métiers du bâtiment et du génie civil. Jusqu'à l'invention du ciment, le produit de la calcination du calcaire à une température moyenne de 900°C est resté la composante élémentaire des liants, enduits et autres sols construits. À cela s'ajoutent d'autres utilisations, moins consommatrices en termes de quantité, mais tout aussi essentielles. C'est le cas en viticulture ou dans certaines activités de transformation. Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, et en raison de ses propriétés antifongiques, il est d'usage d'avoir recours à l'oxyde de calcium pour lutter contre le phylloxéra. Mais il est aussi employé en tannerie pour le traitement des cuirs ainsi qu'en teinturerie pour le blanchiment du coton.

[OG]

Fig. 67 : Schéma d'un four à chaux en cours d'utilisation.



Morphogénèse du village actuel

Le plan parcellaire de certains villages languedociens est un livre ouvert sur leur évolution topographique, de l'origine jusqu'à nos jours. Il en est ainsi de Mailhac dont le dessin des rues et la trame bâtie portent aux yeux l'imbrication de formes géométriques qui restituent les stades d'une urbanisation sans cesse évolutive, comme autant de cernes de croissance.

La première mention du site date de 1119 et nous révèle une double polarité concrétisée par la présence d'un *castrum* – de *rivi Putidi* – et d'une église dédiée à saint Paul sur les rives opposées du Répudre. Cette dualité donne à penser que le premier site fortifié s'est implanté dans le finage d'une *villa*, mais à l'écart de son lieu de culte et du possible habitat établi à ses abords.

L'église, reconstruite en tout ou partie à l'époque gothique (A), se trouve environ 200 m au nord-est du village dont le cœur reproduit les contours d'un premier regroupement, couvrant environ 1000 m² et centré sur une vraisemblable tour (B). Une deuxième couronne (C) rend compte d'une phase de développement au-delà d'un anneau (D) dans lequel il est tentant de reconnaître l'empreinte d'un premier fossé. De plan désormais sub-rectangulaire, la dernière enveloppe fortifiée (XIV^e siècle ?) ceint une surface proche de 8500 m² (E) et s'avère la seule dont subsistent des éléments d'architecture encore visibles. C'est le cas d'une belle tour-porche pourvue d'un assommoir et couronnée de merlons aujourd'hui condamnés (1). L'ouvrage contrôlait l'entrée de l'agglomération à la hauteur de la rue Droite, correspondant à l'ancienne route extérieure intégrée dans le réseau viaire de l'assiette nouvellement ceinturée. Une deuxième tour se dresse encore, à l'angle nord-ouest du quadrilatère (2). De plan carré, l'ouvrage conserve une belle élévation et abrite un pigeonnier dans son dernier niveau, fruit d'une surélévation vraisemblablement Moderne.

La troisième composante de l'enceinte tardo-médiévale encore accessible est un pan de courtine situé au nord-ouest et conservé sur

une longueur d'environ 30 m (3). De facture soignée, mais repris dans sa partie supérieure – sans doute équipée de merlons, à l'origine, ou de hourds – le rempart présente une belle série d'archères de niveau, ouvertes dans un parement de petits blocs soigneusement assés. Les ouvrages placés sur la rive droite du Répudre répondaient non seulement à un objectif de défense, mais contribuaient également au soutènement de la terrasse sur laquelle s'est étendu le village, en limitant latéralement l'écoulement d'un cours dont les crues peuvent être subites et dévastatrices.

Sans doute dès la fin du Moyen Âge, un accroissement démographique a motivé le développement de quartiers hors de l'enceinte, le long des routes et chemins reliant le village aux territoires voisins. Le vieux *castrum* et son église satellite ont été peu à peu incorporés dans les limites d'une même agglomération, désormais confrontée aux enjeux de la pression foncière sur les terres agricoles et le milieu naturel.

[OG]

Fig. 68 – Vue aérienne et interprétation de la morphogénèse du village de Mailhac.



Et maintenant ?

Grâce au don d'Odette et Jean Taffanel, l'État est propriétaire d'une partie du patrimoine mailhacois, immobilier et mobilier, et doit en assurer la gestion.

Auparavant, le Cayla était exploité et pratiquement dépourvu de végétation (fig. 25). Son aspect contrastait avec la plaine richement couverte de vignes. À partir de l'achat progressif des parcelles par la famille Taffanel puis surtout l'arrêt des fouilles, le milieu s'est peu à peu refermé, lui donnant son aspect actuel. Un entretien régulier de la végétation est aujourd'hui nécessaire à la préservation des vestiges de l'habitat protohistorique et antique de la colline. Réalisé par l'Office National des Forêts à la demande de l'architecte des bâtiments de France, il vise plusieurs objectifs. Il permet en premier lieu de protéger le Cayla et ses vestiges des incendies, réguliers dans le secteur. Le contrôle de la végétation est par ailleurs un élément essentiel à la sauvegarde des vestiges. D'un côté, le boisement de la colline doit être limité, car le développement de systèmes racinaires importants pourrait endommager les vestiges encore enfouis ; de l'autre, le couvert végétal doit rester suffisant pour réduire l'érosion naturelle, qui est un autre facteur de dégradation des vestiges.

La protection des collections nécessite également un engagement fort de l'État. D'importants travaux ont ainsi été réalisés dans le dépôt archéologique, afin d'adapter au mieux ce bâtiment, qui fait également partie de l'histoire de Mailhac, à la conservation du mobilier archéologique. De nouveau accessible depuis 2022, il est devenu un centre de conservation et d'études de près de 600 m², muni d'espaces de travail permettant l'accueil des chercheurs dans de bonnes conditions. Alors que les programmes de recherches de terrain sont à présent terminés à Mailhac, de nombreuses années seront encore nécessaires à l'étude et à la restauration des collections découvertes.

Le temps est en outre à la valorisation de ce patrimoine archéologique. Depuis 2022, une convention a été signée entre l'État et la commune, permettant la tenue d'événements culturels liés au

patrimoine mailhacois dans le jardin du dépôt, qui a vu travailler et se former des générations d'archéologues. Ce même été, à l'occasion des 10 ans du décès d'Odette Taffanel, quatre soirées de conférences dédiées à sa mémoire et à l'archéologie à Mailhac ont ainsi été organisées, réunissant au total plusieurs centaines de personnes. Enfin, un sentier patrimonial pérenne, démarrant entre le dépôt et la parcelle du Moulin permet maintenant de découvrir les sites archéologiques les plus importants de Mailhac.

Fig. 69 – Conférence du 24 juin 2022 dans le jardin du dépôt de Mailhac.

[CP]





Fig. 70 - Odette et Jean Taffanel fouillant une tombe du Grand Bassin I.

Bibliographie

Beylier (Alexandre), Gailledrat (Éric), « Traditions indigènes et innovations dans les fortifications de l'aire languedocienne à l'âge du Fer : l'exemple de Pech Maho (Sigean, Aude) et du Cayla de Mailhac (Aude) », *Revista d'Arqueologia de Ponent*, 19, 2009, p. 251-270.

Beylier (Alexandre), Curé (Anne-Marie), Dubosse (Cécile), Gailledrat (Éric), « Le dépôt de la « fouille 47 » du Cayla de Mailhac (Aude) : un ensemble du V^e s. av. n. ère à caractère rituel ? », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 39, 2016, p. 113-200.

Boisson (Hugues), « Deux structures liées à la production de céramique non tournée du premier âge du Fer à Mailhac (Aude) », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 25, 2002, p. 7-31.

Christol (Michel), Oulès (Noël), « Épigraphie et territoire autour de Narbonne et de Béziers. À propos d'une inscription d'Aigues-Vives (Hérault) », *Gallia*, 52, 1995, p. 333-341.

Duday (Henri), Laubenheimer (Fanette), Tillier (Anne-Marie), *Sallèles d'Aude. Nouveau-nés et nourrissons gallo-romains*, Besançon, Université de Franche-Comté, 1995.

Durand (Aline), *Les paysages médiévaux du Languedoc (X^e-XII^e siècles)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1998.

Gailledrat (Éric), Boisson (Hugues), Poupet (Pierre), « Le Traversant à Mailhac (Aude) : un habitat de plaine du Bronze final IIIb et du premier âge du Fer », *Documents d'archéologie méridionale*, 29-30, 2007, p. 19-74.

Gailledrat (Éric), Taffanel (Odette et Jean), *Le Cayla de Mailhac : les niveaux du premier âge du Fer (VI^e-V^e s. av. J.-C.)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 12, Lattes, ADL, 2002.

Gailledrat (Éric), « Le Cayla de Mailhac (Aude) : les résultats d'un sondage et le contexte mobilier ibéro-languedocien », *In* : Ugolini (Daniela) (dir.), *Le Languedoc occidental protohistorique. Fouilles et recherches récentes (VI^e-IV^e s. av. J.-C.)*, Travaux du Centre Camille Julian, 19, Aix-en-Provence, 1997, p. 45-58.

Gallia christiana, tome 6, province de Narbonne (évêchés de Béziers, Agde, Carcassonne, Nîmes, Alais, Montpellier, Lodève, Uzès, Saint-Pons, Alet), Paris, 1739.

Gayraud (Michel), *Narbonne antique, des origines à la fin du III^e s.*, Paris, CNRS éditions, 1981.

Ginouvez (Olivier), Schneider (Laurent), « Un castrum des environs de l'An Mil en Languedoc central : le Rocher des Vierges à Saint-Saturnin (Hérault) », *Archéologie du Midi Médiéval*, 6, 1988, p. 101-122.

Guilaine (Jean), *L'Âge du bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Paris, Klincksieck, 1972.

Harfouche (Romana), Sanchez (Corinne), Poupet (Pierre), « Aménagements hydrauliques et paysage rural de Narbonnaise à Mailhac (Aude) », *Gallia*, 62, 2005, p. 119-130.

Janin (Thierry), Taffanel (Odette et Jean) *et al.*, « La nécropole protohistorique du Grand Bassin II à Mailhac, Aude (VI^e-V^e s. av. n. è.), *Documents d'archéologie méridionale*, 25, 2002, p. 65-122.

Leenhardt (Marie), Raynaud (Claude), Schneider (Laurent) (dir.), « Céramiques languedociennes du haut Moyen Age (VII^e-XI^e s.) », *Archéologie du Midi Médiéval*, 11, 1993, p. 111-228.

Lenorzer (Sandrine), *La crémation dans les sociétés protohistoriques du sud de la France*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 25, Lattes, ADAL, 2009.

Louis (Maurice), Taffanel (Odette et Jean), *Le premier âge du Fer languedocien*, Bordighera/Montpellier, Institut international d'études ligures, 1955-1960, 3 volumes.

Mailhac et le premier âge du Fer en Europe occidentale : hommages à Odette et Jean Taffanel (éd. par T. Janin), Actes du colloque international de Carcassonne, 17-20 septembre 1997, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 7, Lattes, ADAL, 2000.

Martin-Granel (Henri), Taffanel (Odette et Jean), Arnal (Jean), « La Cueva de la Treille (Mailhac, Aude) », *Ampurias*, XI, 1949, p. 25-31.

Martin-Granel (Henri), « L'allée couverte de Boun-Marcou à Mailhac (Aude) », *Gallia-Préhistoire*, II, 1959, p. 39-56.

Mazière (Florent) *et al.*, « Se souvenir des morts du Rhône à l'Èbre, du X^e au V^e s. av. J.-C. », in : Adroit (S.), Graells (R.). (dir.), *Arquitecturas funerarias y memoria : la gestión de las necrópolis en Europa occidental (ss X-III a.C.)*, Actas del Coloquio del 13-14 Marzo 2014 celebrado en La Casa de Velázquez (Madrid), Osanna Edizionni, Casa de Velasquez, 2017, p. 181-232.

Mazière (Florent), « Les nécropoles à incinération en Languedoc occidental et en Roussillon au premier âge du Fer (IX^e-VI^e s. av. J.-C.) : du geste observé au rite supposé », in : Rovira i Hortalà (C.), Lopez i Cachero (J.), Mazière (F.) (dir.), *Les necrópolis d'Incineració entre l'Ebre i el Tíber (segles IX-VI aC) : metodologia, pràctiques funeràries i societats*. Taula rodona Internacional, Barcelona, 21 i 22 de novembre de 2008. Barcelona, Museu d'Arqueologia de Catalunya, 2012, p. 175-210.

Montecinos (Annie), *La céramique vérazienne de Mailhac (Aude)*, Toulouse, EHESS, Archives d'Ecologie Préhistorique, 17, 2005.

Perez (Antoine), *Les cadastres antiques en narbonnaise occidentale. Essai sur la politique coloniale romaine en Gaule du sud (I^{er} s. av. J.-C. - I^{er} s. ap. J.-C.)*, Paris, CNRS éditions, 1995.

Piniès (Jean-Pierre), « Odette et Jean Taffanel, les vigneronns de la mémoire », in : Sagnes (Sylvie) (dir.), *L'archéologue et l'indigène. Variations sur l'autochtonie*, Paris, CTHS, 2015, p. 113-137.

Sabarthès (Antoine, abbé), *Dictionnaire topographique du département de l'Aude*, Paris, Imprimerie Nationale, 1912.

Sanchez (Corinne), Taffanel (Odette), « Le Cayla de Mailhac (11) », In : Fiches (J.-L.) (dir.) – *Les agglomérations secondaires d'époque romaine en Languedoc-Roussillon*, Lattes, ADAL, 2002, p. 208-217.

Schneider (Laurent), « À propos de l'espace rural durant le haut Moyen Âge méridional : archéologie et cartulaires », in : Le Blévec (Daniel) (dir.), *Les Cartulaires méridionaux*, Paris, Publications de l'École nationale des chartes, 2006, p. 33-59.

Taffanel (Odette et Jean), *La Préhistoire de Mailhac (Aude). (Fouilles 1929-1976)*, (édité par M. Laroche et P. Ambert), Montpellier, 2009.

Taffanel (Odette et Jean), Janin (Thierry), *La Nécropole du Moulin à Mailhac (Aude)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 2, Lattes, ARALO, 1998.

Taffanel (Odette et Jean), « La chapelle de Saint-Jean-de-Cas, Mailhac (Aude) », *Bulletin de la Société d'Études scientifiques de l'Aude*, LXXIX, 1979, p. 39-56.

Taffanel (Odette et Jean), « Les épées à sphères du Cayla à Mailhac (Aude) », *Gallia*, 25, 1967, p. 1-10.

Taffanel (Odette et Jean), « Être archéologue, ce n'est pas toujours facile », *Archeologia*, n°3 mars-avril, 1965, p. 19-23.

Taffanel (Odette et Jean), « Deux tombes de cavaliers du I^{er} âge du Fer à Mailhac (Aude) », *Gallia*, 20, 1962, p. 3-32.

Taffanel (Odette et Jean), « Deux tombes de chefs à Mailhac, Aude », *Gallia*, 18, 1960, p. 1-37.

Taffanel (Odette et Jean), « La station préhistorique d'Embusco », *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 6, 1957, p. 53-72.

Taffanel (Odette et Jean), « Les civilisations pré-romaines dans la région de Mailhac, Aude », *Études Roussillonnaises*, V, 1956, p. 3-52.

Taffanel (Odette et Jean), « La céramique du premier âge du Fer à Mailhac (Aude) », *Bulletin de la Société d'Études scientifiques de l'Aude*, LVII, 1956, p. 3-13.

Taffanel (Odette et Jean), Louis (Maurice), « Découverte aux environs de Mailhac d'une enseigne manipulaire », *Revue d'études Ligures*, XIX, 1953, p. 98-106.

Ouvrage publié par la direction
régionale des affaires culturelles
Occitanie

Hôtel de Grave
5 rue de la Salle-l'Évêque
cs 49020
34967 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 02 32 00
Hôtel Saint-Jean
32 rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6

Direction des publications
et de ce Duo

Michel Roussel,
directeur régional
des affaires culturelles

Hélène Palouzié,
chef de la mission publications
et valorisation scientifique

Coordination éditoriale

Célia Prost

Graphisme

Charlotte Devanz

Fabrication

Print team, Nîmes

Achevé d'imprimer

Décembre 2024

Dépôt légal

Décembre 2024

ISBN n° 978-2-11-172245-3

Crédits photographiques

(Couverture) Archives départementales de l'Aude – (Page de garde) DRAC Occitanie – (fig. 1) Photo Durand – Midi-Libre, (fig. 2) Archives départementales de l'Aude, (Sommaire) L. Damelet, (carte des sites archéologiques de Mailhac) DRAC Occitanie, (fig. 3 à 9) Archives départementales de l'Aude, (fig. 10 à 19) DRAC Occitanie, (fig. 20) E. Gailledrat, (fig. 21 à 24) L. Damelet - CCJ - AMU, (fig. 25) Archives départementales de l'Aude, (fig. 26) E. Gailledrat, (fig. 27) L. Damelet - CCJ - AMU, (fig. 28) A. Beylier, (fig. 29 et 30) E. Gailledrat, (fig. 31) L. Damelet / M. Marco / E. Gailledrat, (fig. 32 à 34) E. Gailledrat, (fig. 35) A. Beylier, (fig. 36) A. Beylier, S. Sanz-Laliberté, (fig. 37 à 39) E. Gailledrat, (fig. 40) O. Taffanel, (fig. 41 et 42) DRAC Occitanie, (fig. 43) F. Mazière d'après O. Taffanel, (fig. 44) L. Damelet - CCJ - AMU, (fig. 45) F. Mazière d'après O. Taffanel, (fig. 46) O. Taffanel, (fig. 47) T. Janin, (fig. 48 et 49) L. Damelet - CCJ - AMU, (fig. 50) DRAC Occitanie, (fig. 51) L. Damelet - CCJ - AMU, (fig. 52) F. Mazière d'après T. Janin *et al.*, (fig. 53) L. Damelet - CCJ - AMU, (fig. 54) F. Mazière d'après T. Janin *et al.*, (fig. 55 et 56) C. Sanchez, (fig. 57 et 58) DRAC Occitanie, (fig. 59) C. Sanchez, (fig. 60) E. Gailledrat, P. Poupet, (fig. 61) O. Ginouvez, (fig. 62) O. Taffanel, (fig. 63 à 66) O. Ginouvez, (fig. 67) Pierre Tissot – Alliance Consultants – Mairie de Mailhac 2024, (fig. 68) O. Ginouvez, (fig. 69) Mairie de Mailhac, (page de fin) Archives départementales de l'Aude.

Remerciements

Pour l'organisation des conférences en mémoire des 10 ans de la disparition d'Odette Taffanel : les équipes municipales et en particulier Nadège Castagné.

Pour leur participation à ces conférences de l'été 2022 : Christiane Amiel, Fafa Bayle, Frédérique Blaizot, Véronique Canut, Emmanuelle Capo, Claudine Martin, Henriette Pascal, Christophe Ranché ; et leurs textes : Jean Guilaine, Eric Gailledrat, Alexandre Beylier, Corinne Sanchez, Olivier Ginouvez, Florent Mazière.

Toutes les institutions qui ont permis la réalisation de cet ouvrage, en particulier les Archives départementales de l'Aude, l'INRAP, l'équipe du Site archéologique Lattara - musée Henri Prades, le Centre Camille Jullian (Loïc Damelet).

Pour son travail sur les pratiques funéraires à Mailhac, Thierry Janin.
Pour leurs relectures et contributions à divers titres : Philippe Galant, Anne-Genachte-le-Bail, Fanny Granier, Christophe Pellecuer, Nathalie Rey.

monuments du objets

Édités par la direction régionale des affaires culturelles Occitanie, les ouvrages de la collection « Duo » proposent au public de valoriser les actions de la DRAC Occitanie, dans les domaines du patrimoine et de la création. Cette collection concerne la protection et la restauration du patrimoine monumental et mobilier, le patrimoine archéologique, les sites labellisés « Patrimoine mondial », les monuments labellisés « Architecture contemporaine remarquable » ou « Maisons des Illustres », les sites patrimoniaux remarquables, ainsi que les domaines relatifs aux arts vivants, arts plastiques, musique, théâtre, danse, etc.

Sous les vignes de Mailhac Archéologie d'un village languedocien

La commune de Mailhac est riche d'un patrimoine archéologique connu à l'échelle européenne, grâce aux recherches menées à partir des années 1930 par Odette et Jean Taffanel, vigneron du village.

L'étude des vestiges d'habitats correspondant à des nécropoles devenues éponymes, comme celles du Moulin et du Grand Bassin, a permis à ces archéologues autodidactes de construire les bases de la chronologie de l'âge du Fer en Languedoc. Leur vie durant, ils se sont également intéressés au patrimoine de toutes époques de leur terroir. En 1976, ils ont donné à l'État l'intégralité de leurs possessions, incluant des sites et des collections archéologiques, faisant du ministère de la Culture le garant d'une grande partie du patrimoine mailhacois et de sa mise en valeur.

Par cet ouvrage, la commune de Mailhac et la DRAC Occitanie - service régional de l'archéologie rendent hommage à Odette Taffanel. Pensé comme un guide archéologique, il permet de mesurer l'engagement exceptionnel d'Odette et Jean Taffanel en faveur de ce patrimoine remarquable.